

POUR LE FÉDÉRALISME

les états.unis d'EUROPE



Affiche des années cinquante – Fonds des Archives Historiques de l'Union européenne - Florence

Focus : Vers une communauté européenne de défense

Après un Féd'actualité sur les déséquilibres mondiaux causés par le retour de Donald Trump et sa clique à la Maison Blanche, nous vous proposons de vous plonger dans les débats fédéralistes autour de la création d'une communauté européenne de défense, avec les propositions qui émergent ou ré-émergent

Les entretiens fédéralistes

Dans cette nouvelle rubrique, nous retranscrivons un entretien réalisé en 2024 avec Céline Spector, philosophe et auteure de *No démos ?* où elle promeut l'idée fédérale européenne dans la ligné de la philosophie de Kant ou de Habermas. Une prise de recul nécessaire en cette période troublée.

Fédé'femmes

C'est le retour de Fédé'femmes avec dans ce numéro le portrait de Franca Trentin.

Franca Trentin s'est investie dans une Résistance entièrement européenne, transnationale, qui regarde et œuvre au-delà des frontières, et qui rejette toute forme de nationalisme. Elle était animée par un « européisme existentiel », une dimension qui l'accompagnera tout au long de sa vie, tant dans ses activités professionnelles que, plus tard dans la vie dans les engagements politiques et associatifs.

Sommaire

Sommaire	2
Courrier des lecteurs et des lectrices	4
Mon p'tit doigt Fédéchoses	5
MAGA, MEGA... De quoi parle-t-on ? C'est quoi la Grandeur ?	5
Éditorial	6
Le « billet d'humeur »	7
Défense : Une victoire à la Pyrrhus pour le fédéralisme européen ?	7
L'archive fédéraliste	9
Les Européens, satellites ou partenaires ?.....	9
Féd'actualité : Arrivée de Trump au pouvoir, un nouveau déséquilibre mondial	11
L'union européenne face au chaos américain	11
Dominique Méda : « Devant la sidérante volte-face du président américain, l'Europe apparaît soudainement comme une présence familière et rassurante ».....	13
La réélection de Trump	14
« La Cour pénale internationale est en danger. Ne pas la protéger serait une faillite morale pour l'Union européenne. ».....	16
Le retour du collaborationnisme : l'extrême-droite européenne face à la nouvelle politique américaine	17
Focus : Vers une communauté européenne de défense	19
Trump est exactement ce dont la défense européenne a besoin. Les circonstances actuelles obligent l'UE à « grandir » lorsqu'il s'agit de sa propre sécurité et de sa défense.....	19
L'Union européenne de défense	20
Le plan Réarmer l'Europe ne prend pas le problème à la racine, celle de la démocratie.....	22
Europe de la défense, le débat est lancé	24
Impérialismes russe, chinois et maintenant américain : l'Europe doit devenir fédérale pour éviter l'éclatement Tribune collective publiée dans <i>Le Monde</i>	25
Théorie du fédéralisme	29
Le Club du Crocodile et ses évolutions (1980-1986) : groupe d'influence, innovations institutionnelles et lieux de mémoire de la construction européenne.....	29
Féd'actualité : Un monde en pleine recomposition	30
Middle East: For peace, now and forever RESISTANCE.....	30
Un antidote nécessaire pour répondre à la dégénérescence nationaliste.....	32
Universal Justice ? Between States and the international criminal court taking stock of a promise	34
Taiwan : Comment l'Europe se prive d'un ami précieux	36
L'Europe des catastrophes - Le point de vue d'un fédéraliste	37

<i>Tribune libre</i>	39
L'avortement, un droit fondamental qui doit être garanti partout dans le monde	39
<i>Les entretiens fédéralistes</i>	41
Céline Spector : « Il faut un contrat social européen à l'origine de cette république fédérative »	41
<i>Le regard historique</i>	47
Le centralisme, Une passion française de François 1er à Emmanuel Macron	47
<i>Fédé'femmes</i>	49
Franca Trentin : antifasciste européenne	49
<i>Fédéralisme et crise écologique</i>	54
Négociations internationales : Toutes les demandes des pays du Sud que le Nord devrait accepter	54
<i>Actualités du réseau</i>	58
Les déclarations de Budapest du Mouvement Européen – International.....	58
Communiqué de R&PS suite au colloque "Ve République : crise globale, solutions locales" du 5 mars	60
<i>Bibliographie et bibliothèque fédéraliste</i>	61
Robert Belot, Henri Frenay au général de Gaulle. Lettres et rapports sur la Résistance et l'Europe.....	61
Retour sur les liens entre socialistes et fédéralisme durant l'après-guerre.	61
Wilfried Loth, André Philip et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe	62
Le Monde de demain – Une Europe souveraine et démocratique – et ses ennemis	65
<i>Nouvelles publications</i>	67
<i>Fédéralisme et décolonisation</i> de Jean-François Billion et Pierre Chevalier (avec Jean-Pierre Gouzy et Jean-Luc Prevel)	67
<i>André Philip et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe (1947-1951)</i> , Wilfried Loth	67
<i>S'abonner à Fédéchoses et adhérer à Presse fédéraliste</i>	68

La question kurde aujourd'hui – rencontre à Lyon

Le 27 mars dernier, l'association Amitiés Kurdes Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une rencontre-débat au palais du travail de Villeurbanne sur "La question kurde aujourd'hui". Cette réunion était animée par Gilles Lemée, membre de l'association.

Gilles Lemée a rappelé, pendant son intervention, dans les grandes lignes, l'histoire du peuple kurde. Cette histoire est marquée par la non-reconnaissance de ses droits nationaux depuis la fin de l'Empire ottoman et le partage du Kurdistan entre plusieurs États (Turquie, Iran, Irak, Syrie). Il a souligné l'impact des politiques répressives menées à l'encontre des Kurdes, notamment en Turquie où toute revendication identitaire est criminalisée, en Iran où la minorité kurde subit une forte oppression, en Irak où il a fallu des années de guerre pour obtenir qu'une région kurde puisse exister, en Syrie où les Kurdes du Rojava poursuivent leur expérience d'autogestion démocratique, menacée par la Turquie et les recompositions géopolitiques suite au nouveau gouvernement central.

La discussion qui a suivi l'exposé a permis aux participants de s'exprimer sur ce qu'ils venaient d'apprendre ou de se remémorer des éléments oubliés de l'histoire du peuple kurde.

Cette rencontre débat agrémentée de nombreuses cartes a permis de mieux comprendre la complexité de la question kurde.

Notre rencontre s'est terminée comme à son habitude autour d'un repas sympathique et convivial.

Thierry Lamberthod

IN MEMORIAM

Notre grande amie, Nicole Gouzy s'est éteinte à Paris le 8 février 2025.

Nicole Gouzy n'était pas à proprement dire une fédéraliste née, mais la seconde épouse de Jean-Pierre Gouzy, ancien directeur du Bureau à Paris du Centre international de formation européenne (CIFE) durant des années et haut dirigeant du mouvement fédéraliste qu'il avait rejoint en 1947, un an après la fondation de l'UEF et quelques mois avant celle de sa section française. Mais, travaillant à ses côtés durant des années, rue de Trévise (Paris 9^e), dans des locaux abritant également le bureau du journaliste et fédéraliste Claude-Marcel Hytte et d'autres associations fédéralistes ou européennes, elle l'était devenue.

J'ai connu Nicole et Jean-Pierre, jeune militant lyonnais des Jeunes du MFE, fin 1972 à peine arrivé de Lyon pour finir mes études. Nicole travaillait au CIFE dans un grand bureau à côté de celui de son époux et était secondée par deux ou trois autres secrétaires. Nous étions très complices et elle m'avait surnommée « mon petit Billion » je ne sais pourquoi. Toujours est-il que durant les deux premières années de parution du bulletin, à l'époque iconoclaste, *Fédéchoses*, fondé début 1973 par les Jeunes MFE de Paris et de Lyon dans le but de réunifier les groupes de jeunes fédéralistes français (du MFF-La Fédération ou du MFE) dans une Jeunesse européenne France section de la JEF Europe réunifiée, c'est-elle qui assura la frappe des stencils, en toute discrétion, de cette feuille qui pourtant n'était pas tendre pour le fondateur du CIFE, Alexandre Marc, et le « fédéralisme intégral qu'il professait. Marc qu'elle appréciait et respectait énormément et dont Jean-Pierre resta toujours un fidèle disciple, même si, m'a-t-elle assuré après sa mort, il souffrait de ne pas toujours pouvoir s'en faire entendre, en particulier sur la nocivité pour le CIFE et le MFE de la dérive de quelques-uns de ses proches amis vers la nouvelle droite identitaire au début des années soixante.

Plus tard, quand *L'Europe en formation* changea une nouvelle fois de formule et que Jean-Pierre privé de sa tribune mensuelle nous proposa une collaboration régulière avec *Pour le fédéralisme-Fédéchoses*, un « Billet » trimestriel, et que Nicole et moi l'en informâmes il faillit en tomber de son siège... Toujours est-il que Nicole nous envoya régulièrement ces textes, jusqu'au dernier, « Trump et l'Europe », à quelques semaines seulement de sa mort (n° 174 de décembre 2016).

Ayant quitté Paris depuis plusieurs décennies j'ai connu avec Nicole, après le décès de Jean-Pierre (2017, cf. *Fédéchoses*, n° 174 et 175) une nouvelle période de grande complicité lorsque nous avons tous deux consacré de très longues et fréquentes heures à trier et emballer et expédier un deuxième envoi des Archives de Jean-Pierre aux Archives Historiques de l'Union européenne (AHUE) de Florence en 2022. Cette fois l'envoi concernait plus spécialement le MFE, l'UEF et l'activité fédéraliste. Nicole était cependant outrée qu'un nombre conséquent d'après elle de dossiers manquent à l'appel dans le bureau et la cave de Jean-Pierre et ne leur aient donc pas été restitués comme prévus afin de les verser eux aussi aux AHUE selon la volonté clairement établie de son mari.

Lors de mon dernier passage aux AHUE en 2024 la situation n'avait pas évolué. Nicole voulait m'en reparler à notre prochaine rencontre début mai. Sa mort ne l'aura pas malheureusement pas permis mais nous espérons que la situation se régularisera.

MAGA, MEGA... De quoi parle-t-on ? C'est quoi la Grandeur ?

Michel Caillouët

Ex-Ambassadeur de l'Union européenne en Asie et en Amérique centrale
Animateur du Conseil scientifique de l'Union européenne des fédéralistes-France

Dans ce monde de communication et alors qu'une « guerre de civilisation » se profile, les slogans simplificateurs vont bon train.

Le MAGA « Make America Great Again » de Trump/Musk (mais introduit à l'époque par Ronald Reagan), semble jouer son rôle, avec le succès que l'on connaît.

Et voilà que l'extrême-droite européenne, réunie le 9 février 2025 à Madrid, brandit de son côté le slogan MEGA « Make Europe Great Again », espérant bénéficier, pour son agenda politique, de la dynamique des changements de paradigme concernant l'espace politique américain, qui se transforme rapidement et tristement en démocratie dite illibérale.

Cela peut rappeler une autre époque, celle des années 1930, lorsque Victor Klemperer décryptait le langage nazi, et sa force pour manipuler les masses.

C'est que même au XXI^{ème} siècle, le langage n'est pas neutre, surtout lorsque l'on dispose d'instruments redoutables de déformation des réalités, avec les réseaux sociaux, et de plus en plus l'intelligence artificielle.

Quelle est donc cette **Grande Amérique**, celle que les trumpistes voudraient « ressusciter » ? Il ne s'agit plus du rêve hamiltonien de la création de la fédération américaine (1776) avec ses valeurs de démocratie. Il s'agit plutôt de l'affirmation d'un nationalisme dominateur, où le monde de l'entreprise surpuissante (celle notamment des GAFAM avec Musk et consorts) fixe son agenda, et contrarie ce qui reste de l'ordre mondial, construit depuis 1945, pour assurer sa puissance planétaire, son impérialisme.

Impérialisme/Nationalisme, les deux ont souvent fait bon/mauvais ménage dans l'histoire de l'humanité, et certainement pas pour le bien de l'humanité.

L'histoire de l'Europe n'est pas neutre dans ce domaine. C'est celle de sa face sombre, des guerres fratricides, de l'impérialisme colonial.

Est-à cela que les européens dit patriotes se réfèrent en brandissant le slogan MEGA « Make Europe Great Again ».

À une Europe morcelée, nationaliste, violente ? Est-ce cela leur vision de la grandeur européenne ?

Non, la grandeur européenne, c'est bien sur surtout celle des lumières, de l'humanisme, de la démocratie, des droits de l'homme. À l'opposé de l'agenda politique des partis nationalistes populistes qui ont participé à la réunion de Madrid et qui singent les arguments de Trump.

C'est celle que les fondateurs de l'Europe moderne (Jean Monnet, Spaak, de Gasperi, Spinelli), nous ont transmis il y a maintenant trois quarts de siècle.

Oui une **Europe grande au niveau des valeurs**, fière du message qu'elle peut transmettre au reste du Monde.

C'est celle qu'il faut impérativement consolider, dans un effort politique et citoyen d'ensemble, dans nos pays européens, en revenant et, approfondissant le message initial, celui de la création d'une fédération de valeurs, et d'actions efficaces.

C'est cela le sens profond du slogan MEGA, la Grandeur de l'Europe solidaire, solide, cohérente, ne le laissons pas détourner indûment par les Nationalistes !

English version

Is Donald Trump's return to the White House paradoxically an opportunity for European integration? European federalists are faced with this age-old question (asked since 2016). The start of the American billionaire's second term in office has, unfortunately, lived up to all its promises: ecological devastation and extractivist fads, unprecedented attacks on American democracy, first and foremost, and on the separation of powers, a knock-on effect for other autocrats around the world, the sacrifice of Ukraine to Russia...

Donald Trump's re-election is giving rise to many anxieties, such as that of Dr Joseph Preston Baratta, an American historian of federalism and former representative to the United Nations in New York of the World Association of World Federalists (WAWF, now the WFM), which we are publishing in partnership with the Turin-based review, *The Federalist Debate*, edited by Lucio Levi.

Facing the most powerful man in the world, the European Union is beginning to understand that the future will be without its traditional post-war ally, much to the chagrin of the most Atlanticist. At the beginning of March, the European Commission proposed a funding package to support European defence. Entitled 'ReArm Europe' ('rearming Europe') and analysed at length in our magazine by Jo Leinen, Honorary President of UEF Europe, this action plan should enable the European Union to become more strategically autonomous. This initiative might seem highly innovative. But it is nothing of the sort: as far back as the early 1980s, Altiero Spinelli reminded us of the imperative need to build strategic autonomy in an archive studied by Hervé Moritz, President of the European Movement - France and a Crocodile Club specialist. However, here we must not forget or overlook the absolute necessity of a genuine common foreign policy built and controlled democratically, as Monica Frassoni, Vice-President of the European Movement International, reminds us.

Beyond the single issue of European defence, the return of Donald Trump also inspires a single word: chaos. Contributions from Jean-Guy Giraud, Dominique Méda, MEP Mounir Satouri, Robert Belot and Domenec Ruiz Devesa on various angles show us the extent to which the current world is leaping into the unknown.

Other topics include Hervé Moritz on the Crocodile Club between 1980 and 1986, Francesca Tortorella on the situation in the Middle East, Pier Virgilio Dastoli on the rise of the far right in Austria and the 'antidote' to 'nationalist degeneration', Chantal Meloni on universal justice, Céline Spector on the need for a European social contract as a basis for federalism, and Silvia Romano on the figure of Franca Trentin, as part of her 'Fédé'femmes' column. It would be impossible to summarise all the contributions made by our editors here, but we do invite readers to take a closer look and enjoy reading them, despite the less than glowing subjects.

Version française

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche constitue-t-il paradoxalement une chance pour l'intégration européenne ? C'est à cette question sempiternelle (car posée depuis 2016) que les fédéralistes européens sont confrontés. Le début du deuxième mandat du milliardaire américain tient malheureusement toutes ses promesses : saccage écologique et lubie extractiviste, attaques sans précédent contre la démocratie américaine, en premier lieu, et la séparation des pouvoirs, effet d'entraînement en faveur d'autres autocrates dans le monde, sacrifice de l'Ukraine face à la Russie...

La réélection de Donald Trump suscite des angoisses multiples, comme celle du Docteur Joseph Preston Baratta, historien américain du fédéralisme et ancien représentant auprès des Nations Unies à New York de la World Association of World Federalists (WAWF, aujourd'hui le WFM), que nous publions en partenariat avec la revue *The Federalist Debate* dirigée à Turin par Lucio Levi.

Face à l'homme le plus puissant du monde, l'Union européenne commence à comprendre que l'avenir se fera sans son allié traditionnel d'après-guerre, au grand dam des plus atlantistes. La Commission européenne a proposé dès le début du mois de mars un paquet de financements pour soutenir la défense européenne. Intitulé « ReArm Europe » (« réarmer l'Europe ») et longuement analysé dans notre revue par Jo Leinen, président honoraire de l'UEF Europe, ce plan d'action doit permettre une autonomisation stratégique de l'Union européenne. Cette initiative pourrait paraître très novatrice. Il n'en est pourtant rien : dès le début des années 1980, Altiero Spinelli rappelait l'impératif de construire une autonomie stratégique dans une archive étudiée par Hervé Moritz, président du Mouvement européen – France et spécialiste du Club du Crocodile. Pourtant ici, il ne faudrait pas oublier ou négliger la nécessité absolue d'une vraie politique étrangère commune construite et contrôlée démocratiquement, comme le rappelle la Vice-présidente du Mouvement européen International Monica Frassoni.

Au-delà du seul aspect de la défense européenne, le retour de Donald Trump inspire aussi un seul mot : chaos. Des contributions de Jean-Guy Giraud, Dominique Méda, du député européen Mounir Satouri, de Robert Belot, Domenec Ruiz Devesa sur divers angles nous montrent à quel point le monde actuel saute dans l'inconnu.

Dans d'autres sujets, Hervé Moritz revient notamment sur le Club du Crocodile entre 1980 et 1986, Francesca Tortorella sur la situation au Moyen-Orient, Pier Virgilio Dastoli sur la montée de l'extrême-droite en Autriche et « l'antidote » à apporter à la « dégénérescence nationaliste », Chantal Meloni sur la justice universelle, Céline Spector sur un nécessaire contrat social européen comme base au fédéralisme, Silvia Romano sur la figure de Franca Trentin, dans le cadre de sa chronique « Fédé'femmes ». Il serait ici impossible de résumer ici l'ensemble des contributions de nos rédactrices et rédacteurs, mais nous invitons bien sûr les lecteurs à s'y pencher et à en apprécier la lecture, malgré les sujets peu reluisants.

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Défense : Une victoire à la Pyrrhus pour le fédéralisme européen ?

Théo Boucart

Rédacteur en chef adjoint de *Fédéchoses*

Le 13 mars 2025



En présentant le plan « ReArm Europe » début mars lors d'un conseil européen extraordinaire, la Commission européenne a voulu se montrer à la hauteur de l'enjeu international actuel et semble déterrer la vieille idée d'une défense commune, fondement d'une Europe pleinement souveraine. Toutefois, ce plan ne résout pas tout et met en lumière certains manquements de la construction européenne.

« La vraie question à laquelle nous devons répondre est de savoir si l'Europe peut être à la hauteur des événements en agissant de manière décisive. C'est aussi de savoir si elle est prête et capable pour agir avec la rapidité et l'ambition nécessaires ». Le 04 mars dernier, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a voulu mettre un terme à l'insouciance stratégique de l'UE, bercée d'illusions sur la protection militaire américaine que le président Donald Trump s'est empressé de remettre en cause dès son retour à la maison blanche en abandonnant l'Ukraine et en s'alignant sur les positions politiques de Moscou.

La tempête *trumpienne* déferlant sur le monde depuis fin janvier est sans commune mesure avec son premier mandat de 2017 à 2021, c'est pourquoi l'Union européenne, comme à chaque fois au pied du mur, réagit avec les moyens qui sont les siens, bien loin de ceux dont disposent les États réellement souverains, mais consciente cette fois-ci de sa dimension géopolitique.

Alignement des planètes sur la défense européenne

Il faut dire que l'exécutif européen suit aussi l'impulsion donnée par des chefs d'État européens, notamment le président français Emmanuel Macron (trop content de revenir sur le devant de la scène en période de « quasi cohabitation » parlementaire) et le premier ministre britannique Keir Starmer. Ces derniers ont organisé début mars des rencontres de haut niveau pour réaffirmer l'engagement sans faille de l'Union européenne envers l'Ukraine, que l'altercation spectaculaire entre les présidents Zelensky et Trump le 28 février a plongée dans un degré inédit d'incertitude et de détresse.

Le plan « ReArm Europe » doit ainsi pallier les sinuosités de l'aide américaine en termes de fourniture d'armes et de

renseignements (provisoirement coupée jusqu'à la rencontre entre les négociateurs ukrainiens et américains en Arabie Saoudite le 11 mars). Il doit aussi mobiliser de nombreux outils financiers pour esquisser une stratégie européenne de défense. Cinq axes sont proposés : une clause d'exemption de respect des dispositions du Pacte de stabilité et de croissance pour permettre aux États membres de s'endetter pour la défense sans tomber sous le coup d'une procédure d'endettement excessive ; des prêts européens pour acheter ensemble ; l'utilisation du budget européen pour des actions rapides ; le recours aux capitaux privés et à la Banque européenne d'investissement. En tout, 800 milliards d'euros sont espérés.

Si l'accord de principe des États membres a été obtenu lors du Conseil européen du 6 mars (quoique contrarié par l'opposition du parlement néerlandais), les choses vont mettre du temps à se mettre en place, la Commission devra « être à la hauteur des événements et agir de manière décisive » en proposant les différents textes législatifs.

Toutefois, un élément pourrait faciliter ce chantier : par la voix de son très probable futur chancelier fédéral, Friedrich Merz, l'Allemagne s'apprête à faire le deuil (provisoire ?) de sa relation transatlantique militaire et se met à la hauteur des événements en souhaitant dépenser sans compter pour la défense. Une discussion avec le président Macron pour étendre le parapluie nucléaire français à ses partenaires européens pourrait aussi s'engager rapidement. Au pays du « frein à l'endettement » (*Schuldenbremse*) et de la doctrine militaire de maintien de la paix, c'est une révolution.

L'Union européenne, comme à chaque fois au pied du mur, réagit avec les moyens qui sont les siens, bien loin de ceux dont disposent les États réellement souverains, mais consciente cette fois-ci de sa dimension géopolitique

Le Parlement européen mis de côté

Si les fédéralistes européens doivent se féliciter d'avoir été une nouvelle fois « simply a generation ahead » sur la défense européenne, la Commission et le Conseil européen ont décidé de laisser de côté le Parlement européen, en recourant à l'article 122 du TFUE, selon lequel l'exécutif européen peut soumettre directement un texte au Conseil sans passer par le Parlement. Une décision regrettable, bien loin du contrôle exercé par le *Bundestag* sur la politique militaire de l'Allemagne. Toutefois, devant l'urgence de la situation et l'ampleur de la tâche qu'il reste à accomplir, les députés européens n'ont pas jugé utile de s'en insurger davantage, se contentant d'une simple résolution dans laquelle il n'est pas fait allusion de l'article 122.

Il ne faudrait pas que ce recours crée une boîte de pandore, destinée à contourner le Parlement européen dès qu'il est question de défense et de stratégie. Certes, les traités actuels

prévoient l'absence de procédure législative ordinaire pour la politique de sécurité et de défense, mais les dernières élections européennes ont montré un nouvel essor de la droite radicale et extrême. Un virage à droite causé selon la présidente du Parlement Roberta Metsola par la résignation et l'indifférence des électeurs européens, et pour qui le rôle de l'organe législatif européen dans ces questions doit permettre de « renforcer la confiance des citoyens dans notre Union ».

Une politique de défense commune n'aurait aucun sens sans une politique étrangère commune vraiment fonctionnelle.

Tout est à construire

Eu égard à la brusque accélération de l'histoire opérée par Donald Trump depuis deux mois, il est impossible de tirer des conclusions pérennes de l'action européenne depuis deux semaines. Néanmoins, les fédéralistes doivent continuer leur combat pour une Europe vraiment souveraine. Cela passe pour le moment par trois priorités.

Premièrement, le plan « ReArm Europe » doit être effectif le plus rapidement possible. « Le monde ne nous attend pas » avait dit Friedrich Merz au soir de la victoire de son parti aux élections législatives allemandes. Un adage particulièrement vrai pour l'Europe. Les États membres doivent progressivement augmenter la part de la défense dans leur PIB, mais sans remettre en cause leur modèle social et environnemental. Cela devra passer par une contribution de l'ensemble de la société, y compris les riches contribuables. Les prêts européens garantis par l'excellente notation financière de l'UE doivent être en outre le bras droit financier d'une vraie stratégie commune européenne portée sur la dissuasion. Il serait pour le moment stupide d'utiliser cet argent pour acheter du matériel américain quand des équivalences européennes sont disponibles sur le marché. De la même manière que Eutelsat peut remplacer un Starlink aux mains d'Elon Musk pour le renseignement militaire, l'Union doit encourager une industrie de la défense européenne.

Deuxièmement, une politique de défense commune n'aurait aucun sens sans une politique étrangère commune vraiment fonctionnelle. L'adoption de la « boussole stratégique » au lendemain du déclenchement de la guerre à haute intensité en Ukraine a permis de faire bouger les lignes, mais la politique étrangère reste la chasse gardée de l'unanimité des États membres. Or, la Hongrie continue de jouer les trouble-fêtes en ayant refusé de signer les conclusions du Conseil européen dans lesquelles le soutien à l'Ukraine est réaffirmé. Une voix unique et efficace pour les affaires extérieures est intrinsèquement incompatible avec le principe d'unanimité. En d'autres termes, la protection et la survie de l'Union européenne dépend de la formation d'un État fédéral européen, ni plus ni moins.

Troisièmement, on peut qualifier le plan « ReArm Europe » de victoire à la Pyrrhus en grande partie parce qu'il éclipe davantage les graves menaces exercées sur le pacte vert européen. Dans une société largement *technosolutionniste*, encore trop manichéenne sur l'opposition croissance / protection de l'environnement, l'impératif de défense empêche de voir le lien consubstantiel qu'il entretient avec les priorités du pacte vert. Pourtant, comme l'a rappelé la vice-présidente de la Commission Teresa Ribera dans un entretien au journal *Le Monde*, celui-ci est flagrant : favoriser l'autonomie stratégique européenne, c'est renoncer à acheter du gaz naturel liquéfié russe et américain au profit du développement des sources d'énergies bas-carbone, des renouvelables et dans une moindre mesure du nucléaire. C'est aussi renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique pour éviter une raréfaction irréversible des ressources qui renforcerait par conséquent davantage de visées impérialistes.

Le fédéralisme est consubstantiel à la marche de l'histoire, qu'elle aille vers la paix universelle désirée par Kant, ou bien qu'elle se perde dans les affres d'un choc des civilisations *buntingionien*. Les événements actuels montrent derechef que nous avons raison et que nous devons tendre vers une UE puissante, indépendante, démocratique et durable.

Les Européens, satellites ou partenaires ?

Une archive trouvée, valorisée et introduite par Hervé Moritz

Docteur en histoire contemporaine, Président du Mouvement européen France

En septembre 1981, Altiero Spinelli, militant fédéraliste et parlementaire européen depuis 1976, publie un texte sur la création d'une défense européenne et la nécessaire réforme des Communautés pour y parvenir dans la lettre « Crocodile » qu'il adresse à ses collègues parlementaires européens. C'est à la même période que les premières mobilisations pacifistes émergent en Europe occidentale contre le déploiement des euromissiles dans le contexte de Guerre froide. Le réchauffement des tensions entre l'Union soviétique et les États-Unis ravive en effet les inquiétudes sur la sécurité européenne et repose la question d'une défense commune pour favoriser l'autonomie des Européens en la matière après l'échec de la CED dans les années 1950.

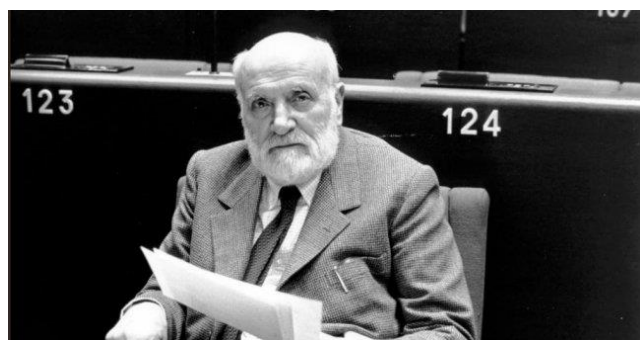
L'auteur exhorte les Européens à prendre leur sécurité en main grâce à la création d'une défense commune. Bien qu'intégrée au sein de l'OTAN, cette défense européenne modifierait selon lui considérablement les relations entre les États-Unis et les États européens, ces derniers passant d'États vassaux à de véritables partenaires pour leurs alliés américains. Altiero Spinelli lie l'urgence de bâtir une défense européenne pour répondre aux menaces qui pèsent sur la sécurité des Européens à la nécessaire réforme du système communautaire qu'il appelle à dépasser pour faire émerger un véritable gouvernement européen. Il invite en effet à penser une gouvernance intégrée de cette défense commune, en citant en exemple le projet de Communauté européenne de défense et de Communauté politique européenne des années 1950.

Son article fait suite à l'adoption par le Parlement européen, le 9 juillet 1981, d'une résolution portée par les membres du Club du Crocodile, fondé un an auparavant. La résolution prévoit la création d'une commission permanente pour les affaires institutionnelles au Parlement européen dans le but de préparer un projet de traité d'Union européenne auquel ils donnent une valeur de constitution pour l'Europe. Les membres du Club du Crocodile entendent notamment donner davantage de prérogatives et de compétences à l'Union en matière de diplomatie, de sécurité et de défense. Le projet d'Union européenne que le Parlement européen compte rédiger est une aubaine pour renforcer la politique européenne de sécurité et de défense. Le projet, adopté par le Parlement européen en février 1984, mais délaissé par les gouvernements nationaux, n'entre toutefois jamais en vigueur.

Nous reproduisons ici une partie de cet article, dont la résonance troublante avec le bouleversement actuel que vit l'Europe, les préoccupations des Européens et la nécessité de construire son autonomie stratégique nous a frappé.

Altiero Spinelli

Septembre 1981, lettre « Crocodile »



L'unité européenne est devenue un des grands thèmes permanents de notre époque parce que nombreuses et graves sont les raisons pour lesquelles l'Europe démocratique a besoin d'un gouvernement européen réel, doté de pouvoirs réels, se fondant sur une légitimation démocratique européenne, agissant sur la base de lois européennes, ayant défini avec précision ses propres tâches et compétences ainsi que celles des États membres. [...]

Tant que l'ordre européen tout insatisfaisant qu'il soit, apparaît figé, il est presque inévitable que la crainte prévale sur l'espoir, les hommes d'État, ayant prononcé d'abstraites professions de foi européenne, n'osent même pas penser à modifier sérieusement cet ordre.

Pour qu'ils l'osent, le cours des choses doit avoir rendu fluide et incertain l'ordre européen sur quelque point important, doit

obliger à le repenser et à le modifier, doit placer les Européens devant une croisée des chemins, dans l'obligation politique de choisir entre plusieurs nouveaux ordres possibles. Le bond en avant de la construction européenne devient alors probable, les obstacles étant perçus comme des difficultés à surmonter plutôt que comme des raisons pour renoncer.

Or nous nous trouvons aujourd'hui dans un de ces moments propices. Sur un point extrêmement important, l'ordre européen est, en effet, devenu fluide et incertain, un effort d'imagination et d'action s'impose pour en rétablir un nouveau qui tienne compte des données nouvelles. Il s'agit ni plus ni moins que de la politique de sécurité de l'Europe occidentale.

La sécurité européenne depuis les années '50

Depuis la fin de la guerre jusqu'à présent, les responsables de dernière instance, et par conséquent un rôle dominant, ont été assurés par les États-Unis. C'est vrai pour les deux aspects de la politique de sécurité, aussi bien pour la politique militaire proprement dite - qui concerne les plans stratégiques, le déploiement des forces armées, la production des armes - que pour la politique étrangère qui s'occupe du maintien de la bonne entente entre alliés, veille à ce que les pays neutres ne basculent pas dans le camp opposé, et maintient le contact avec l'adversaire possible, en gérant la détente ou la tension avec lui.

En 1952-53, les Européens avaient essayé de modifier cette position dominante américaine en tentant de créer une Communauté de Défense (CED) et une Communauté politique (CPE) ; mais ils ne furent pas capables de mener à bien ces deux initiatives, et ont accepté leur position subalterne.

Puisque la perspective stratégique et diplomatique de la défense européenne était la même, vue de Washington et vue des capitales européennes, les Européens pouvaient faire confiance, sans trop de préoccupations, au leadership américain dans ces secteurs. En effet, un éventuel conflit armé en Europe aurait entraîné un tel engagement nucléaire, qu'il aurait impliqué nécessairement le conflit direct et global entre les deux empires, par conséquent détente et tension entre États-Unis et URSS impliquaient nécessairement la même détente ou tension entre Europe occidentale et URSS.

[...]

Les armes modernes et la présence d'empires avec des ambitions mondiales ôtent toute signification à l'idée même de défense nationale.

Le destin de l'Europe des États souverains

Le nouvel ordre qui d'une manière ou d'une autre se formera ne pourra pas être l'ordre rêvé par nos nationalistes et nos pacifistes, constitué par un ensemble d'États neutres, chacun pensant à sa manière à sa défense et à sa diplomatie nationales. Les armes modernes et la présence d'empires avec des ambitions mondiales ôtent toute signification à l'idée même de défense nationale. Le spectacle mélancolique que nous voyons partout dans le monde est que tout pays prêt même héroïquement prêt à une simple guerre nationale est toujours un pays prêt à devenir un pion manœuvré par des joueurs qui le dépassent, sur un échiquier qui le dépasse. Les armes nucléaires de théâtre soulignent davantage le fait que la sécurité et la défense de l'Europe ne peuvent plus avoir qu'une dimension européenne. Pour cette même raison, aucun des États européens n'a ni la capacité, ni le droit d'incarner sur la scène diplomatique internationale les exigences européennes. Toute l'agitation récente de nos chefs de gouvernements et de nos ministres des Affaires étrangères a quelque chose de fantomatique. S'ils continuent sur ce chemin, chaque pays devra finir par s'adapter de bonne ou de mauvaise grâce aux pressions, désormais très actives, des Américains.

Tant que les Européens n'auront pas d'unité politique à eux dans la diplomatie et la stratégie, quelqu'un devra assumer la responsabilité d'ensemble diplomatique et stratégique pour le théâtre européen et ce rôle sera nécessairement assuré par les Américains. Mais puisque désormais pour ceux-ci les données de la sécurité de l'Europe ne coïncident plus avec les leurs, la défense et la diplomatie européennes ne seront plus qu'un bastion avancé de la défense et de la diplomatie américaines.

L'heure de l'action

Si les Européens veulent redevenir maîtres de leur défense et de leur diplomatie, de leurs armements et de leurs négociations, s'ils veulent traiter en partenaires égaux avec les Américains les modalités et les conditions qui lieront dans l'Alliance les plans stratégiques et diplomatiques des uns et des autres, s'ils veulent participer à la table des négociations avec l'URSS en parlant de leur propre voix, ils devront se décider à

former enfin un gouvernement commun chargé de la défense et de la politique étrangère européennes, c'est-à-dire l'Union européenne. Les Européens sont acculés, dans le cadre de l'Alliance atlantique, au choix entre une politique de sécurité, certes de dimension européenne, mais menée par les Américains, et subordonnée à leurs priorités, ou bien une politique de sécurité européenne, faite par les Européens pour les Européens. Satellites ou partenaires : tertium non datur.

L'Europe s'est déjà trouvée dans des situations semblables qu'il convient de ne pas oublier. En 1950, l'ordre européen occidental fondé sur l'Autorité de la Ruhr s'effritait, parce qu'on ne pouvait reconstruire l'Europe en renonçant à utiliser le potentiel industriel allemand. Les Américains demandèrent aux Européens de dissoudre cette Autorité et de restituer à l'Allemagne la possibilité de produire librement charbon et acier, en s'offrant comme garants que cette puissance économique renaissante ne serait plus employée dans des buts

de puissance nationale. Dans un mémorandum fameux, qui est le véritable acte de naissance politique de la Communauté, Monnet démontra à Schuman que l'Autorité de la Ruhr était en tout cas condamnée, qu'il n'y avait pas une alternative française à la proposition américaine, parce que Washington aurait entraîné un à un tous les autres pays européens. En revanche, il y avait une alternative européenne. Cette alternative se présentait à ce moment dans les termes : satellites ou partenaires ? Schuman comprit et deux ans plus tard la première Communauté européenne était née.

En 1951, l'ordre européen occidental fondé sur l'interdiction du réarmement de l'Allemagne s'effritait parce qu'on ne pouvait pas organiser la défense de l'Europe, et en particulier de l'Allemagne occidentale, en renonçant à utiliser le potentiel militaire de celle-ci. Les Américains proposèrent de reconstituer une armée allemande en s'offrant comme garants qu'elle n'aurait plus été employée pour des buts de puissance nationale. Encore une fois il n'y avait pas d'alternative nationale à la proposition américaine qui aurait été acceptée par tous l'un après l'autre. Il existait toutefois une alternative européenne, qui produisit le projet de la CED et ensuite celui de la Communauté politique. Cette fois-ci les Européens ne furent pas capables de mener leur projet jusqu'à sa réalisation, mais la faillite de la CED, qui entraîna celle de la CPE, ne rétablit pas l'ordre précédent. Ce fut le plan original américain qui se réalisa et depuis lors la défense européenne est sous l'égide américaine.

Aujourd'hui de nouveau l'ordre européen, fondé sur la coïncidence totale entre politique étrangère et militaire des États-Unis et de l'Europe occidentale, est en train de s'effriter. Les Américains proposent l'organisation d'un théâtre européen distinct du théâtre mondial, et placé sous leur tutelle. Il n'y a pas d'alternatives nationales à cette proposition, car le théâtre européen est une réalité, et l'alliance avec l'Amérique reste une nécessité. Tous les pays européens finiraient par accepter l'un après l'autre la proposition de Washington... Mais il y a une alternative européenne. Encore une fois : satellites ou partenaires ?

Deux ou trois ans s'écouleront avant que les missiles qu'on a commencé à construire soient installés, que tous les jeux soient faits, que tout soit de nouveau figé. Dieu sait pour combien de temps... ou pour combien peu de temps. Pendant cette courte période, le problème d'une politique extérieure et de défense de l'Europe restera ouvert. C'est le caractère dramatique et l'urgence de ce choix qui [en] fait [...] un moment propice pour la décision.

L'union européenne face au chaos américain

Jean-Guy Giraud

Ancien président de l'UEF France

Publié le 14 février 2025 sur son blog *Les amis du traité de Lisbonne*

La nouvelle administration dirigée par Donald Trump provoque un profond bouleversement (un quasi-cahos) au sein du système politique américain. Ce désordre est susceptible d'affecter la politique étrangère des états-unis et de déstabiliser les relations internationales. L'Union européenne pourrait être impactée à plusieurs niveaux - notamment sur le plan économique. Ses liens étroits avec les États-unis limitent sa capacité de réaction et l'incitent plutôt à rechercher apaisement et compromis. Si nécessaire elle dispose de différents moyens de protection voire de représailles. Mais la question majeure est : sera-t-elle capable d'adopter une position commune dans un conflit avec les États-unis ?

Le chaos domestique et international créé par l'administration Trump

• *Le chaos domestique*

En moins de 3 semaines, l'administration Trump a amorcé depuis le 20 janvier 2025 une véritable entreprise de démolition de pans entiers de la structure constitutionnelle et institutionnelle des États-Unis.

Une série de décisions quasi-quotidiennes - véritables oukases présidentiels - ont bouleversé le fonctionnement de nombreux départements et agences : suppression de services entiers, intrusion dans leur fonctionnement, blocage de leur financement, renvoi de leurs dirigeants, mises à pied de centaines d'agents, etc ... Une sorte de stratégie du chaos - assimilée à l'usage d'une « wrecking ball », basée sur la rapidité, l'inondation et l'écrasement, créant stupeur et paralysie dans de nombreux organes fédéraux y compris les plus névralgiques comme le Trésor, l'Office du budget, la CIA, le FBI, le Bureau de protection des consommateurs, etc ...

Cette prise en mains unilatérale, expéditive et extensive du pouvoir présidentiel remet en cause l'ordre constitutionnel américain basé sur la répartition et l'équilibre des pouvoirs exécutif, parlementaire et judiciaire. Elle marginalise en particulier le rôle du Congrès en outrepassant ses fonctions législative et budgétaire et en annihilant son contrôle sur l'action du Président.

Au total, une situation inusitée de chaos administratif, de crise constitutionnelle et de suspension de l'État de droit sans précédent dans l'histoire de la République américaine.

• *Le chaos international*

L'administration Trump fait preuve de la même brutalité et du même mépris des règles dans son action extérieure : diplomatie, défense, gestion des conflits, droit et organisations internationales, commerce ...

Son exercice disruptif de la politique étrangère substitue une pratique primitive du « deal » - réduit à sa plus simple expression - à celle de négociations diplomatiques prenant soigneusement en compte la gravité, la complexité et la

fragilité des situations et des conflits. Les cas de l'Ukraine et de Gaza sont les plus frappants : les accords proposés par l'administration Trump sont basés sur une sorte de troc marchand où l'acquisition de matières premières (Ukraine) et la création d'un complexe touristique (Gaza) constituent l'élément principal du deal. De même, les surprenantes intentions de main mise territoriale sur le Groenland ou sur Panama sont ouvertement inspirées par des motifs économiques. Propositions et intentions accompagnées de menaces de rétorsion basées sur la puissance économique et financière américaine, sur sa politique tarifaire et sur son pouvoir « extra-territorial ».

À l'instar de son rejet de tout contre-pouvoir interne, l'administration Trump souhaite s'affranchir de toute contrainte internationale - qu'il s'agisse d'accords (Chartes, Traités) ou de participation à des organisations mondiales ou régionales. Elle a ainsi annoncé son retrait de l'accord de Paris ou de l'OMS. Elle maintient le blocage du fonctionnement ou du financement de l'OMC ou de l'UNESCO, s'oppose directement à l'UNWRA ou à la CPI, etc... D'autre part, la prise en mains du Trésor et sa gestion imprévisible par l'administration font courir le risque d'une rupture de la confiance des détenteurs étrangers d'obligations souveraines américaines et donc d'une éventuelle crise financière internationale.

De même, elle remet en cause le rôle et la politique des États-Unis dans les deux domaines névralgiques du climat ou de l'aide au développement. En particulier, le blocage des financements de l'agence de l'USAID provoque, au niveau mondial, une réduction sensible de l'aide humanitaire.

Plus préoccupant encore pour l'Europe, elle affaiblit la crédibilité de l'Alliance atlantique en menaçant de réduire sa contribution militaire et financière à l'OTAN et en traitant directement avec la Russie sans consulter ni associer ses partenaires européens.

Au total, c'est une nouvelle conception westphalienne et impériale des relations internationales qui se met en place - caractérisée par l'exercice unilatéral de la politique étrangère nationale, privilégiant les rapports de force directs d'État à État et s'affranchissant de toute contrainte liée à des accords, alliances, organisations ou règles internationaux.

L'UE face au chaos américain : impact et réaction

• *L'impact économique et stratégique*

Le chaos créé par l'administration Trump met soudainement et cruellement en évidence la dépendance de l'UE face aux États-Unis. L'étroite et croissante imbrication des économies américaine et européenne (flux commerciaux de biens et services - relations financières et monétaires - investissements croisés - réseaux informatiques, etc) dans laquelle la puissance

américaine joue un rôle dominant rend l'Europe particulièrement vulnérable à une soudaine offensive unilatérale de son « partenaire ». Cette domination est plus évidente encore sur le plan stratégique, notamment au sein de l'OTAN où c'est le poids militaire des États-Unis qui assure en réalité la dissuasion et la protection de l'Europe.

Si cette relation asymétrique structurelle USA/UE a pu, jusqu'ici, être gérée de façon plutôt rationnelle et pacifique - la situation a été radicalement modifiée par l'administration Trump. Celle-ci manifeste, de façon surprenante, une hostilité toute particulière vis à vis de l'Union européenne en tant que telle. Au delà du reproche légitime relatif au déséquilibre des échanges commerciaux, elle critique et conteste l'existence même d'un bloc économique européen et exige de ne traiter séparément, d'État à État, qu'avec chacun de ses membres. L'UE est « méchante » non seulement par nature mais aussi de par certaines de ses politiques : abus de réglementation, protectionnisme, militantisme climatique, développement de thèses wokistes, etc...

D'autre part, l'UE ne saurait prétendre jouer un rôle stratégique du fait de la faiblesse de la capacité militaire de ses États membres et, en toute hypothèse, de son incapacité à concevoir et mettre en oeuvre une politique commune de défense crédible. Si bien qu'au final ce sont les États-Unis qui « payent » pour assurer sa sécurité en Europe même. Pour toutes ces raisons, l'administration Trump estime que l'UE n'a pas vocation à jouer un rôle de premier plan dans le traitement et la résolution des conflits internationaux tels que l'Ukraine ou la Palestine.

• *La réaction européenne*

En matière économique, l'UE dispose de différents instruments de résistance voire d'opposition à des décisions jugées agressives de tout État tiers. Le principal outil est d'ordre commercial : elle peut rapidement et efficacement répliquer à des hausses de tarifs douaniers ou à d'autres mesures restrictives. Elle possède dans ce domaine une compétence directe (« exclusive ») permettant à la Commission d'agir avec rapidité et de façon ciblée, c'est à dire calibrée en fonction de la nature et de l'intensité de l'attaque ». Elle dispose également de toute une batterie d'outils réglementaires pour neutraliser les effets dommageables induits par des législations extérieures par exemple en matière de régulation des réseaux informatiques, de normes sanitaires ou environnementales, de règles anti-subsidies, de contrôle des investissements étrangers, etc ...

Depuis... décembre 2024, l'UE possède d'un nouvel instrument de défense « mixte » qui combine les aspects économiques et stratégiques d'une éventuelle réaction européenne. Ce « mécanisme anti-coercition » permet à l'Union de prendre des contre-mesures à l'égard d'un État tiers en cas de pressions économiques délibérées et avérées affectant la sécurité économique de l'UE ou d'un de ses États membres. Ces mesures peuvent être prises par la Commission suite à un accord de principe donné par le Conseil (à la majorité qualifiée).¹

À ce jour (14/2/24), l'administration Trump n'a pas adopté de décisions véritablement agressives vis à vis de l'UE -

contrairement par exemple à l'imposition de tarifs douaniers punitifs à l'encontre de ses deux voisins canadien et mexicain. Mais la forte probabilité de prochaines mesures à son encontre amène à poser la question de son éventuelle réaction.

L'UE semble avoir adopté jusqu'ici une attitude prudente et attentiste. Face à l'imprévisibilité quasi-émotionnelle de l'administration Trump et de sa tactique de « poker-menteur », les institutions et les États membres privilégient une stratégie d'« apaisement ». Cette administration est en effet issue d'un vote populaire majoritaire, dispose d'une majorité parlementaire et bénéficie du soutien d'une large partie de l'opinion. En dépit des excès soulignés ci-dessus, les contre-pouvoirs internes de la justice, de la presse ou de la société civile ne se sont guère manifestés. De sorte que toute réaction jugée hostile de la part de l'UE risquerait d'être qualifiée d'« anti-américaine » et ne ferait qu'aggraver le climat général des relations transatlantiques. D'autre part, les États-Unis demeurent une démocratie électorale : des élections législatives auront lieu en Novembre 2026 et le mandat non renouvelable du Président Trump prendra fin en janvier 2029 : d'ici là - ou à ces échéances - la situation volatile actuelle pourrait se stabiliser.

Surtout, l'Europe doit tenir compte des répercussions géopolitiques d'un éventuel conflit économique caractérisé sur l'évolution autrement préoccupante de la question ukrainienne (non directement abordée dans la présente note). Dans ces circonstances, le maintien au moins apparent d'une solidarité atlantique peut être jugé prioritaire.

Enfin, la situation interne au sein des Institutions (en pratique au sein du Conseil européen) ne se prête guère à de fortes réactions européennes. De fait, les positions des 27 États membres vis à vis des États-Unis en général et de l'administration Trump en particulier sont assez divergentes tant en raison de la disparité de leurs liens économiques particuliers avec les USA que des positionnements politiques, idéologiques et géo-stratégiques des gouvernements en place. Et il se trouve que le conflit ukrainien ne fait qu'accentuer fortement ces disparités. Dans ces circonstances, il revient principalement à la Commission - si nécessaire poussée par le Parlement - de juger de l'opportunité de contre-mesures économiques plus ou moins énergiques pour défendre les intérêts tant de l'UE dans son ensemble que de ses États membres individuellement.

Avec quelque exagération, des commentateurs ont pu déclarer que l'UE se trouve dans la situation d'« un lapin aveuglé par les phares trumpiens »... Toutefois, son désarroi n'est qu'à la mesure de l'imprévisible chaos provoqué - y compris en son sein - par cette administration. Elle dispose cependant, le cas échéant, de certains moyens de protection - voire de rétorsion - à la fois opérationnels, modulables et graduels. Mais, répétons-le, c'est la « big picture » du conflit ukrainien qui domine la scène. Si une perspective de solution durable et acceptable par toutes les parties (y compris ukrainienne) devait se dessiner - même en l'absence de participation directe de l'UE - la dispute économique transatlantique pourrait être gérée dossier par dossier et aboutir à un compromis de moindre mal dans l'intérêt réciproque des deux parties.

¹https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CONSIL%3APE_34_2023_REV_1&qid=1701875426868

Dominique Méda : « Devant la sidérante volte-face du président américain, l'Europe apparaît soudainement comme une présence familière et rassurante »

Dominique Méda

Philosophe et sociologue

Cette tribune, initialement publiée sur *Le Monde* le 22 mars, est reproduite avec l'accord de son auteur.

En désignant l'Union européenne (UE) comme son adversaire, Donald Trump a peut-être rendu aux Européens un extraordinaire service. En effet, alors que l'UE n'avait pas progressé institutionnellement parlant, depuis plusieurs décennies, que les opinions publiques continuaient à s'en désintéresser, que les éditeurs déconseillaient d'écrire sur l'Europe suggérant que ce serait un four assuré, l'UE est brutalement revenue au cœur des conversations et des espoirs. Alors qu'elle était considérée, à l'extrême gauche comme à l'extrême droite, comme l'ennemie à combattre, l'appel à en sortir n'étant jamais loin, l'UE apparaît soudainement comme une présence familière, rassurante, protectrice. Et, alors que, auparavant, tous les partis de gouvernement essayaient de faire porter à la Commission européenne le chapeau des décisions impopulaires, Ursula von der Leyen, sa présidente, prend aujourd'hui des airs de matriarche.

Devant la sidérante volte-face du président américain, les Européens ont enfin décidé de renforcer leurs liens, d'apporter une réponse commune à la double menace représentée par la Russie et les Etats-Unis, et semblent avoir brutalement pris conscience de tout ce qui les rassemble.

De fait, si, vu de l'intérieur, on a tendance à grossir les différences politiques, économiques et culturelles existant entre les Etats membres, la Charte des droits fondamentaux de l'UE – signée en 2000 mais dotée d'une force juridique égale à celle des traités depuis 2009 [lorsque le traité de Lisbonne, qui l'a intégrée en 2007, entre en vigueur] – montre de façon éclatante la singularité de l'UE et des valeurs qu'elle proclame : « *L'UE se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'Etat de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'UE et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice.* »

Les Vingt-Six [la Hongrie ayant choisi de ne pas s'associer à ce mouvement] viennent de décider de renforcer considérablement leur potentiel et leurs dépenses militaires pour défendre ces valeurs. A la suite de cette première décision essentielle, de nombreuses questions se posent. Ne craignons pas d'utiliser des termes galvaudés : l'Europe est à la croisée des chemins, et le choix de la meilleure stratégie est délicat.

Faut-il profiter de ce premier pas pour forcer le destin et promouvoir ces Etats-Unis d'Europe dont les fédéralistes européens réunis à La Haye avaient dessiné les contours en 1948 et qu'ils avaient continué à promouvoir, en vain, avec le projet de Communauté européenne de défense en 1952, finalement refusé par la France ? Et, dans ce cas, faut-il engager sans plus tarder une grande réforme institutionnelle visant à supprimer le droit de veto et à étendre le champ d'application du vote à la majorité qualifiée, notamment pour la fiscalité, le social et la politique étrangère et de sécurité ?

Les facteurs de blocage – tel que le frein à l'endettement en Allemagne – semblent, en effet, tomber les uns après les autres. Les temps semblent mûrs pour porter l'idée d'un budget européen, qui ne reposerait plus sur des contributions

nationales mais sur des ressources propres – et permettrait de financer les grands chantiers à ouvrir.

Occasion unique de réconciliation

Faut-il engager ces réformes institutionnelles au niveau des Vingt-Sept ou plutôt distinguer au sein de l'UE différents regroupements d'Etat membres volontaires organisés en cercles concentriques permettant aux plus investis d'aller de l'avant et d'engager ensemble certaines actions, comme le suggérait le passionnant rapport « Naviguer en haute mer : réforme et élargissement de l'UE au XXI^e siècle », rendu en 2023 par un groupe de haut niveau ? Ce sont toutes ces questions qui devraient faire, en ce moment même, l'objet de conversations et de débats publics dans tous les Etats membres.

En tout cas, ce que nous ne pouvons pas nous permettre, c'est une focalisation exclusive sur le pilier militaire, au détriment de la question écologique et de la question sociale. Augmenter les dépenses militaires en démantelant les avancées européennes en matière de transition écologique (comme la Commission semble tentée de le faire) serait inefficace économiquement en plus d'être irresponsable. Le faire en obligeant les Etats membres à réduire la voilure de leur modèle social serait catastrophique.

Nous avons une occasion unique de réconcilier les Européens avec le projet d'une UE toujours plus étroite. Ce n'est certainement pas en rabaissant les dépenses sociales que cela adviendra. Ni en remettant en cause les avancées récentes obtenues de haute lutte comme certains cherchent à le faire actuellement avec la directive sur les salaires équitables. C'est au contraire le moment pour l'UE de montrer qu'elle peut protéger les ressortissants des Etats membres en améliorant concrètement leurs conditions de vie quotidiennes.

Cela ne sera possible que si l'UE déploie une véritable politique industrielle, lance des grands travaux pour améliorer les infrastructures des pays membres (rend par exemple possible, et financièrement accessible à tous les citoyens de l'UE, la traversée des vingt-sept Etats membres en train), finance de grands programmes d'amélioration des compétences et des qualifications, soutient la création de « champions » européens, rompt avec la doxa de la supériorité de la concurrence sur la coopération, etc.

Cela suppose aussi de renouer avec la revendication française, formulée (malheureusement en vain) dès 1948 puis en 1956, de conditionner l'extension du marché à l'harmonisation des législations sociales et fiscales, et donc de mettre un terme à la concurrence fiscale exacerbée que se livrent les Etats membres, qui sape les bases taxables de ceux-ci et compromet leur solidarité.

L'économie de guerre ne sera acceptée que si elle s'accompagne de la promesse d'un mieux-être social pour les citoyens européens.

La réélection de Trump

Joseph Preston Baratta

Historien américain du fédéralisme mondial et européen
Article publié en partenariat avec *The Federalist Debate* de Turin
Traduit de l'anglais par Théo Boucart

Ceci est un billet personnel sur la réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique. Je sais que vous êtes très préoccupé par les menaces de guerre en Europe émanant du conflit de haute intensité de la Russie en Ukraine. Vous êtes également préoccupés par les élections européennes (européennes, françaises, allemandes et autres) qui, dans l'ensemble, ont marqué un tournant historique vers des gouvernements autoritaires et populistes hostiles au projet européen. Ces changements, qui surviennent après toute une vie de lutte pour construire la paix en Europe par le biais d'une union fédérale d'États, doivent être très troublants pour vous. Ils le sont aussi pour moi, avec mon souci plus lointain d'une union de tous les États établissant la paix sur terre. Nous devons comprendre ce qui se passe. Peut-être que ce que je dis vous sera utile dans la rédaction de *The Federalist Debate* (et de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*).

Trump n'a pas fait campagne sur les sujets internationaux. Il

[Après le départ de Trump, l'auteur s'attend] à des amendements dans la Constitution garantissant ses changements ou, au contraire, à des amendements empêchant la montée d'un tyran populaire similaire à l'avenir.

s'est entièrement concentré sur les affaires intérieures. La première chose à comprendre est la suivante : pourquoi tant d'Américains ont-ils voté pour lui ? Le vote populaire était de 75,5 millions contre 71,7 millions (*pour Kamala Harris, ndt*) ; le vote du collège électoral, 312 (270 nécessaires) contre 226. « Trump revient en force », titrait le *New York Times*. L'opinion publique penche sans aucun doute vers l'autoritarisme, mais cela ressemble davantage à la « grandeur » américaine de la période 1945-1980, lorsque notre PIB représentait la moitié de celui du monde, que nous assumions facilement le rôle de chef de file en Occident en matière de politique étrangère, que l'industrie manufacturière était florissante et que les familles étaient à l'abri du besoin. Trump a été comparé à Hitler, parmi les fascistes, mais la comparaison serait plus proche de Mussolini, qui était si grandiloquent et sûr de lui. La plupart des électeurs interrogés n'étaient pas si préoccupés par la « menace pour la démocratie ». Ils s'inquiètent des problèmes quotidiens, tels que l'inflation dans les magasins d'alimentation, l'invasion des frontières par les immigrés et la préparation des enfants à des opérations chirurgicales visant à modifier leur sexe. Les démocrates ont essayé d'élever les questions à la direction du pays, mais les républicains ont gardé les choses en sourdine, en s'appuyant sur les ressentiments concernant la vie locale.

C'est une erreur de penser qu'une si grande majorité du peuple américain a été persuadée par la rhétorique de Trump, ou qu'elle est fondamentalement d'accord avec son langage diviseur, nationaliste, raciste, sexiste et anti-immigrés. Non. La majorité reflète une division historique très profonde du public entre la classe ouvrière et la classe moyenne contre l'élite libérale (les dix pour cent), qui remonte à

l'administration Reagan de 1980 et à ses politiques ultérieures de néolibéralisme (*inspirées par Milton Friedman, ndt*) qui ont reconstruit le pays. Lorsqu'on leur pose la question, les membres du mouvement MAGA (Make America Great Again) répondent : « He gets us » (Il nous comprend), « He understand us » (Il nous comprend). « He fights for us » (Il se bat pour nous, il va réformer et réduire le gouvernement). Lorsqu'on les interroge sur ses remarques désobligeantes à l'égard des minorités, ils répondent : « Oh, c'est juste sa façon de parler, ça n'a pas d'importance ». Ou encore, à propos de sa condamnation pour fraude et de trois autres affaires judiciaires, dont l'une remonte à la tentative de coup d'État dans la capitale le 6 janvier (2020) : « Oh, ce n'est que de la politique. Les démocrates utilisent la loi contre lui, et lui, à son tour, utilisera la loi contre eux. » La majorité ne voit pas comment l'État de droit est érodé par les retards de la justice et la défiance.

La situation est tout simplement anarchique. Les premiers graphiques de Thomas Piketty, dans *Capital et idéologie*, sur la croissance des inégalités dans le monde depuis 1980, m'éclairent le plus. (Ses données proviennent à la fois d'Europe et d'Amérique, ce qui est logique car les effets sur la montée de l'autoritarisme sont très similaires). Les gains de revenu national depuis la période Reagan sont allés principalement aux dix pour cent supérieurs de la population (de 17-35% à 34-55%), tandis que les quatre-vingt-dix pour cent inférieurs (classe ouvrière et classe moyenne) n'ont gagné que 15-20%. Les mesures de la croissance économique ont également favorisé le décile supérieur, tandis que les classes moyennes et inférieures ont en fait perdu leur emprise. Les gains de la tranche supérieure de 1% sont encore plus spectaculaires, puisqu'ils atteignent 27%. Toute la classe des milliardaires a été créée à partir de l'égalité approximative qui existait dans les années 50 et 60, lorsque leurs revenus étaient taxés à hauteur de 70%. En 1944, au cours de la dernière année de guerre, la tranche d'imposition la plus élevée, selon les statistiques historiques des États-Unis, était de 94%. Ces inégalités ont aujourd'hui des effets politiques. Je regarde les choses d'un point de vue historique. Comment les historiens verront-ils l'élection de Trump en 2024 dans 50 ou 100 ans ? Je pense qu'ils y verront un tournant historique pour la démocratie américaine : comme Ronald Reagan en 1980 (néolibéralisme), Franklin D. Roosevelt en 1932 (social-démocratie), Abraham Lincoln en 1860 (préservation de l'Union et abolition de l'esclavage), Andrew Jackson en 1828 (suffrage universel) et Thomas Jefferson en 1800 (essor du système des partis). De ce point de vue, Trump en 2024 marquera un tournant historique dans la démocratie américaine vers l'autoritarisme – la centralisation du pouvoir exécutif au sein de la présidence. Il y est parvenu en s'adressant à une nette majorité du peuple américain issue de la classe ouvrière et de la classe moyenne, en rébellion contre l'élite, les universitaires et les dirigeants libéraux du parti démocrate (comme le dit David Brooks, éminent

commentateur du *NYT*), qui en étaient venus à mépriser les pauvres.

Je m'attends – peut-être après le départ de Trump dans quatre ans, s'il part – à des amendements dans la Constitution garantissant ses changements ou, au contraire, à des amendements empêchant la montée d'un tyran populaire similaire à l'avenir.

Je n'ai entendu aucune remarque sur l'UE. Il dénigre M. Macron et M. Scholz pour leurs difficultés économiques, mais il ne semble pas s'opposer à l'objectif à long terme de l'Union. En ce qui concerne l'OTAN, c'est différent. Trump s'est plaint des « resquilleurs » (les alliés qui ne paient pas leur contribution obligatoire de 2% du PIB), mais il ne fait que menacer de retirer les États-Unis de l'alliance. Il va bousculer les choses, mais je ne pense pas qu'il ne comprenne pas les raisons du *leadership* américain. Parfois, Trump est décrit comme un « néo-isolationniste », mais tant qu'il ne se retirera pas de l'OTAN, ce n'est pas vrai. Il pourrait se contenter d'imposer des droits de douane généraux à la Chine. Va-t-il se retirer du commerce international, même du libre-échange ? Trump est une voix rare en Amérique pour comprendre la Russie. Je n'ai jamais compris pourquoi, mais il est peut-être vrai que tout ce qu'il veut, c'est construire une autre tour Trump à Moscou. Je ne pense pas qu'il fasse l'apologie de l'agression. Il peut se demander quel est l'objectif de Poutine en Ukraine. Nous devrions également poser cette question. Je ne pense pas qu'il s'agisse simplement d'un esprit de contradiction, d'un amour de la cruauté et de l'agression, en particulier à l'égard d'un peuple dont il a affirmé qu'il était un proche parent des Russes. Est-il impossible que Poutine cherche à reconstruire l'Union comme Gorbatchev essayait de le faire en 1991 avec ses traités d'union ? La dissolution de l'Union soviétique a été, selon lui, « le plus grand désastre géopolitique du XX^e siècle ». D'un point de vue réaliste, une union des 100 nationalités de l'ex-Union soviétique offrirait le même type de sécurité et d'État de droit que les Européens de l'Ouest ont volontairement recherché au sein de l'UE. Une Russie unie et forte constituerait un frein aux États-Unis, toujours nécessaire, comme lors de la guerre froide. Poutine n'a pas l'intention d'attaquer la Pologne ou d'autres États européens, à moins que l'OTAN ne lance des « opérations » contre la Russie. Je pense qu'il comprend tout le carnage déchirant qui se déroule actuellement en Ukraine comme la conséquence inévitable de la manière habituelle dont les grandes puissances règlent leurs différends internationaux, en particulier la Russie, qui ne dispose pas de défenses naturelles dans une grande plaine eurasiennne. Sa guerre peut être considérée comme les conquêtes de la Grande Catherine (*tsarine de Russie au XVIII^e siècle, ndt*), dont on se souvient après coup en oubliant les vies et les injustices extorquées. D'une certaine manière, une politique occidentale avisée pourrait l'aider, à l'instar des occasions manquées lors de l'effondrement de l'Union soviétique.

J'ai été troublé de lire, dans le numéro de juillet de *The Federalist Debate*, l'article sur le « Manifeste de Turin pour la défense européenne ». Nous cherchons une réponse créative au défi

de la guerre de Poutine en Ukraine. Mais le manifeste propose de mettre en place le même type d'armement que celui que nous voyons exposé tous les jours dans la guerre de Poutine. Même si je suis un fédéraliste convaincu, qui pense que le pouvoir militaire doit être confié à une union, je me suis retrouvé à chercher une alternative à une UE armée. Pourquoi ne pas laisser pour l'instant le pouvoir militaire à l'OTAN ? Elle existe déjà dans cette organisation, y compris la participation des États-Unis (très difficile à obtenir), et les alliés ont eu 75 ans pour coordonner leurs défenses.

Trump dit qu'il va régler la guerre à Gaza. Il ne dit pas comment : un cessez-le-feu serait une défaite pour Israël ; la poursuite de l'aide en armement a atteint les limites de la tolérance américaine, comme l'a montré l'élection. Nous sommes proches d'un embrasement de la poudrière – comme à Sarajevo – au Moyen-Orient. Netanyahu veut des bombes américaines « blockbuster » de 15 tonnes (GBU-57) pour détruire les installations nucléaires souterraines iraniennes de Fordo. Ses avions (les F-14 américains) ne peuvent pas les transporter et, de toute façon, les bombes ne sont pas assez puissantes pour détruire la montagne protectrice située à 90 mètres au-dessus de l'installation d'enrichissement. Le moment est venu pour Israël d'utiliser l'une des armes nucléaires qu'il conserve depuis longtemps pour mettre fin, comme les Israéliens le souhaitent, à la menace existentielle de l'Iran. J'ai vécu à Arad, en Israël, près du complexe nucléaire de Dimona. Je crains ce que Trump fera dans la crise internationale qui suivra l'utilisation effective d'armes nucléaires. La dissuasion aura échoué. Il ne respecte pas la tradition, y compris les limites du pouvoir présidentiel. Il y a également des menaces de guerre si la Chine envahit Taïwan. Tous les signes indiquent que la guerre générale dégènera en guerre nucléaire. Pour les personnes ayant une mémoire historique (Sarajevo, Munich, Pearl Harbor), tous les signes indiquent une guerre mondiale à venir. Donald Tusk (Pologne, Union européenne) qualifie le présent « d'ère d'avant-guerre ». Les traités qui ont mis fin à la guerre froide (INF, CFE, START) sont tous devenus caducs. Le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996), dont beaucoup espéraient qu'il offrirait un processus réaliste pour l'abolition éventuelle des armes nucléaires, a obtenu 187 cosignataires, mais pas les neuf puissances nucléaires (plus l'Égypte et l'Iran). En outre, les pays qui l'ont ratifié (177) ne comprennent pas les 44 États potentiellement dotés d'armes nucléaires nécessaires à l'entrée en vigueur du traité. Le récent traité d'interdiction des armes nucléaires (2017) n'a recueilli que 122 signatures. Le traité sur l'espace extra-atmosphérique (1967) n'a pas suffi à empêcher les États-Unis d'organiser une quatrième force armée, la « Force spatiale ».

Vous avez certainement entendu parler du très décevant sommet des Nations unies sur l'avenir. Augusto Lopez-Claros, de la *Global Challenges Foundation*, était au centre des efforts des ONG. Vous pourriez lui demander d'écrire un compte rendu fidèle.

Je voulais que cette lettre vous soit utile, voire réconfortante. Je crains d'être très découragé. Je me surprends à contempler la beauté de la nature dans l'attente de la catastrophe à venir.

« La Cour pénale internationale est en danger.

Ne pas la protéger serait une faillite morale pour l'Union européenne. »

Mounir Satouri

Député européen Verts/Alliance libre européenne

Publié par *Sauvons l'Europe* le 24 février 2025, avec leur aimable autorisation



Les sanctions américaines prononcées par Donald Trump contre la Cour pénale internationale (CPI) sont une gifle à l'indépendance et l'impartialité de la justice internationale. Si leurs contours restent encore flous, les sanctions contre toute personne ou entité qui collabore avec la CPI auront nécessairement des conséquences sur les investigations en cours, les jugements passés, la protection des victimes et le fonctionnement même de cette instance, qui est pourtant la pierre angulaire de l'Union européenne.

La Cour pénale internationale (CPI), créée dans la droite ligne du procès de Nuremberg, est une juridiction pénale internationale permanente à vocation universelle. Elle est compétente pour juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression.

Basée à La Haye, elle est reconnue par pas moins de 124 États au titre desquels ne figurent ni la Chine, ni la Russie, ni Israël, ni les États-Unis. Pourtant, le 6 février dernier, un décret présidentiel américain autorise des sanctions majeures à son encontre.

Dans le viseur du gouvernement américain, une enquête sur des crimes de guerre présumés de soldats américains en Afghanistan et les mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la défense Yoav Gallant, poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza.

Ces sanctions représentent une menace existentielle pour la Cour. Elles affectent gravement sa capacité à fonctionner, impactant tout opérateur économique ou financier travaillant pour elle, ce qui risque de stopper, *de facto*, tout ou partie de ses activités. Elles visent aussi directement le procureur de la Cour, Karim Khan, ainsi que tout le personnel de la Cour ou même les membres de leur famille, en leur interdisant l'entrée sur le sol américain et en gelant leurs avoirs.

Avec cette décision, le droit international qui appartient à toutes et tous est pris en otage à l'heure où – jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale – nous n'en avons eu tant besoin.

C'est un coup direct, porté à l'indépendance et l'impartialité de la justice internationale, dangereux pour l'ensemble de l'humanité qu'elle protège. La CPI travaille en effet aux côtés

des victimes pour rendre justice en République démocratique du Congo, au Mali, en Ukraine, en Afghanistan, au Darfour, en Libye, au Myanmar et au Venezuela. Elle est également aux côtés des Israéliens massacrés par le Hamas le 7 octobre 2023 et des civils gazaouis victimes des crimes de guerre israéliens.

Alors que le pouvoir de punir constitue le cœur de la souveraineté étatique, les États-Unis s'autorisent à interférer dans l'ordre juridique de tous les États qui ont donné mandat à la Cour. Pour l'Union européenne, l'atteinte est globale puisque tous ses États membres sont d'emblée signataires du statut de la Cour : le traité de Rome.

Cette insulte à notre souveraineté ne s'arrête pas là. Les entreprises, banques et ressortissants européens en lien avec la Cour seront sous le coup des sanctions américaines – quand les mêmes acteurs américains seront épargnés des effets des sanctions.

Et que fait l'Union européenne ? Si pas rien, pas grand-chose. Ursula von der Leyen, à la tête de la Commission européenne, s'est fendue d'un tweet de soutien. Antonio Costa à la tête du Conseil de l'UE a suivi timidement. Et le silence de Kaja Kallas, Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères, reste assourdissant.

Or, il n'y a qu'une chose à faire pour l'Europe et ses États membres : activer rapidement le *Blocking Statute* qui permettrait de protéger – sans équivoque – les opérateurs commerciaux et financiers basés dans l'UE, des effets extraterritoriaux de ces sanctions américaines, leur permettant ainsi de continuer à entretenir des relations légales avec la Cour. Si nous n'agissons pas, nous ne sommes pas simplement face à une faillite morale : protéger la CPI contre de telles sanctions est une obligation légale pour tous les États parties à la Cour, en vertu de l'Accord sur les privilèges et immunités de la CPI.

Face à l'épée de Damoclès qui menace la Cour pénale internationale et la légitimité même du droit international, nous ne pouvons-nous satisfaire de simples déclarations. Nous devons être rassemblés, placer ce sujet au premier plan de nos relations transatlantiques et internationales pour défendre la Cour et réaffirmer notre soutien infaillible à l'État de droit.

Il y a urgence. Au-delà de la CPI, c'est l'ensemble de l'ordre international fondé sur des règles qui est en jeu. Tergiverser face à la généralisation de l'arbitraire, ce serait déjà participer à fragiliser la Cour et le droit international. C'est pourquoi la réponse de l'UE doit être forte, déterminée et clairement assumée.

Retrouvez le discours de Mounir Satouri en vidéo, au Parlement européen, depuis [son compte Instagram](#).

Le retour du collaborationnisme :

P'extrême-droite européenne face à la nouvelle politique américaine

Robert Belot

Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet « HistEuropa »

L'événement que représente la nouvelle élection de Donald Trump est aussi à analyser à partir de la réaction des partis d'extrême-droite européens. Ces partis ont bien perçu que cette élection n'était pas une élection comme une autre. Elle représente l'avènement d'une nouvelle idéologie qui va contre tout ce que représente le projet européen, et d'abord les valeurs qui l'ont fondées.

Je rappelle que ces valeurs, qui se déclinent à partir de la cellule-souche de l'humanisme démocratique, ont été affirmées contre les idéologies liberticides nazi-fascistes qui ont ensanglanté l'Europe par un mixte de guerres civiles et guerres étrangères.

Mais ces idéologies n'ont pas seulement apporté la dévastation et la mort. Elles ont détruit le capital culturel européen, en trahissant l'esprit des Lumières qui a été l'une des composantes cardinales de l'exception culturelle européenne qui a fait le rayonnement de l'Europe. Elles ont diminué le rang de l'Europe et préparé les conditions d'émergence de l'hyper-puissance américaine qui a fait de l'Europe son protectorat.

C'est pour conjurer le déclin de l'Europe que le projet européen a été conçu. Contrairement au topo complotiste du discours des droites extrêmes, les tentatives d'unification des pays européens n'ont pas été faites pour tuer l'idée de nation. Au contraire, l'enjeu c'était de sortir les nations européennes des ruines morales et matérielles pour leur donner une chance d'exister dans un monde bipolarisé par deux puissances hégémoniques : les États-Unis et l'URSS. Comment ? En imaginant un futur qui ne soit plus limité par le dogme de la souveraineté nationale absolue ; en essayant de développer une gouvernance coopérative entre des entités stato-nationales amoindries ; en créant des structures transnationales nouvelles afin de mutualiser les ressources.

Mais le souvenir du pire se dilue avec le temps et la disparition des témoins. Les Européens d'aujourd'hui ont tendance à oublier que le désastre de la Seconde Guerre mondiale est le pur produit de l'exaspération des nationalismes qui ont envahi l'Europe des années 1930 et qui l'ont fracturé. C'est ce désastre qui a provoqué l'intervention salutaire des États-Unis. Le débarquement du 6 juin 1944 et le plan Marshall sont les deux marqueurs de cet effondrement des pays européens par l'absence d'Europe : « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre », comme l'a justement dit Robert Schuman en 1950. La création de l'OTAN (1949) est la signature de l'effacement militaire de l'Europe et de sa mise sous tutelle à la faveur d'une autre guerre, la guerre froide. Mais c'était en même temps la seule garantie contre la menace soviétique.

Il y a eu, après-guerre, une dimension anti-américaine dans la culture des extrême-droite européennes, oubliées des causes profondes de la présence de l'Amérique en l'Europe. La cristallisation haineuse de la figure de Jean Monnet, accusé d'avoir commis une « faute » inexpugnable en livrant la France et l'Europe aux intérêts américains, est le symptôme le plus

voyant de cette tradition (à laquelle se rattache une certaine gauche « souverainiste »). On est allé jusqu'à accuser un des héros de la Résistance et héraut du fédéralisme européen, comme Henri Frenay, comme l'a fait récemment dans un livre Philippe de Villiers, d'avoir été corrompu par la CIA.

Or, l'événement le plus surprenant du moment est le changement de pied des extrêmes-droites à l'endroit de

Le changement de regard des droites européennes à l'endroit des États-Unis relève donc de considérations essentiellement idéologiques.

l'Amérique. L'avènement de Donald Trump en est la cause, mais aussi le courant idéologique conservateur qui le porte. Souvenons-nous de ce moment pathétique quand Marine Le Pen, candidate Front national à la présidentielle, s'est rendue à New York en janvier 2017 pour tenter d'obtenir, en vain, la bénédiction du nouveau maître de la Maison Blanche. Les raisons de cette nouvelle convergence sont bien sûr idéologiques, Trump incarnant une nouvelle Amérique tournant le dos à son messianisme démocratique, saluant le Brexit comme une « chose géniale », couvrant l'UE de son mépris et annonçant la fin de son inconditionnel soutien à l'Europe.

Bien avant Trump, une nouvelle idéologie post-humaniste mûrissait de l'autre-côté de l'Atlantique fondée sur la reconnaissance du seul rapport de force et d'intérêts comme unique régulateur entre les nations. Elle était clairement énoncée il y a plus de 20 ans par Robert Kagan dans son article paru dans *Policy Review* (2002) : « Power and Weakness ». La faiblesse serait du côté de l'Europe et des pays européens, qui avaient renoncé à la puissance pour s'en remettre à Vénus, la déesse de l'amour ; la force serait du côté des États-Unis, gouvernés par Mars, le dieu de la guerre. L'Europe, vouée à l'inexistence géopolitique parce qu'ayant renoncé à l'usage de la force, sortait du champ stratégique de l'Amérique. Steve Bannon, l'idéologue de l'alt-right et conseiller de Trump, s'inscrit dans cette veine. En octobre 2017, quelque mois après la défaite de sa candidate, Louis Alliot, alors numéro 2 du RN, se rend à New York pour faire allégeance. Même s'il a finalement renoncé à faire son discours, Jordan Bardella, président du Rassemblement national, n'a pas hésité à répondre présent au rendez-vous annuel de la Conservative Political Action Conference (organisé par Bannon). Cette présence souligne le lien constant entre les idéologues américains et les partis européens dits « nationalistes » ; elle signale une culture de l'absence de lucidité et dignité de la part des extrêmes droites européennes qui se laissent manipuler pour le plus grand profit de l'entreprise MAGA (Make America Great Again).

Le changement de regard des droites européennes à l'endroit des États-Unis relève donc de considérations essentiellement idéologiques. Là est la gravité et le danger. Car cette idéologie

porte en elle l'affrontement (économique, technologique, commercial, diplomatique) avec l'Europe et avec chacun des pays européens, en vue de leur amoindrissement. Comment les tenants du « nationalisme » et du « patriotisme » peuvent-ils être à ce point dupes de cette aporie qui va contre leur propre discours ? En jouant sur les peurs populistes du moment (l'insécurité ou l'enjeu migratoire), il s'agit en fait d'acculturer les électeurs aux nouvelles valeurs illibérales de l'Internationale contre-révolutionnaire et d'accompagner l'hégémonisme américain qui se fera contre les peuples européens. Ce phénomène, qu'on a observé et analysé en Angleterre au moment du Brexit, s'étend sur toute l'Europe, spectaculairement en Allemagne.

Même si comparaison n'est pas raison, l'historien ne peut pas ne pas relever que ce cas de figure renvoie à ce qui s'est passé au sein des droites radicales dans les années 1930. L'anti-communisme et l'antijudaïsme ont eu pour effet de relativiser le danger national-socialiste et de transformer l'Allemagne nazie de menace en modèle. Les soi-disant « nationalistes » et « patriotes » ont préparé le chemin de la défaite et de l'humiliation. L'idéologie, chez eux, a pris le dessus sur l'intérêt national. Les circonstances, bien sûr, sont très différentes. Mais le mécanisme par lequel une séduction idéologique conduit à un obscurcissement de la conscience des véritables enjeux politiques n'est pas sans montrer une similarité évidente.

Cet obscurcissement a conduit au phénomène du « collaborationnisme ». Les pays européens soumis à l'ordre nazi ont tous connu des mouvements présentés comme « fascistes » qui militaient en faveur de la soumission de leur nation au plus fort, c'est-à-dire l'Allemagne nazie. La rhétorique nationaliste et viriliste des fascistes collabos était un emprunt au discours du dominateur qui servait à masquer la perte de substance et de puissance des pays vaincus. Le fascisme proclamé par les collaborateurs procédait paradoxalement d'une logique d'acceptation de la domination du vainqueur, détenteur de la force. Il s'agissait en fait d'un nationalisme déficitaire ou déviant qui portait en lui la trahison de la nation. Comme l'a très bien écrit Jean-Paul Sartre (Qu'est-ce qu'un collaborateur ? Situations III, Gallimard, 1949, p. 58), le « collabo », dépourvu de l'attribut du maître – la force – parle au nom de la force, mais il n'est pas la force ». La virilité et la conscience patriotique était alors du côté de la Résistance, non de la collaboration. Le « collabo » se présente donc comme l'incarnation de la décadence qu'il croit combattre.

À Madrid, le 9 février 2025 (où s'est réuni le groupe d'extrême droite du Parlement européen « Patriotes pour l'Europe ») et à Washington DC le 22 février 2025, les représentants des mouvements nationalistes n'ont pas seulement déclaré leur hostilité au projet de renforcement de l'Europe : leur déclaration d'allégeance à Trump et à sa politique anti-européenne les a placés dans une logique d'acceptation de la loi du plus fort qui procède d'une mentalité collaborationniste. En effet, l'extrême-droite européenne célèbre le nouveau pouvoir américain au moment où Trump annonce que l'Europe n'a pas à être mieux considérée que la Chine (augmentation envisagée des droits de douane de 25% sans distinction, par exemple), que l'inconditionnalité n'est plus de mise pour la défense nucléaire de son territoire, qu'elle n'est donc plus considérée comme son alliée historique. Elle se trahit elle-même en acceptant avec enthousiasme que les Européens (les habitants de chaque nation européenne) ne soient plus protégés. Il y a là une sorte d'aliénation idéologique

dont les peuples vont payer le prix fort. Le cas allemand est le plus pathétique, car l'on sait que l'Allemagne est privée de la protection ultime qu'offre la possession de l'arme atomique. Quand Elon Musk intervient au profit de l'AfD (Alternative für Deutschland) lors de la campagne électorale, la droite dite « nationaliste » cautionne, toute honte bue, une intrusion étrangère dans la vie politique de la nation allemande et soutient la politique américaine qui vise clairement à l'affaiblissement de l'UE. Or, affaiblir l'UE, c'est affaiblir les nations qui forment l'UE et les habitants de ces nations. Nous sommes en présence d'un cas de figure étrange qui s'est déjà produit dans l'histoire : le nationalisme qui agit contre la nation.

L'attitude des extrêmes-droites européennes face à la Russie [...] cautionne une stratégie qui revendique son hostilité au modèle européen et à l'ordre international mis en place en 1945, et qui assume sa volonté d'aller contre les intérêts de l'Europe et des peuples européens.

L'attitude des extrêmes-droites européennes face à la Russie témoigne de la même aporie. La mansuétude à l'égard de la politique et de l'idéologie poutiniennes ne traduit pas seulement une séduction pour un modèle conservateur et liberticide qui est la négation des valeurs européennes. Elle cautionne une stratégie qui revendique son hostilité au modèle européen et à l'ordre international mis en place en 1945, et qui assume sa volonté d'aller contre les intérêts de l'Europe et des peuples européens. Là réside la trahison : faire croire aux citoyens que le nationalisme les protège alors qu'il sert une politique d'hégémonisation dont l'objectif est de désarmer l'Europe et de fragiliser la sécurité des citoyens européens.

Cette attitude est d'autant plus troublante au moment où la guerre fait son retour dans « le champ des possibles » sur le continent européen et alors que le vice-président James D. Vance, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité (14 février 2025), a prévenu que l'Europe devra à l'avenir « assurer elle-même sa défense ». Pour le représentant de l'administration américaine « la menace » qui lui paraît « la plus inquiétante pour l'Europe n'est ni la Russie, ni la Chine, ni aucun autre acteur extérieur », c'est l'Europe, c'est-à-dire le projet européen et ses valeurs. Voilà un discours qui entre en consonance avec l'antieuropéisme consubstantiel de l'extrême droite et c'est pourquoi Vance a regretté que le parti AfD (mais aussi le parti de gauche Alliance) n'ait pas été invité à cette conférence.

Les tenants du national-populisme devraient retenir la leçon de Vance : pour assurer la défense de l'Europe, il faut que les Européens fassent l'Europe.

La fin de la guerre froide aurait pu être l'occasion pour l'Europe de se libérer de la tutelle américaine, mais la domination planétaire de l'idéologie libérale, incarnée par l'ancien président de la Commission européenne (José Manuel Barroso), n'a pas permis cette prise de conscience. Il a fallu la guerre russo-ukrainienne et la stratégie pro-russe de Trump pour nous rappeler que l'Union européenne, malgré tous les progrès réalisés, était privée d'autonomie stratégique et qu'elle n'avait pas les moyens de se défendre pour faire respecter ses valeurs.

Focus : Vers une communauté européenne de défense

Trump est exactement ce dont la défense européenne a besoin. Les circonstances actuelles obligent l'UE à « grandir » lorsqu'il s'agit de sa propre sécurité et de sa défense.

Domenec Ruiz Devesa

Président de l'UEF Europe et ancien député européen

Guy Verhstadt

Président du Mouvement européen International, ancien premier ministre de Belgique et ancien député européen

[L'article original a été publié en anglais sur Politico Europe](#)



Même le plus noir nuage a toujours sa frange d'or. Alors que l'Europe est enfin confrontée à l'opportunité de construire une véritable Union européenne de la défense au milieu du retour détonant du président américain Donald Trump, cela ne pourrait être plus vrai.

Malgré plusieurs réalisations de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE au fil des ans - notamment le déploiement de pas moins de 40 missions et opérations de gestion de crise et de maintien de la paix dans le monde - le bloc a continué à s'appuyer sur le parapluie de sécurité fourni par l'OTAN et les États-Unis pour sa défense territoriale.

Il y avait de bonnes raisons à cela. Après tout, la mission de l'OTAN est la sécurité collective de la zone euro-atlantique et la plupart des pays membres du bloc font également partie de l'alliance. C'est pourquoi beaucoup considéraient que le fait que l'UE devienne un important fournisseur de sécurité constituait une duplication inutile, voire une cause possible de confusion dangereuse dans la ligne de commandement en cas d'attaque. Cependant, il est également vrai que le traité de l'UE prévoit l'établissement d'une défense commune (même si elle n'est pas définie) et d'une assistance mutuelle entre les pays membres en cas d'agression. De plus, pour l'Europe, l'OTAN a signifié, dans une large mesure, une dépendance politique et industrielle à l'égard de Washington.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les circonstances actuelles - y compris ce qui s'est passé avant et pendant la conférence de Munich sur la sécurité - obligent l'Europe à « grandir » lorsqu'il s'agit de sa propre sécurité et de sa propre défense. Mais que devrait faire l'UE pour construire sa propre union de défense ?

Sous la présidence de Barack Obama, les États-Unis s'étaient déjà détournés de l'Europe pour se concentrer sur la région indo-pacifique. L'establishment de Washington, tant démocrate que républicain, est uni pour considérer la Chine,

et non la Russie, comme son rival stratégique direct - même après l'agression du président russe Vladimir Poutine contre l'Ukraine. On peut dire que même le prédécesseur de M. Trump, Joe Biden, aurait pu apporter un soutien plus fort, plus rapide et plus cohérent à ce pays.

Ajoutez à cela un président qui est peut-être prêt à imposer un mauvais cessez-le-feu, ce qui aurait des conséquences terribles pour la sécurité de l'Europe, et qui est également un sceptique de l'OTAN, allant jusqu'à menacer d'abandonner les alliés qui « ne paient pas » - sans parler de ses visées expansionnistes sur d'autres membres de l'OTAN tels que le Canada et le Danemark.

En ce qui concerne l'Europe, la tentation est grande de se concentrer uniquement sur des questions telles que la production conjointe d'armes ou l'exemption des dépenses de défense du pacte de stabilité et de croissance, comme cela a été le cas avec le dernier EUCO informel. Cette tentation est logique. Il est évident que l'UE doit se doter de capacités et d'une base industrielle de défense adéquates et, à l'heure où les dépenses de défense atteignent des niveaux sans précédent, nous devons dépenser mieux, ensemble et en Europe.

À l'heure actuelle, les pays membres de l'UE dépensent environ un tiers de ce que les États-Unis consacrent à la défense, mais l'Europe ne dispose que de 10% des capacités américaines.

À l'heure actuelle, les pays membres de l'UE dépensent environ un tiers de ce que les États-Unis consacrent à la défense, mais l'Europe ne dispose que de 10% des capacités américaines. En outre, la planification et les produits des capacités de défense de l'Union sont encore largement fragmentés en fonction des frontières nationales, ce qui se traduit par des lacunes dans certaines capacités, des doublons dans d'autres, des problèmes d'interopérabilité, des dépendances à l'égard de l'étranger et des dépenses inefficaces. Selon l'Agence européenne de défense, ce manque de coopération représente une perte annuelle de pas moins de 25 milliards d'euros.

Nous avons besoin d'une approche de mise en commun et de partage dans tous les domaines, y compris pour la recherche et le développement conjoints et l'acquisition de systèmes d'armes. Pour ce faire, le programme européen pour l'industrie de la défense doit être rapidement approuvé par ses colégislateurs. L'investissement coordonné pourrait être catalysé par le budget de l'UE, ainsi que par des emprunts conjoints et la création d'une banque de défense. Une

dérogation aux règles fiscales devrait être limitée aux seuls investissements communs de l'UE.

Cela dit, il ne s'agit là que d'une partie de l'équation - l'offre. Il est tout aussi important - si ce n'est plus, compte tenu de la perturbation du lien transatlantique par Trump - de définir et de construire notre défense commune, comme le prévoit le traité de l'UE.

Il est tout aussi important [...] de définir et de construire notre défense commune, comme le prévoit le traité de l'UE.

La capacité de déploiement rapide de l'UE, qui compte 5 000 soldats, est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant. Cette capacité a été conçue comme une force d'entrée pour les opérations de gestion de crise, et non pour la défense territoriale. Nous devons donc aller plus loin. Nous devons développer des structures communes de planification

de la défense et de commandement et de contrôle au sein de l'UE, incluant ainsi les 27 armées nationales dans un « système de sécurité européen » en coordination avec l'OTAN, agissant comme son « pilier européen ».

Cela est nécessaire en raison de l'imprévisibilité de Trump, ainsi que du manque d'opérationnalisation de la clause d'assistance mutuelle de l'UE. Actuellement, en cas de retrait des forces militaires américaines d'Europe, de paralysie de l'OTAN et d'attaque russe sur, disons, les pays baltes, les pays membres de l'UE devraient s'empresser d'improviser une structure militaire ad hoc pour faire face à l'agression - une perspective très peu attrayante, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le poète allemand Friedrich Hölderlin a écrit : « Là où se trouve le danger, grandit aussi la force salvatrice ». Il est grand temps que l'Europe réunisse ses armées au sein d'une véritable Union européenne de défense.

L'Union européenne de défense

Jo Leinen

Président honoraire de l'UEF Europe, ancien parlementaire européen
Traduit de l'allemand par Ulrich Bohner



Après plus de 70 ans, la Communauté européenne de défense connaît une renaissance. Au début des années 50 déjà, il existait un projet visant à organiser la sécurité et la défense de l'Europe de manière supranationale, comme cela avait été fait pour le charbon et l'acier. Malheureusement, l'Assemblée nationale française s'y était opposée, de sorte que le traité de la CED n'a pas vu le jour. Les communistes et les

nationalistes s'y opposaient. On peut fermer les yeux et imaginer à quel point l'Europe serait devenue plus souveraine pour faire face aux crises et aux guerres.

En soutenant les forces hostiles à l'Europe et en menant une guerre hybride par désinformation, on cherche à manipuler les élections et à installer des gouvernements pro-russes.

Pendant sept décennies, les Européens se sont reposés sur le parapluie protecteur de l'OTAN et sur la garantie de protection des États-Unis. 70% des équipements militaires ont été achetés aux États-Unis. L'industrie de l'armement en Europe a été négligée et les développements techniques modernes ont été ignorés. Le grand déficit d'une capacité de défense insuffisante est actuellement douloureusement constaté en Europe.

La situation n'aurait pas pu être pire. Le nouveau révisionnisme et l'impérialisme qui se manifestent dans les think tanks et parmi les élites politiques à Moscou constituent une menace pour l'ensemble du continent. La guerre en Ukraine est le signe avant-coureur d'un plan géostratégique bien plus vaste. Moscou ne rêve pas seulement de contrôler les pays voisins, mais aussi, à moyen et long terme, de dominer l'ensemble de l'espace eurasiatique.

L'UE est déclarée ennemie et doit être détruite. En soutenant les forces hostiles à l'Europe et en menant une guerre hybride par désinformation, on cherche à manipuler les élections et à installer des gouvernements pro-russes. Voir la Géorgie ou la Roumanie.

Le détournement des États-Unis de l'Europe est la menace dramatique à la sécurité du continent par d'anciens partenaires et amis. Obama avait déjà annoncé que les États-Unis se concentreraient davantage sur le Pacifique et donc sur la Chine. L'Europe était donc en quelque sorte prévenue. La méthode brutale et la politique perturbatrice de l'administration Trump sont néanmoins un choc. Même l'obligation d'assistance de l'article 5 du traité de l'OTAN est remise en question. L'Europe ne peut plus compter sur les États-Unis.

Ces derniers mois, la sécurité et la défense sont devenues le fil conducteur de la prochaine étape de l'intégration européenne. Après la communauté économique et l'union monétaire, l'union de la défense est la pierre angulaire sur la voie d'une union politique. Comme si souvent par le passé, c'est une fois de plus une pression extérieure qui incite les États-nations à coopérer et à transférer des compétences au niveau européen.

L'Union européenne de la défense ne se fera pas d'un seul coup, mais plutôt pas à pas. Le début est déjà fait.

1. Pour la première fois, il y a un commissaire européen à la sécurité et à la défense. La coordination des différentes mesures devrait être assurée par la Commission en tant qu'exécutif européen, avec un contrôle démocratique par le Parlement européen

2. Finances : la défense européenne devrait être financée dans une mesure significative par le budget de l'UE. Le programme « Rearm-EU » prévoit dans un premier temps de consacrer 150 milliards d'euros à des projets européens d'armement. Il faudra bien plus de moyens. Comme pour la gestion de la crise du coronavirus avec le fonds « Next Generation EU », un nouvel effort commun est nécessaire par le biais d'un « fonds de défense de l'UE » spécial avec l'endettement commun. Le pacte de stabilité européen doit être assoupli pour les investissements dans la sécurité et la défense et permettre des exceptions.

3. Une armée européenne ne verra le jour qu'à la fin du processus d'europanisation de la sécurité et de la défense. Un modèle dual d'unités véritablement européennes parallèlement aux forces armées nationales est d'ores et déjà possible. La décision du Conseil européen de 1999 de créer une force de réaction rapide de 60 000 soldats doit maintenant être mise en œuvre. L'UE devrait également servir de centre de coordination pour la mobilisation de 300 000 soldats en l'espace d'un mois. Un centre de commandement et de contrôle de l'UE devrait être mis en place pour ce type de mesures. Ce centre de l'UE devrait coordonner les 27 armées nationales dans leurs missions respectives. Les capacités de défense européennes devraient être de plus en plus autonomes, mais aussi compatibles avec l'OTAN. L'entrée de l'UE dans les structures de l'OTAN en tant que pilier européen fort permettrait à l'OTAN de se développer en tant qu'alliance entre partenaires égaux et d'accroître ainsi sa capacité de défense.

4. Capacités militaires : en 2024, les 27 États membres de l'UE auront investi environ 330 milliards d'euros dans des activités militaires. L'UE est ainsi le troisième investisseur militaire au monde. L'efficacité est toutefois extrêmement limitée. Les pays de l'UE produisent 16 chars différents, les États-Unis un seul type de char. Les pays de l'UE disposent de 180 systèmes d'armes différents, les États-Unis de seulement 30. Nous avons un besoin urgent de standardisation et d'un approvisionnement coordonné par l'UE en équipements militaires. Il faut également une fusion transfrontalière des entreprises d'armement. Pour innover, l'UE a besoin d'un « projet Airbus » pour les technologies les plus modernes en matière de défense aérienne et antimissile, de guerre

électronique, de cybersécurité, d'un bouclier aérien européen et de missiles de croisière modernes. Les pays de l'UE achètent 70% de leurs armes à des tiers, principalement aux États-Unis. L'obligation d'acheter européen devrait être inscrite dans les appels d'offres, partout où il existe des capacités propres.

La militarisation de l'UE n'est pas une fin en soi. Elle sert à garantir nos valeurs et nos intérêts et à préserver le mode de vie européen dans la liberté et la démocratie.

5. Dissuasion nucléaire : l'Union européenne a besoin d'une dissuasion nucléaire crédible. Poutine a menacé à plusieurs reprises de recourir à l'arme nucléaire. Le potentiel de chantage est en tout cas très élevé s'il n'y a aucune perspective de riposte. Jusqu'à présent, l'Europe est essentiellement protégée par le parapluie nucléaire des États-Unis. On ne peut plus compter là-dessus à l'avenir. L'offre du président Macron de mettre les armes nucléaires françaises à disposition pour protéger d'autres pays de l'UE devrait être sérieusement discutée et décidée. Ensemble, ce potentiel d'environ 290 missiles devrait être modernisé et élargi.

6. L'Europe et l'UE : la sécurité et la défense européennes doivent être pensées et organisées pour tous les pays du continent. La Norvège, le Royaume-Uni, l'Ukraine, la Moldavie, les Balkans, et même la Turquie doivent être intégrés dans un réseau de coopération.

7. Pour une Union européenne des ministres de la Défense, il faut réformer le traité de Lisbonne. Le droit de veto sur les questions de sécurité et de défense doit être supprimé. La coopération structurée prévue par le traité est certes utile pour une coalition des volontaires, mais elle ne suffit pas. L'UE a besoin de véritables compétences pour mettre en place une défense commune.

L'UE a été conçue comme un projet de paix. Il faut donc toujours dire clairement que toutes ces mesures sont destinées à la défense et non à l'agression. Jusqu'à présent, l'UE a été une puissance douce.

Elle a ainsi obtenu beaucoup pour elle-même, mais aussi pour d'autres dans le monde au cours des dernières décennies. Le tournant historique et les nouvelles menaces exigent maintenant de passer à une puissance dure. La militarisation de l'UE n'est pas une fin en soi. Elle sert à garantir nos valeurs et nos intérêts et à préserver le mode de vie européen dans la liberté et la démocratie.

Le plan Réarmer l'Europe ne prend pas le problème à la racine, celle de la démocratie

Monica Frassoni

Vice-Présidente du Mouvement européen International, ancienne parlementaire européenne et ancienne présidente de la Jeunesse européenne fédéraliste



La discussion sur la défense existe depuis le début du projet d'intégration européenne. La CEE est en effet née de l'échec en 1954 de la CED, une initiative fortement souhaitée par les États-Unis et motivée par la nécessité d'assurer une défense efficace face au risque posé par l'Union soviétique.

Il s'agit d'un sujet controversé, et jusqu'à présent non résolu d'un point de vue opérationnel, institutionnel et politique, en raison du manque de volonté des États membres, souvent porteurs d'approches et d'intérêts divergents, de se doter des instruments nécessaires pour le réaliser concrètement.

Il manque d'ailleurs une véritable politique étrangère commune, élément indispensable à la définition d'une politique de sécurité et de défense.

Il manque d'ailleurs une véritable politique étrangère commune, élément indispensable à la définition d'une politique de sécurité et de défense. En outre, une partie importante de l'opinion publique considère comme un contresens inacceptable que l'Union européenne s'occupe d'armées et d'armements et, de manière générale, que les dépenses militaires continuent d'augmenter, alors que de graves problèmes d'inégalité sociale et des perspectives incertaines en matière d'emploi et de développement économique se posent dans un monde instable et face à une urgence climatique de plus en plus coûteuse.

Aborder les limites de l'action commune à la racine, par une réforme démocratique des traités

La défense est donc restée un thème peu présent dans le débat public et une compétence largement nationale, à l'exception de quelques tentatives de coordination et de coopération, qui sont toutefois restées assez limitées, précisément parce que les États membres ne reconnaissent pas à l'Union européenne une réelle légitimité à agir de manière autonome. D'ailleurs, malgré les crises très graves qui se sont répétées au cours des vingt dernières années - de la crise de la dette, en passant par la « crise » des réfugiés, le Brexit et l'instabilité géopolitique provoquée par des conflits non résolus aux frontières de l'UE et la guerre en Ukraine - les graves limites de l'action commune de l'Union européenne, et pas seulement en matière de

défense, n'ont jamais été abordées à la racine, c'est-à-dire par une réforme démocratique des traités, notamment en ce qui concerne la gouvernance et le budget.

Le cadre institutionnel reste donc fortement déséquilibré en faveur de la dimension intergouvernementale, ce qui, en plus d'être inefficace et coûteux, limite le rôle des institutions communes, et notamment du Parlement européen. Selon les traités, le Parlement européen est informé, mais pas directement impliqué, dans la définition des choix stratégiques en matière de politique étrangère et de sécurité. Ces lignes directrices ont été définies dans la Boussole stratégique, proposée par le Haut-Représentant et approuvées par le Conseil en mars 2022, quelques semaines après l'agression de l'Ukraine par la Russie. Elles visaient notamment à identifier les facteurs de risque, à favoriser un cadre commun de coopération et des instruments financiers communs, mais ont été largement dépassées par l'aggravation de la situation internationale.

Il est donc de plus en plus évident que pour garantir la stabilité et la protection contre les conflits, il n'est plus possible de compter uniquement sur les États membres. Comme le montrent clairement les événements de ces dernières semaines et de ces derniers jours, les faiblesses et les limites institutionnelles, ainsi que la situation sociale et économique

de nombreux pays européens, rendent très difficile une action efficace, cohérente et respectueuse des procédures démocratiques, tant au niveau européen qu'au niveau national. Pourtant, il ne s'agit pas de fioritures, ni de perte de temps. La capacité des institutions à établir les bonnes priorités et actions communes, à ne pas prendre de décisions dictées par la précipitation et les intérêts économiques de secteurs précis, notamment celui des armes et des combustibles fossiles, à expliquer et à impliquer les Européens dans cette situation à risque sans précédent, en particulier depuis l'arrivée de Trump à la présidence des États-Unis, seront parmi les éléments qui détermineront également le succès ou l'échec de ces mesures.

Un plan Réarmer l'Europe qui répond uniquement en termes de moyen et pas de stratégie commune

En ce sens, le plan Rarm-EU présenté par Ursula Von der Leyen présente des limites considérables, à commencer par son nom, en partie dues à la précipitation et à la pression politique et médiatique qui ne tient pas compte de certains faits fondamentaux. Tout d'abord, la défense ne se résume pas à l'augmentation des dépenses d'armement pour atteindre 2, 3 ou 5% du PIB, en donnant des chiffres de plus en plus élevés sans aucune évaluation réelle des besoins et des priorités, en particulier si l'on veut construire une défense européenne. Comme l'ont souligné de nombreux experts, y compris des militaires, le problème n'est pas le montant des dépenses en Europe, qui a déjà considérablement augmenté ces dernières années, mais leur qualité.

Comme l'explique Pierre Jaillet dans son article pour l'Institut Delors, « Depuis l'invasion de l'Ukraine, les pays de l'UE ont

déjà fortement accru leurs dépenses militaires. Celles-ci s'élèvent, selon l'Agence européenne de défense (AED), à 326 milliards d'euros en 2024, en hausse de plus de 30% depuis 2021. Pour les 23 pays européens membres de l'OTAN, elles atteignent 2% du PIB, l'objectif fixé par l'OTAN en 2014 [...] : les dépenses militaires de l'UE représentaient en 2024 près de trois fois celles de la Russie, estimées à 98 milliards d'euros en 2024 ».

De plus, l'insistance exclusive sur l'augmentation des dépenses militaires au niveau national sous-estime systématiquement le « coût de la non-Europe » en matière de défense : le service de recherche du Parlement européen estime à 11 milliards d'euros par an le manque à gagner dans le seul domaine des équipements. Les causes identifiées sont notamment la duplication, l'absence de concurrence, les achats non coordonnés hors de l'UE, les carences administratives et l'inexpérience administrative. Ces causes risquent de ne pas être traitées correctement avec une course aux armements, sans une vraie coordination ni stratégie commune. À cet égard, le Plan Rarm-EU est inadéquat, car il se limite essentiellement à permettre aux États membres d'augmenter leurs dépenses militaires nationales sans les contraindre à travailler de manière coordonnée, à l'exception d'une partie de prêts (150 milliards) garanties au niveau européen.

Une défense qui va au-delà de l'armement

Par ailleurs, la notion de « défense » couvre aujourd'hui des aspects beaucoup plus larges que le simple fait de rassembler des soldats et des armes, qui plus est au niveau national. Elle englobe des enjeux technologiques, éthiques, géopolitiques, mais aussi environnementaux et climatiques, qui dépassent le cadre militaire. Elle exige la mise en place d'outils innovants de dialogue et de diplomatie, et concerne souvent des compétences qui relèvent du domaine de compétence de l'UE, et donc du Parlement européen. Bien qu'elle ne soit pas en guerre, l'Union européenne, et en particulier certains de ses membres, doivent depuis longtemps faire face à des menaces émergentes, telles que les cyberattaques, la désinformation, les actions de déstabilisation, les nouvelles tensions géopolitiques et les effets de la crise climatique. Ces défis doivent être relevés par une politique de sécurité moderne, crédible et efficace, fondée sur une politique étrangère et des instruments diplomatiques et financiers communs, une présence cohérente et importante sur la scène internationale, fondée sur des règles et rejetant la logique des zones d'influence telle que proposée par la Russie, la Chine et les États-Unis de Trump ; cela nécessite également une politique industrielle coordonnée,

une méthode transparente et la pleine participation des citoyens aux choix stratégiques par le biais d'un débat public de qualité. Il est donc très restrictif de parler de politique de sécurité en termes de « réarmement » et d'éviter, comme l'a proposé la présidente de l'Ursula van der Leyen, des passages parlementaires qui peuvent être contraignants, mais qui sont indispensables. La demande d'application de l'article 122, qui prévoit une procédure d'urgence non justifiée par une urgence directe, dénote une tendance risquée à sacrifier la transparence et la démocratie au nom d'une action précipitée et mal définie dans ses détails.

Si le coût d'un réarmement massif, d'ailleurs pas forcément nécessaire, se traduit par des coupes dans les dépenses sociales et le démantèlement du Green Deal, c'est donner une victoire politique à Vladimir Poutine

En conclusion, si le coût d'un réarmement massif, d'ailleurs pas forcément nécessaire, se traduit par des coupes dans les dépenses sociales et le démantèlement du Green Deal, c'est donner une victoire politique à Vladimir Poutine, notamment grâce aux différents groupes et partis nationalistes et d'extrême droite qui peuvent déjà compter sur un large consensus pour porter ces idées.

Il est indispensable, en revanche, de lier étroitement l'action en faveur d'une politique de défense véritablement européenne à un « NextGenerationEU » nouveau et beaucoup plus intégré ; de trouver des ressources financières là où elles existent, aussi en reprenant le travail sur la fraude et l'évasion fiscales et les agissements des grandes entreprises ; et de faire revenir l'épargne européenne en Europe pour investir en Europe. Cela passe également par une réduction radicale de la dépendance aux combustibles fossiles et au gaz, qui continue à faire grimper les factures et à engraisser les bénéfices des certaines entreprises, tout en vidant les portefeuilles des gens. Il faut aussi que la société civile s'empare de ces débats, exigeant la transparence, la participation et la clarté des choix : Nous ne pouvons pas donner un chèque en blanc pour construire la défense européenne à ceux qui n'ont finalement pas su ou voulu réformer l'Union européenne et qui se retrouvent aujourd'hui à courir après Trump et les autres autocrates tout en voulant maintenir une gouvernance pensée pour un ancien monde...

Europe de la défense, le débat est lancé

Jean-Guy Giraud
Ancien président de l'UEF France

Le 5 mars 2025, le Groupe Spinelli (« Comité d'action pour les États-Unis d'Europe ») a publié un mémorandum sur une Union européenne de la Défense.²

Ce document constitue – à ce stade – l'effort de réflexion le plus avancé en vue de la création d'une Europe de la Défense.

Il est à ce titre susceptible d'amorcer concrètement un débat en germe dans les Institutions et dans certains États membres, dont la France et l'Allemagne.

Le Conseil européen du 6 mars 2025 s'est limité à faire avancer la question du *financement* de la défense européenne sur la base du « RE-ARM PLAN » proposé par la Commission.

Toutefois, la réflexion sur une initiative politico-institutionnelle européenne de plus grande ampleur est à présent lancée et devrait se développer dans le courant du premier semestre 2025.

Le mérite principal du mémorandum du Groupe Spinelli est de présenter – sous une forme précise et argumentée – plusieurs voies institutionnelles possibles vers une Union de Défense :

« Par conséquent, l'intégration de la défense pourrait se faire, soit :

- 1) par une décision unanime du Conseil européen ;
- 2) par un grand groupe d'États membres partageant une vision commune dans le cadre de la coopération structurée permanente (PESCO) ;

3) ou, en dernier recours, par le biais d'un traité intérimaire ad hoc signé par les États membres qui le souhaitent, afin d'être intégré dès que possible dans le cadre de l'UE ».

Le débat est (enfin) ouvert.

Beaucoup dépendra de la volonté de chacun – et de tous – les États membres (en fait, des 27 gouvernements en place) de créer cette Union de Défense dans le cadre des Traités actuels (solutions 1 et 2).

En l'absence d'un tel consensus, la voie d'un *traité intérimaire* ad hoc (solution 3) extérieur à l'UE mais lié à celle-ci demeure ouverte.

Dans un domaine aussi fondamental que celui de la défense, une initiative de type constitutionnel (c'est-à-dire un traité) peut sembler la mieux adaptée.

Quoiqu'il en soit, cette question mériterait – d'ores et déjà – d'être étudiée plus avant, tant dans les milieux politiques qu'académiques.

Le temps semble à présent révolu du sempiternel « renvoi à plus long terme » de questions aussi urgentes et vitales.

²<https://federalists.eu/wp-content/uploads/2025/03/Memorandum-2025-on-European-Defence-Union-Action-Committee-for-USE.pdf>

Impérialismes russe, chinois et maintenant américain : l'Europe doit devenir fédérale pour éviter l'éclatement

Tribune collective publiée dans
Le Monde

Collectif d'une cinquantaine de signataire élargi à plus de 800
Tribune publiée dans *Le Monde* à l'initiative de l'UEF France

Sortons du cadre !

Nous changeons d'époque, nous changeons de paradigme, l'Europe doit changer de logiciel. Prise en étau, l'Europe sera unie, fédérale, ou elle ne sera plus.

Tribune signée par plus de 50 personnalités
L'article pour signer la tribune :
<http://www.uef.fr/1186>

Publié par **Le Monde**

UEF France

russes répétées, telles que celles dans les élections roumaines, les sabotages de câbles de communication en mer Baltique etc., fragilisant nos régimes démocratiques, nos intérêts et même notre intégrité territoriale. L'Europe est désormais cernée par des empires renaissants dépourvus de toute considération pour les Européens, dirigés par des hommes dominateurs et autoritaires animés par une soif insatiable de puissance et d'expansion.

La réaction conjointe, qui s'est faite attendre, de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et du Président du Conseil européen, Antonio Costa, traduit bien un

Un nouvel empire inattendu se profile à l'Ouest de l'Europe. Donald Trump a confirmé son ambition d'être un « président impérial ». Il a notamment indiqué qu'il ne refuserait pas d'utiliser la force pour annexer le canal de Panama ou le Groenland et a réitéré son désir d'intégrer le Canada aux États-Unis. Plus symboliquement, il a proposé de renommer le « Golfe du Mexique » en « Golfe d'Amérique. » Ceci constitue un tournant. Loin d'être isolationnistes, les États-Unis de Donald Trump amorcent la première étape de la transformation de leur fédération en empire.

certain désarroi : « Les États-Unis sont l'un de nos plus proches partenaires et nous nous engageons à renforcer le lien transatlantique », tout en rappelant les « valeurs démocratiques fondamentales » européennes.

Il s'agit désormais, aussi, de garantir notre subsistance et notre survie face à des empires dont la marche en avant ne cessera que si nous nous unissons.

Parallèlement, Elon Musk, depuis quelques mois son allié, l'homme le plus riche du monde et futur membre de l'administration fédérale américaine, multiplie les prises de position politiques dans les affaires internes des démocraties européennes. Il apporte officiellement son soutien à Reform UK au Royaume-Uni, l'héritier du parti pro-Brexit de Nigel Farage, qu'il souhaite financer à hauteur de 100 millions de dollars. Il fait de même avec Alternative für Deutschland (AfD) en Allemagne, en participant à un « débat » avec sa dirigeante sur son réseau social afin de lui offrir une exposition médiatique mondiale, alors que les médias allemands maintiennent le cordon sanitaire. Rappelons que ces partis sont ouvertement anti Union européenne, qu'ils sont sympathisants de Vladimir Poutine et que l'AfD possède une proximité inquiétante avec le passé et l'idéologie nazis.

Nous aurions souhaité de la part des dirigeants européens plutôt un « Make Europe Great Again » car l'heure est au sursaut, à l'action offensive. Il est désormais plus urgent que jamais de fédérer l'Union européenne et tous les pays européens qui le souhaitent dans une fédération solide capable de garantir la démocratie en son sein et de préserver son intégrité et son indépendance face à cette internationale impériale qui représente, à elle seule, près de 2 milliards d'individus et un PIB annuel d'environ 48 000 milliards de dollars, soit plus de deux fois et demi le PIB de toute l'Union européenne. À l'inverse, l'Union européenne, unie, est en excédent commercial de 37 milliards d'euros et représente 16% des importations et exportations mondiales.

Au cours de la conférence du 6 janvier, Donald Trump a confirmé sa complaisance envers le régime de Vladimir Poutine. Ils adhèrent tous les deux à la politique de zones d'influence voire d'espace vital, avec le Groenland pour le premier et l'Ukraine ou des États membres de l'UE pour le second. Ceci renforce l'idée terrifiante que l'Europe est désormais prise dans un étau. En effet, l'Europe subit, depuis des années des tentatives de déstabilisation étrangères tant internes qu'externes orchestrées par les nouveaux empires que sont la Chine et la Russie. À cela s'ajoute désormais une nouvelle menace provenant d'un État historiquement allié, qui s'inscrit dans un contexte déjà marqué par des ingérences

Que se passera-t-il demain si Donald Trump passe des paroles aux actes ? Les États de l'UE sont-ils prêts à envoyer des troupes défendre le Groenland, les Pays Baltes ? Ou va-t-on laisser l'Europe être partitionnée comme trop de fois dans l'histoire ?

Les États européens ne sont rien individuellement et se feront laminer s'ils restent désunis. En revanche, unis, nous sommes capables de défendre ce qui nous est le plus cher : la liberté, la solidarité, la paix, la coopération entre nos citoyens et nos États. Il ne s'agit plus seulement d'améliorer le fonctionnement de l'Union européenne, de la rendre plus démocratique, de faire appliquer le principe de subsidiarité et d'assurer une prospérité à notre continent. Il s'agit désormais, aussi, de garantir notre subsistance et notre survie face à des empires dont la marche en avant ne cessera que si nous nous unissons. Si nous ne prenons pas dès

aujourd'hui le chemin de l'union, si nous ne prenons pas dès aujourd'hui le chemin de la démocratie fédérale, nous risquons de sombrer collectivement dans une époque sombre, où les nouveaux empires joueront de notre division. Une période imprévisible dont l'histoire nous enseigne qu'elle peut finir très mal.

Citoyennes, citoyens, États européens, il est impératif d'agir maintenant car le processus de fédéralisation, d'union et de construction d'une défense européenne, qui est notre ultime dissuasion contre ces empires, prendra nécessairement du temps. Or, ce temps sera mis à profit par nos adversaires pour avancer leurs pions à nos dépens.

Le paradigme qui prévalait après la Seconde Guerre mondiale ou celui qui a suivi la fin de la guerre froide est aujourd'hui dépassé. Le principe de réalité nous amène à penser que le temps n'est malheureusement plus à la coopération internationale mais aux rapports de force entre puissances et l'Union européenne doit prendre acte de cette nouvelle donne géopolitique.

Nous changeons d'époque, nous changeons de paradigme, l'Europe doit changer de logiciel.

Désormais prise en étau, l'Europe sera fédérale ou elle ne sera plus.

Premiers signataires :

- *Universitaires et intellectuels*

Guillaume Ancel, écrivain et ancien officier français, **Arvind Ashta**, Consultant/Researcher, Toulouse, **Robert Belot**, Professeur, Université de Saint-Étienne, **Christophe Chabrot**, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2., **Yurri Clavilier**, Chercheur à l'International Institute for Strategic Studies, **Olivier Costa**, Directeur de recherche CNRS au CEVIPOF (Sciences Po Paris), **Michel Devoluy**, Professeur à l'Université de Strasbourg, **Jacques Fayette**,

professeur à l'Université Lyon 3, **François Gemenne**, professeur à l'Université de Liège, **Sophie Heine**, politologue, chercheuse associée à l'Institut Egmont, **Céline Lageot**, Professeure à l'Université de Poitiers, **Marion Larché**, Chargée de cours à Sorbonne Université, **Marc Lazar**, Professeur à Sciences Po (Paris), **Gaëlle Marti**, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directrice du Centre d'Études Européennes, **Alexandre Melnik**, Professeur à PICN Business School de Nancy-Metz, **Yann Moulier-Boutang**, Professeur à l'Université de Technologie de Compiègne, **Ghislaine Pellat**, Université de Grenoble, **Jacques Percebois**, Professeur à l'Université de Montpellier, **Audrey Soria**, Enseignante à l'Université Lyon 3, **Céline Spector**, professeure à Sorbonne Université, **Cédric Villani**, Mathématicien, **Mathias Waechter**, Directeur général du CIFE.

- *Responsables politiques (entre autres)*

Daniel Cohn-Bendit, ancien député européen, **Sandro Gozi**, député européen, groupe Renew, **Thomas Pellerin-Carlin**, député européen, groupe de l'Alliance Progressistes des Socialistes et Démocrates, **Marie Toussaint**, députée européenne, groupe Verts/Alliance Libre européenne

- *Société civile (entre autres)*

Jean-François Billion, président de Presse fédéraliste, **Chloé Fabre**, présidente de la section française de l'Union des fédéralistes européen, **Hervé Moritz**, président du Mouvement Européen-France, **Laure Niclot**, présidente des Jeunes Européens

L'ensemble des signataires est à retrouver sur le site de l'UEF : <https://www.uef.fr/1186>

Pour gagner la paix, dotons-nous d'une défense et d'une diplomatie européennes fédérales

Union des fédéralistes européens – France

Résolution adoptée au Conseil d'administration du 13 avril 2025

Contexte :

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine dure depuis plus de 3 ans. Elle a bouleversé les équilibres géostratégiques avec une mobilisation quasiment unanime des Etats membres de l'Union européenne pour soutenir le peuple ukrainien. L'Union européenne a joué un rôle en créant non seulement un espace d'échanges et de consensus pour parler d'une seule et même voix, malgré l'opposition récurrente du gouvernement illibéral de Viktor Orban ; elle a également activé plusieurs outils et mécanismes permettant d'apporter un soutien financier et militaire à l'Ukraine. Cette unanimité a été exceptionnelle et ne se retrouve malheureusement pas dans d'autres conflits, en particulier au Proche-Orient.

Depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, c'est le système international construit après la Seconde Guerre mondiale, et auquel les fédéralistes ont pris une large part, qui est remis en cause. Ce changement de paradigme brutal s'accroît de jour en jour : remises en cause de l'aide humanitaire internationale, suspension partielle de l'aide américaine à l'Ukraine, exclusion des Européens d'éventuelles négociations pour un cessez-le-feu en Ukraine ou au Proche-Orient. Les Etats-Unis semblent avoir retourné leur alliance politique et remettent en cause leur soutien militaire à la sécurité sur le continent européen. Ceci favorise également la remise en cause de la Cour Pénale internationale par d'autres Etats.

Le "cessez-le-feu" en Ukraine risque de n'être que le cache-misère de la préparation de nouvelles attaques potentielles d'une Russie toujours soumise à un pouvoir autoritaire et corrompu, ou alors, d'un autre conflit gelé créant une zone tampon où prospèrent mafia et trafic.

L'Union européenne est une alliance militaire, reposant sur l'aide et l'assistance mutuelles des Etats membres conformément à l'article 42.7 du Traité sur l'Union européenne (TUE), qu'il convient à présent de rendre pleinement opérationnelle.

Tous ces éléments doivent mener à une réflexion approfondie sur l'organisation politique au niveau du continent européen dans et au-delà de l'Union européenne.

Réactions européennes et opinion publique :

Face à ces menaces, plusieurs Etats du continent européen tentent de se mobiliser autour d'une "coalition des volontaires" organisée de manière complètement intergouvernementale où la Commission européenne est simple spectatrice et le Parlement européen totalement ignoré. Nous assistons donc à un renouveau des alliances d'Etats-nations, sans aucun élément supranational, et nécessitant toujours l'unanimité.

Chaque Etat, pour répondre aux défis de notre temps et pour préparer le monde qui vient, a relancé ses programmes d'armement. La Commission européenne, gardienne des traités, sur la base de ses compétences, a proposé un plan de financement "Réarmer l'Europe". Les discussions sont

focalisées sur les armements, dont la dissuasion nucléaire fait partie.

Un sondage réalisé par Cluster17 pour le Grand Continent montre que 70 % des Européens estiment que l'Union européenne ne doit compter que sur ses propres forces pour assurer sa sécurité et sa défense. Ils sont 60% à avoir plus confiance dans une armée commune que dans leur armée nationale (19%) pour assurer la défense de leurs pays.

Un sondage réalisé par Cluster17 pour le Grand Continent montre que 60% [des Européens ont] plus confiance dans une armée commune que dans leur armée nationale (19%) pour assurer la défense de leurs pays

Dans ce contexte, l'UEF France rappelle :

- Que notre engagement fédéraliste a pour objectif d'établir la paix. La paix est une notion positive, elle n'est pas seulement l'absence de guerre. Etablir la paix, c'est, dans son acception kantienne que nous reprenons, rendre la guerre impossible par un droit supranational permettant seul de résoudre pacifiquement les conflits entre les Etats.
- Que le respect de l'Etat de droit, de la liberté et de la démocratie au sein même de l'Union et toutes les actions pour soutenir le retour à la démocratie pleine et entière chez nos voisins sont essentiels à la paix et à la sécurité du continent européen.

- Que toutes les actions militaires entreprises doivent suivre ce but fondamental et respecter scrupuleusement les acquis du droit international, incluant notamment l'usage des armements prohibés par les traités.

Ainsi, toute débat sur la défense européenne doit s'inscrire dans cet objectif et le rappeler systématiquement.

L'UEF France souligne :

- Que l'Union européenne est un projet de paix, reposant sur le respect du droit international, des valeurs démocratiques, et de la dignité humaine, dans une perspective d'unité mondiale ;
- Que l'Union européenne doit de toute urgence garantir sa propre sécurité et son autonomie stratégique pour protéger son intégrité territoriale et ses intérêts vitaux ;
- Que la dispersion des dépenses militaires entre 27 pays est source d'inefficacité et que seule la mise en place d'une défense commune permet d'optimiser les financements et les capacités.
- Que, pour être efficace, les politiques d'armements doivent être la conséquence d'une stratégie commune, jouant des complémentarités d'équipement et de capacité de production des structures militaires existantes sur le continent
- Que la diplomatie et la défense ne sont que deux faces d'une même pièce. L'Union européenne doit pouvoir parler d'une seule voix pour pouvoir s'imposer à la table des négociations de façon crédible

- Que toute décision en matière de diplomatie et de défense doit bénéficier d'une large légitimité populaire pour être acceptée.
- Qu'il est indispensable d'assurer un contrôle parlementaire et une capacité budgétaire comme il était prévu, dès 1950, avec le projet de Communauté politique européenne porté par les fédéralistes, pour encadrer la Communauté européenne de défense (CED)
- Que le risque de basculement de nouveaux Etats européens vers des majorités d'extrême-droite complaisantes avec Vladimir Poutine, Donald Trump ou d'autres régimes illibéraux, impérialistes ou dictatoriaux peut rendre totalement inopérante toute défense européenne fondée sur la seule concaténation d'armées nationales et de stratégies étatiques indépendantes.
- Que le réarmement de 27 armées nationales non intégrées dans un système commun représente un danger pour la paix entre les Etats membres de l'Union.

Par conséquent, l'UEF France propose :

- A court terme uniquement, le recours à la coopération renforcée pour mobiliser les Etats-membres dans le cadre des traités actuels de l'Union européenne, en associant dorénavant la Commission européenne et le Parlement européen aux décisions en matière de défense et d'affaires étrangères. Cette coopération renforcée doit permettre aux Etats-membres participants, en lien avec d'autres partenaires extérieurs de l'Union (par exemple le Royaume-Uni et l'Ukraine), d'assurer rapidement la protection et la sécurité des Européens.
- En parallèle et pour aboutir à moyen terme, le renforcement d'une diplomatie et d'une défense communes, sur un modèle parlementaire (ex: Allemagne) où la Commission européenne serait dotée d'un ministre des affaires extérieures (dans la continuité de la Vice-Présidente Haute-Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité) et d'un ministre de la défense compétent sur l'approvisionnement et le marché commun de l'armement et de l'Agence européenne de la défense créée en 2004 et qui doit être renforcée.
- A travers cette diplomatie commune, une stratégie commune doit être renforcée. La Commission propose une doctrine stratégique répertoriant les menaces et les réponses à y apporter, ainsi que les relations de l'Union européenne avec l'ensemble des acteurs sur la scène internationale (Etats, organisations non-gouvernementales et organisations internationales). Cette stratégie doit être débattue et adoptée par les deux co-législateurs : le Parlement et le Conseil de l'Union.
- Une doctrine militaire doit être établie suivant les mêmes modalités de débats et de décisions, d'où découleront les stratégies d'armement et d'achats communs, d'orientations industrielles et de mobilisation de la population.
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté européenne dans tous les pays et favoriser l'émergence d'une culture de défense commune ;
- Renforcer, coordonner et faciliter les échanges entre les réserves opérationnelles dans chaque Etat membre, mobilisant aussi les capacités civiles de l'Union européenne en cas de besoin, dans le but d'organiser la défense territoriale de l'Union.
- Bien que l'ONU soit paralysée actuellement, les Etats-membres siégeant au Conseil de sécurité doivent être utilisés pour porter cette voix unique européenne sur la scène mondiale et participer à l'établissement d'un nouvel ordre mondial basé sur un fonctionnement démocratique, comme le prévoit les traités et dans l'attente d'une réforme du système onusien.
- Les missions de la politique de sécurité et de défense commune doivent être étendues à la défense territoriale et à la sécurité dans notre voisinage immédiat
- L'Union européenne doit renforcer sa Force de réaction rapide de 5 000 aujourd'hui à 60 000 soldats (conformément à la décision du Conseil européen d'Helsinki en 1999). Avec le renfort des armées nationales complémentaires, elle constitue une véritable armée européenne sous le commandement de l'Etat-major européen aux compétences et aux moyens élargis.
- Créer une Académie militaire européenne pour former les officiers et une école de santé militaire dans le but de favoriser l'émergence d'une culture stratégique commune ;
- Inclure au sein du système européen de défense, un volet renseignement et un volet défense spatiale avec les responsables dédiés à l'état major européen, en développant le Centre de situation et du renseignement de l'Union européenne au sein du Service européen d'action extérieure.
- Créer une Académie européenne du renseignement pour renforcer les capacités communes et développer la coopération pour l'émergence d'une culture commune ;
- Renforcer les moyens et les prérogatives de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité, afin de faire face aux menaces actuelles pour la sécurité des Européens et de leurs alliés ;
- Encourager les institutions et les Etats membres à renforcer les mécanismes de résilience de la société européenne (dont notre modèle social, la solidarité) face aux nouvelles menaces, telles que la déstabilisation de nos régimes démocratiques, la remise en cause de l'état de droit, la désinformation ou les ingérences étrangères ;
- L'Union européenne doit pouvoir emprunter et disposer d'un budget conséquent reposant davantage sur des ressources propres afin d'assurer des dépenses d'équipement et de fonctionnement nécessaires à la crédibilité d'une défense et d'une diplomatie commune, c'est pourquoi il est important de mettre en oeuvre le rapport Draghi ;
- Rappelle que l'objectif des fédéralistes à terme est le démantèlement dans le monde entier de toute arme nucléaire avec le TNP.
- Rappelle et apporte son soutien à la doctrine nucléaire française, qui considère que les intérêts vitaux de la France dépassent le cadre national et s'étendent à ses alliés européens. La dissuasion nucléaire française protège les intérêts vitaux de l'Union européenne et de ses Etats membres ;
- Propose d'europaniser les capacités nucléaires françaises.

Le Club du Crocodile et ses évolutions (1980-1986) : groupe d'influence, innovations institutionnelles et lieux de mémoire de la construction européenne

Hervé Moritz

Docteur en histoire contemporaine de l'université de Strasbourg et l'università degli Studi di Genova
Résumé de ma thèse dirigée par Sylvain Schirmann et Daniela Preda soutenue en novembre 2024



Cette thèse de doctorat analyse les évolutions du Club du Crocodile depuis sa création en juillet 1980 jusqu'au décès de son fondateur, Altiero Spinelli, en mai 1986. S'appuyant sur un large éventail de sources, dont les archives du Parlement européen, les archives d'Altiero Spinelli (AS) et de son assistant Pier-Virgilio Dastoli (PVD) conservées aux Archives historiques de l'Union européenne, ainsi que des documents et des écrits de contemporains auxquels s'ajoutent des entretiens avec plusieurs témoins, cette recherche doctorale se concentre sur l'étude de l'un des premiers exemples d'intergroupe au Parlement européen. Forts de leur nouvelle légitimité démocratique à la suite des premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979, les « Crocodiles » considèrent le Parlement européen comme une « Assemblée constituante ». Les membres du Club du Crocodile sont à l'origine de la création de la commission institutionnelle du Parlement européen, qu'ils mettent au service de leur projet constituant. En effet, dès 1982, la commission tout juste installée prépare sous la coordination d'Altiero Spinelli un « projet de traité instituant l'Union européenne », dit « projet Spinelli ». Il est adopté par l'Assemblée en février 1984. Malgré une intense campagne auprès des gouvernements et des parlements nationaux pour promouvoir le projet d'Union européenne du Parlement européen, notamment grâce à l'action de son président, Pierre Pflimlin, et du président de sa commission institutionnelle, Altiero Spinelli, dès juillet 1984, avec l'aide de parlementaires européens et nationaux et la mobilisation des mouvements fédéralistes européens, ce projet de « traité-constitution » n'entre cependant jamais en vigueur. Les gouvernements les plus allants ne souhaitant pas consommés la rupture avec les gouvernements les plus

réfractaires à une réforme communautaire, la conférence intergouvernementale de 1985 délaisse le projet du Parlement européen et ce, malgré la protestation des parlementaires. C'est le projet d'Acte unique européen qui est finalement retenu par le Conseil européen en décembre 1985 et signé en février 1986.

Cette thèse de doctorat met en lumière l'influence et les stratégies, le projet et les actions, des membres du Club du Crocodile, au premier rang desquels Altiero Spinelli. Elle explique la stratégie constituante adoptée par le Parlement européen au début des années 1980 et qui perdure après l'échec du « projet de traité instituant l'Union européenne » de 1984. La thèse révèle les innovations institutionnelles que les membres du Club du Crocodile ont générées au sein de l'institution parlementaire, tant par la création de la commission des affaires institutionnelles que par l'intergroupe, et analyse leur rôle dans l'action politique du Parlement européen et ses activités prospectives, dans la formation de coalition parlementaire et dans la mobilisation de la société civile pour servir ses revendications.

La thèse révèle les innovations institutionnelles que les membres du Club du Crocodile ont générées au sein de l'institution parlementaire, tant par la création de la commission des affaires institutionnelles que par l'intergroupe,

La thèse de doctorat aborde enfin l'héritage du Club du Crocodile après la cessation de ses activités à la mort d'Altiero Spinelli en mai 1986. Elle propose une analyse des héritiers du Club du Crocodile, notamment des intergroupes fédéralistes successifs au Parlement européen et de leurs stratégies pour promouvoir la constitutionnalisation de l'Union européenne des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Cette étude met également en lumière l'influence constante des membres des intergroupes fédéralistes au Parlement européen sur les travaux de la commission institutionnelle, qui demeure parmi les commissions permanentes jusqu'à aujourd'hui, et analyse leurs synergies et leur articulation durable.

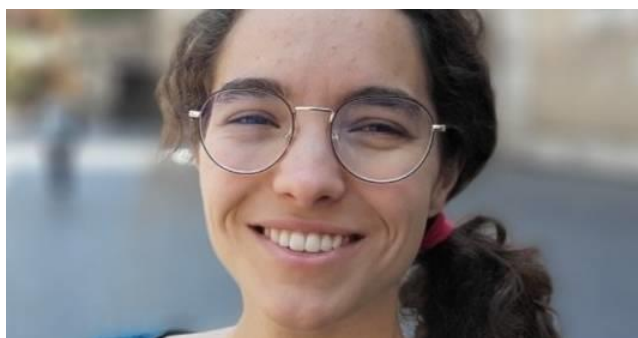
Cette thèse de doctorat alimente enfin une controverse : Existe-t-il des lieux de mémoire de l'intégration européenne ? En étudiant les mémoires collectives du Club du Crocodile et de son fondateur, cette thèse démontre l'émergence de lieux de mémoire relatifs à la construction européenne et appelle à la poursuite des recherches dans ce domaine. Elle apporte ainsi une contribution originale à l'historiographie de l'intégration européenne.

Middle East: For peace, now and forever RESISTANCE

Francesca Tortorella

Docteure en Histoire contemporaine de l'Université de Strasbourg (2019), ses domaines de recherche transnationale comprennent l'antifascisme, l'europhobie et l'exil politique. Sa thèse, révisée et mise à jour, a été publiée en 2022, en français, auprès de la maison d'édition *Il Mulino* (Bologne), avec le titre *Un antifascisme européen. Giustizia e Libertà et le Partito d'Azione (1929-1947)*. Enseignante en Histoire à ESPOL-ICL et Responsable Mission Humanités à l'Université Catholique de Lille.

This article was written in the weeks immediately following October 7 and slightly edited for updated.



I write this article not to make a further analysis of what has happened and is happening, many specialists have done so with extreme precision and clarity. I write this article to point out something that should be banal: I am a leftist, always have been, I abhor the policies of the latest Israeli governments that occupy territories that are not theirs, trample on the rights of the Palestinian people and undermine Israel's very democracy. I am horrified by the starvation and destruction caused by the Israeli government's reaction against Gaza after October 7. But, or rather "and", at the same time, I strongly condemn the pogrom that took place on October 7 against Israeli civilians. It seems to me absurd and sad that I felt the need to write to Israeli friends to point out that no, I do not share the positions of a part of the international left, polluting even our universities, that part of the left which does not recognize the horror of the Hamas-led attack. October 7 brings us back to the annihilation of human beings just for being Jewish, and this has nothing to do with the Palestinian cause, and should have nothing to do with the left. I agree with the *Statement on behalf of Israel-based progressives and peace activists*: "There is no contradiction between staunchly opposing the Israeli subjugation and occupation of Palestinians and unequivocally condemning brutal acts of violence against innocent civilians". The conjunction "and" is fundamental; a disjunctive conjunction (an "or", in its exclusive meaning) is dangerous.

I am also writing this article because I would like to express my full solidarity with the Israeli pacifists who have been isolated and abandoned by a wicked

international left, blind or antisemitic. Since when is there no distinction between peoples and governments? Or even between Israelis and Jews? Antisemitic attacks are increasing in Europe, but can we really risk a return to Jew-hunting? Can this vile thinking even be present in our political family? Where have we gone wrong? Never has there been any hesitation on the left to distinguish (rightly, and I would add, obviously!) Palestinians and Hamas, or Muslims and terrorists, while the right in Europe, in Israel and in the West has, instead, fueled racism and Islamophobia, anti-Palestinian and anti-immigrant hatred with superficial and ignorant comparisons. Today the left, or rather a part of it, is doing the same, playing with the fate of peace and of both peoples, Israeli and Palestinian. Rather than offering a conceptual alternative grounded in the values of humanism, this left is addressing the current situation

In front of the two pro-Israel and pro-Palestine fronts, I wonder: what is your solution ? Why is it so difficult for you to empathize with a father who has lost his children ? Be this father Israeli or Palestinian.

using tools similar to those of the right: unequivocally choosing a side in the conflict. This approach reflects an oversimplified worldview that labels some as collectively "good" and others as collectively "bad", losing sight of any nuance and building walls instead of fostering dialogue and, ultimately, peace. Relativizing the events of Oct. 7 is to have no awareness of what happened. Going so far as to point to Hamas as a Resistance movement comparable to the partisans (I say this as an anti-fascist and an historian of anti-fascism) is, instead, an insult. An insult to the memory of the anti-fascist Resistance, already so often trampled on today, but never would I have imagined they could trample on it from the left. It was the Nazi-fascists who committed the massacres of civilians, not the partisans.

The anti-fascist Resistance fought horror and suffered the worst tortures, yet they maintained an extraordinary moral rectitude. Italian anti-fascist and partisan from a Jewish family Leone Ginzburg, who was arrested by Italian fascists and died from the tortures he received by the German SS, said in prison with a

disfigured face, “We must distinguish between the German people and the Nazis”. These were the partisans, the same ones who were already dreaming of a European peace and unity much stronger and far more supportive than the one we have now. Resistance, in its intemporal and eternal meaning, is that which stands, certainly, with Palestinian victims, but it is that which stands, always, beyond all borders, with all civilian victims. The total absence of empathy for the Israeli victims, the hateful language, the now customary call for a boycott (not of the occupied territories, not of the government, but of Israel as a whole, including even Jewish culture) distances us from the very spirit of Resistance and the call to “stay human”.

We are no longer humans, but hooligans at a stadium. Like the right-wing media outlets in Europe with their daily call for the annihilation of Gaza (in its entirety, and who cares if thousands of civilians die) or those who denounce anyone who might express a critical opinion against the Israeli government. No, it is not antisemitic to criticize (and condemn) the government of Israel.

I agree with what I have read several times on the Israeli newspaper *Haaretz*. I am not surprised by the hatred of the right-wingers, who are increasingly nostalgic and less liberal (in the political sense of the word). I am not surprised to see able-bodied fascists tearing their robes for Israel (perhaps while polishing their busts of Mussolini on their dresser). I am not surprised by the violence and extremism of Hamas, which certainly does not represent the entire Palestinian people, who in fact largely end up being its victims. And I am not surprised at the atrocious and absurd reaction of “Bibi” and his government, which misses no opportunity to bomb, starve and dehumanize a whole population. Instead, I get deeply furious with my left (at least part of it) who’s unable to express full solidarity with the victims of Oct. 7, who’s unable to condemn or even acknowledge this pogrom and whose vague, stuttering and sometimes even aggressive reaction borders (?) on antisemitism. I am disgusted by the indifferent, cowardly or antisemitic reaction of a part of the university world, European and American, just think of the disgraceful questioning of former presidents of the most important American universities on the 5th of December 2023 during the United States Congress hearing on antisemitism. In my

Europe, it is like waking up in a continent that for years advocated (perhaps out of guilt) for the fight against antisemitism, which had actually remained under the radar, due to how deeply rooted it was. A Jew-hatred that is not only present on the right but is also quite alive on the left, unfortunately hiding today behind the righteous Palestinian cause. But why question the very existence of Israel? And what on earth does vandalizing a synagogue or attacking our Jewish fellow citizens in Europe has to do with the cause of Palestine? This is antisemitism, and it must be condemned unambiguously.

Today, among the few voices rising up to demand balance, it seems unbelievable, but are those of the relatives of the Israeli victims and hostages: “Not in their name Gaza will be bombed”, “Not in their name more innocent civilians will die”. Instead, civilian victims in Gaza continue to rise, over 45,000, including thousands of children, not counting orphans, amputees, and general devastation. Instead, hostages continue to die and suffer torture in the hands of Hamas. The extremists win, *on both sides*, and the pacifists count their dead, *from both sides*.

In front of the two pro-Israel and pro-Palestine fronts, I wonder: what is your solution ? Why is it so difficult for you to empathize with a father who has lost his children ? Be this father Israeli or Palestinian. Why must empathy be selective, only for “our own,” and not inclusive? This is what humanism teaches us: to be able to empathize with both sides, to want peace for both sides. From the river to the sea, Israelis and Palestinians will be free!

We would need more demonstrations like the one in Florence held in October 2023 that saw the chief rabbi and imam (who is Palestinian) marching together, along with a plural citizenry united around the peace flag. As Klaus Mann wrote back in 1933, there should be a transnational battalion against all forms of “anti-humanism”, and today we, anti-fascists and pacifists, should descend into the European squares with both flags, and especially a third one, that of peace, and, in the name of the latter, loudly chant the final words of an anti-fascist poem by Piero Calamandrei: “now and forever RESISTANCE”.

Un antidote nécessaire pour répondre à la dégénérescence nationaliste

Pier Virgilio Dastoli

Président du Conseil italien du Mouvement européen



« Nous ne sommes pas un accident de l'Histoire, mais les enfants et petits-enfants de ceux qui ont su trouver l'antidote à la dégénérescence nationaliste qui a empoisonné notre histoire. Si nous sommes Européens, c'est aussi parce que nous sommes amoureux de nos pays. Mais

le nationalisme qui devient idéologie et idolâtrie produit des virus qui stimulent les instincts de supériorité et produisent des conflits destructeurs ». (David Maria Sassoli).

Selon le récit européen, l'éventuel gouvernement autrichien dirigé par le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) - un parti fondé en 1956 par Anton Reinthaller, qui avait reçu l'insigne d'or du national-socialisme d'Adolf Hitler en 1933 - représenterait l'arrivée au pouvoir, pour la première fois dans un pays de l'UE, d'un parti d'extrême-droite.

Il convient de mentionner que Herbert Kickl, l'actuel dirigeant du Parti de la liberté d'Autriche, a vu son immunité parlementaire levée par le parlement autrichien le 12 décembre dans le cadre d'une procédure engagée par le Procureur autrichien dans un procès pour parjure.

Le chemin d'Herbert Kickl vers la chancellerie après sa nomination en tant que « *chancelier en charge* » est cependant semé d'embûches parce que le Président Alexander Van der Bellen a pour l'instant nommé le ministre des affaires étrangères Alexander Schallenberg « *chancelier par intérim* » et parce qu'au sein du Parti populaire autrichien (FPÖ) - qui devrait garantir la majorité parlementaire nécessaire au nouveau gouvernement au parlement autrichien - certains dirigeants sont opposés à une alliance avec les héritiers d'Anton Reinthaller et de Jorg Haider, tels que le chancelier démissionnaire Karl Nehammer.

Le 13 janvier, Herbert Kickl et le nouveau secrétaire du Parti populaire, Christian Stocker, sont parvenus à un accord sur le budget fédéral afin d'éviter une procédure européenne de déficit excessif, avec une trajectoire pour les sept prochaines années.

Cependant, Christian Stocker a tracé les limites d'un accord avec le FPÖ, à savoir : l'adhésion à l'Union européenne, l'État de droit, la liberté de la presse, les sanctions contre Vladimir Poutine et le soutien à l'Ukraine, sachant qu'une partie de la base de son parti serait prête à lever le cordon sanitaire de peur de perdre le soutien lors de nouvelles élections législatives anticipées au profit de l'extrême-droite.

Une majorité de la population autrichienne des grandes villes voit avec inquiétude le risque pour la sécurité nationale que représente l'arrivée au pouvoir d'Herbert Kickl, comme l'ont montré la manifestation du 9 janvier à Vienne de plus de cinquante mille personnes sous le slogan « *Ganz Wien hasst FPÖ* » et des manifestations similaires à Salzbourg, Graz et Innsbruck.

La victoire électorale d'Herbert Kickl s'est caractérisée par une utilisation peu scrupuleuse des médias sociaux et notamment de la plateforme X d'Elon Musk avec une forte propension aux fake news.

Elle est également due au refus systématique de ses outils d'information à toute confrontation avec la presse et les médias indépendants, comme c'est le cas aujourd'hui dans les États à gouvernement souverainiste dans la Hongrie voisine de Viktor Orban et la Slovaquie du pseudo-socialiste Robert Fico, ou comme c'est le cas dans la Pologne de Jaroslaw Kaczynski et Mateusz Morawiecki où la solidité du système démocratique est encore menacée par les métastases propagées par le PiS et où un Président sera élu le 11 mai, ou comme c'est le cas à Prague du Tchèque Andrej Babis du Parti des citoyens insatisfaits (ANO), l'un et l'autre associés à Giorgia Meloni appliquant les méthodes des souverainistes européens en Italie.

Il convient de se demander pourquoi les « *fake news* » se propagent davantage que les « *real news* » et si nous pouvons protéger les élections parlementaires des tentatives de manipulation sur le web. Le chercheur américain Sinan Aral nous a emmenés dans un voyage à travers ces questions et d'autres, en s'appuyant sur de nombreuses preuves empiriques (« *The Hype Machine : how social media disrupts our elections, our economy and our health and how we must adapt* » 15 septembre 2020).

Afin de saisir le potentiel des technologies numériques et d'en éviter les risques, il se penche sur le mécanisme qui régit la « *Hype Machine* », le système intégré des médias sociaux qui nous stimule à rester toujours actifs en ligne, tout en nous exposant au conditionnement des grandes marques ou des hackers, dans un marché frénétique de la persuasion et de l'excitation émotionnelle.

Dans cet univers hyper-socialisé, Sinan Aral souligne néanmoins comment, en agissant sur quatre « leviers de commande » spécifiques (modèles d'affaires, code informatique, normes sociales et lois), il est encore possible d'orienter vers le bien commun les technologies qui révolutionnent l'infosphère numérisée.

Revenons au récit européen selon lequel l'arrivée possible d'Herbert Kickl à la chancellerie de Vienne représenterait la première fois de la conquête du pouvoir par un mouvement d'extrême droite d'inspiration souverainiste et fasciste.

Les exemples que nous avons cités de la Hongrie de Viktor Orban et de la Pologne de Mateusz Morawiecki, mais aussi de la Slovaquie de Robert Fico et de l'Italie de Giorgia Meloni, ainsi que le rôle du système médiatique intégré (*Hype Machine* de Sinan Aral) démontrent les risques sérieux d'une violation d'au moins une des valeurs fondatrices de l'Union européenne et du respect de l'État de droit, à savoir un risque au titre de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne.

À cela s'ajoute l'influence décisive des soi-disant Démocrates suédois (SD) dans le gouvernement de Stockholm, des Vrais Finlandais (PS) dans le gouvernement d'Helsinki, Pays-Bas, la rupture du cordon sanitaire en Espagne avec les alliances dans cinq communautés autonomes entre le Parti populaire et Vox (récemment annulées à l'initiative de Vox) mais confirmées dans de nombreuses grandes villes telles que Valence et Tolède, ainsi que la réélection de l'euroseptique Zoran Milanovic à la présidence de la Croatie, qui détient une forte autorité politique et est le commandant militaire suprême, et l'incertitude qui pèse sur la situation politique en Bulgarie, en République tchèque et en Roumanie, qui retourneront bientôt

aux urnes et seront précédées par les élections fédérales en Allemagne le 23 février.

Les risques de violations graves concernent la liberté d'expression et d'information consacrée par l'article 11 de la Charte des droits fondamentaux, qui reprend l'article 10 de la CEDH, au sens matériel de la liberté d'opinion et de la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques (ou, ajouterions-nous, ingérence extérieure) sans considération de frontières et dans le respect de la liberté et du pluralisme des médias avec une référence particulière aux systèmes de radiodiffusion publique dans les États membres.

Elles concernent également l'article 36 de la Charte des droits fondamentaux relatif à l'accès aux services d'intérêt général, qui rappelle l'article 86 du Traité de Maastricht repris dans les articles 14 et 106 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Elles se lisent dans le cadre de la valeur ajoutée de la dimension européenne relative à l'infosphère qui distingue le « *fundamental rights driven* » de l'Union européenne (dans la perspective d'une « *big democracy* » fondée sur des règles simples et transparentes) du « *market driven* » des États-Unis (la « *big technology* ») où règne l'oligopole des particuliers) et du « *state driven* » de la Chine (le « *big State* ») comme cela a été écrit le 1er mars 2024 dans le Livre vert « *Ecrivons ensemble l'avenir de l'Europe* » du Mouvement européen (www.movimentoeuropeo.it) et comme l'affirme Anu Bradford dans son « *Digital Empire : the global battle to regulate technology* » (Oxford University Press 2023).

La croissance des partis d'extrême droite dans l'Union européenne - qui s'inspirent des mouvements au pouvoir en Europe entre les deux guerres mondiales en Italie, en Allemagne, en Autriche avant l'Anschluss, en Bulgarie, en Pologne, en Grèce, en Hongrie, en Finlande, dans les Républiques baltes et dans la péninsule ibérique jusqu'au milieu des années 1970 - entre en collision avec le Règlement sur le statut et le financement des partis européens, entré en vigueur le 4 novembre 2003 et mis à jour par le Règlement du 22 octobre 2014.

Ces règlements établissent de manière contraignante le respect des principes sur lesquels l'Union européenne est fondée, tirés de la Charte des droits fondamentaux, avec une référence particulière à la liberté, à la démocratie, aux droits de l'Homme, aux libertés fondamentales et à l'État de droit, qui conditionnent - ou du moins devraient conditionner - le financement des Fondations européennes auxquelles les parties se réfèrent.

De toute évidence, il n'a pas suffi d'établir ces principes pour empêcher le développement des partis d'extrême droite, ni d'inscrire à l'article 191 du Traité de Maastricht - reproduit à l'article 10 du Traité sur l'Union européenne - comme élément constitutif de la citoyenneté européenne que « *les partis politiques au niveau européen contribuent à la formation de la conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union* ».

En outre, il est impensable que les résultats des élections qui récompensent les partis d'extrême droite ou souverainistes soient annulés, comme cela s'est produit récemment en Roumanie, car il est très difficile de prouver que ces résultats sont dus à une ingérence extérieure, à moins qu'il n'y ait une fraude évidente ou une manipulation illicite des votes.

Dans ce contexte, nous nous étonnons qu'une attention consciencieuse et rigoureuse au rôle des partis européens et de leurs composantes nationales - dans l'esprit et le respect des Règlements précités de 2003 et 2014 - ainsi que la question de la transparence du travail parlementaire n'aient pas été incluses parmi les compétences de la nouvelle Commission

parlementaire européenne sur le « *bouclier de la démocratie* » créée par le Parlement européen le 13 décembre 2024 pour une période limitée à douze mois, ignorant ainsi que la question de la défense de la démocratie concerne également le système et la fonction des mouvements politiques qui sont au cœur de la démocratie représentative.

Mais ce qui est plus important, c'est la réponse qui doit être apportée au niveau local, régional et européen, y compris dans les relations avec les sociétés politiques des pays candidats, aux raisons émotionnelles, culturelles et sociales qui sont à l'origine de la croissance des partis d'extrême droite et plus généralement des mouvements souverainistes et qui sont aujourd'hui représentés par plus de deux cent trente députés européens - si l'on ne tient pas compte des « euro-types » qui se trouvent parmi les populaires, les sociaux-démocrates, les libéraux et les verts -, soit près d'un tiers de l'Assemblée.

La réponse doit se trouver dans les politiques européennes à mettre en oeuvre, non seulement en réaction à des situations d'urgence, mais aussi en termes de planification de l'avenir de l'Union européenne lorsque les États-nations ne sont pas en mesure de réagir efficacement et en termes de fonctionnement du système de gouvernement de l'Union européenne.

Nous savons que la croissance des mouvements d'extrême droite et des partis souverainistes a été motivée par des réactions parfois émotionnelles et non rationnelles, liées notamment : au contrôle et à la gestion des flux migratoires s'ils ne sont pas accompagnés de politiques d'inclusion qui prévoient le strict respect par ceux qui viennent dans l'Union européenne de nos valeurs communes,

- à la soutenabilité économique et sociale de la transition environnementale qui exige que les investissements européens supportent les coûts de la transition,

- à l'accroissement des inégalités qui nécessite une politique européenne renouvelée de cohésion sociale et territoriale,

- aux craintes liées à la perte du respect de la sécurité individuelle et de la vie privée dans la société numérique qui attendent la mise en place d'un système européen de droits et de liberté face aux oligopoles privés

- au manque de compétitivité de l'économie européenne dû à la force des systèmes de production et des technologies non européennes, ainsi qu'au poids excessif des réglementations européennes et nationales qui affectent en particulier les petites et moyennes entreprises, mettant ainsi en oeuvre les suggestions contenues dans le rapport Draghi,

- au manque d'autonomie stratégique de l'Union européenne, et donc de la défense européenne, dans un monde soumis au nouveau système bipolaire de l'hégémonie américaine et chinoise, ainsi qu'à la rivalité du soi-disant Sud global représenté par l'extension des BRICS et le potentiel de l'Afrique, avec lesquels l'Union européenne n'a pas été en mesure de construire un partenariat efficace,

- au caractère dérisoire du budget européen qui devrait au contraire garantir les biens publics européens avec ses propres ressources et sa « bonne » dette,

- au caractère embryonnaire et inadapté de la gouvernance de la démocratie européenne évoluant vers un modèle fédéral qui garantirait l'exercice d'une souveraineté partagée.

Il ne suffit donc pas d'exiger le maintien et le respect du cordon sanitaire envers les partis d'extrême droite si le projet pour notre avenir et celui des nouvelles générations ne contient pas des réponses adéquates et ambitieuses à ces huit problèmes qui devraient faire partie d'un agenda stratégique du Parlement européen pour la législature en cours.

Universal Justice ? Between States and the international criminal court taking stock of a promise

Chantal Meloni

Teacher of International Criminal Law at the University of Milan, member of the Commission for the Development of a Code of International Crimes established by the Ministry of Justice (2022)
Interview published on November 26, 2024 in Mill's inMacina newsletter.

Interview with Chantal Meloni on the book [Universal Justice? Between States and the International Criminal Court: taking stock of a promise](#) (Il Mulino, 2024)



"I find myself closing this book, born in all other circumstances, at a dramatic moment, in the midst of two armed conflicts characterized by the commission of atrocious crimes. Gaza and Ukraine have overwhelmingly brought the role of international (criminal) law back to the forefront and presented demands for justice with respect to which there is

an urgent need for a response. The International Criminal Court has suddenly entered the common lexicon, and it is remarkable how much attention, even in the media over the past two years, has been devoted to a subject otherwise considered niche."

More than two decades after the founding of the International Criminal Court, this book offers a balanced review of an institution that is still young and, in historical terms, taking its first steps. It does not leave out the technical legal aspects, but it does not get lost in detail: the background is the international context and the prose is accessible to non-specialists.

Professor, in your book you reconstruct the genesis and reasons for the International Criminal Court: how was it born? When? Why?

The ICC is an international criminal court that came into being thanks to a treaty signed in 1998 right in Italy, in Rome: the so-called "Rome Statute," which came into force in 2002. However, the path to its establishment is very long and starts as early as World War II, when it was decided that the atrocities witnessed during the war should not and could go unpunished. Two tribunals were then established for Nuremberg and Tokyo and work was begun on a permanent criminal court, work which, however, remained blocked for a long time because of the climate created during the Cold War. It was only after the fall of the Berlin Wall that the project was concretely revived and also thanks to the impetus of the two ad hoc UN tribunals, for the former Yugoslavia and Rwanda, the adoption of precisely the Rome Statute was finally achieved.

In the book she explains that the aspiration for universal justice rests on the Court and the idea of the universality of human rights, but equally on states and their ability to incorporate and facilitate international criminal law within their own systems.

Of course, it is the duty of every state not only to promote and defend human rights, but also to punish violations of those rights, which in the most serious cases integrate real international crimes. The ICC was created around this idea: it is a complex architecture based on the pillars formed by national legal systems, as well as on international, covenant and customary law.

Within this framework each state must do its part, first by adopting the necessary legislation on international crimes, and second by exercising its criminal jurisdiction. Indeed, the ICC is only complementary to states, that is, it intervenes only if the competent national judicial authorities in the concrete situation are unable or unwilling to proceed.

Which major countries have not signed the charter? Among them is the United States: what are the consequences of this fact?

There are 124 states that to date are members of the ICC, having ratified its founding treaty. Others, such as Ukraine, have accepted its jurisdiction, although they have not yet ratified the Statute.

It should be emphasized that all the countries of the European Union are members of the Court and have been a core part of it since time immemorial, i.e., as early as the drafting of the Statute (which like any international treaty was the result of negotiation between states).

Diplomatic delegations from virtually every country in the world were present in Rome at the time, some of which were very committed to the negotiations, such as the United States, which, however, later decided not to ratify the treaty. In addition to the United States and Israel, other large countries, including in terms of population numbers such as China, India, Pakistan, and Russia, are still outside the ICC, so that today about half of the world's population is in states that are not part of the ICC.

And yet it is necessary to look at this project from a long-term perspective. All in all, 20 years on this horizon is a

long time but not a lot, and year after year the number of state parties has grown.

We come to the decision issued on November 21. What does it say? What does it imply? What is an international arrest warrant?

In the recent decision cited above, the judges of the Pre-Trial Chamber finally ruled in the affirmative on the request for the issuance of an arrest warrant that had been made by the Chief Prosecutor's Office on May 20. It took six months because the proceedings were very complex and the judges first had to overcome some objections that had been raised, particularly by the State of Israel regarding the court's jurisdiction.

The judges therefore first had to clarify that the ICC has jurisdiction over Israeli nationals under the Rome Statute because, although Israel is not a state party to the Court, jurisdiction in such cases is based on a criterion of territoriality, the alleged crimes having been committed on Palestinian territory.

Recall that Palestine has been a state party to the Court since 2015. Having posited this, and clarified that Israel's acceptance of jurisdiction is not necessary, the Pre-Trial Chamber, chaired by a French judge and composed of three judges of different nationalities, found that there were "reasonable grounds to consider the commission of serious crimes," in terms of both war crimes and crimes against humanity, by the Israeli prime minister, the former defense minister and a member of Hamas, as integrated.

The prosecutor had considered the responsibilities of two additional leaders, political and military, of Hamas and called for their arrest, but they have since been killed. Three arrest warrants were then issued on November 21.

For what reasons can this decision be called "historic"?

It is unprecedented because this is the first time we are witnessing the issuance of an arrest warrant by the ICC for a political leader of an allied and Western-backed country.

Clearly this is leading to even very violent reactions from part of some governments. The reaction of Israel

itself is not surprising, nor that of the United States, which has an attitude of substantial opposition (with exceptions, as in the case of Putin) to the Court's work and is not a member of it.

Nor is the reaction of Orbán's Hungary too surprising, although I would note it is isolated in Europe in its extremist stance, as evidenced by the recent vote in the UN General Assembly on the resolution declaring (once again) colonies on Palestinian land illegal.

It is essential, however, that our governments remain in positions of respect, not only formal but also substantive, for the decision taken by the ICC judges; I am speaking of Italy but in general of all European and non-European countries, Canada, Australia, and all those who strongly wanted the establishment of this court, which is a sign of civilization and which must at this time more than ever be supported and protected.

What is plausible will happen now? What consequences are there on the political level? What on the legal level?

It is really difficult to predict what will happen. On the one hand, I expect that the battle will also continue in the courts, in the sense that I imagine the Israeli government will challenge the judges' decision and try to argue once again that the ICC does not have jurisdiction over Israeli citizens.

The issue has already been twice considered and finally rejected by the ICC judges, in two different compositions, but the procedure gives the state in question the opportunity to resubmit it at this stage, and I believe this will happen in the short term. On the other hand, the battle will continue outside the court proceedings, with undue political interference and pressure on the court in an attempt to delegitimize its work.

On this point, I reiterate, it will be necessary for our governments, particularly those in Europe, to keep the bar straight on the principles of law and the rules they themselves have chosen, and to make it unambiguously clear that the execution of an ICC arrest warrant is a real legal obligation to them and not a matter of political discretion, even when it concerns the leader of an allied country.

Taiwan : Comment l'Europe se prive d'un ami précieux

Romain Blachier

Chroniqueur, professeur de sciences politiques et professionnel en énergies renouvelables

Dans un monde où les puissances impériales chinoise, russe et américaine façonnent l'ordre international de manière imprévisible, l'Union européenne perd une opportunité et un ami pourrait être précieux.

Taiwan est le pays le mieux classé dans l'indice démocratique asiatique. Depuis les années 1980, l'île a opéré une transition remarquable d'un régime autoritaire à un État démocratique. En 2019, Taiwan est devenu le premier pays d'Asie à légaliser le mariage homosexuel, renforçant son engagement envers les droits humains. Aujourd'hui elle est 12 rangs devant la France en termes d'indice démocratique selon The Economist Intelligence Unit.

L'Europe, en privilégiant une prudence diplomatique envers Pékin, comme il l'avait fait avec la Russie auparavant, néglige une opportunité stratégique et une démarche vers l'équilibre de paix entre les peuples et donc le dépassement des nations.

Ils sont hélas aujourd'hui trop prisonniers d'une surdépendance à l'administration Trump François Chihchung Wu, vice-ministre taiwanais des Affaires étrangères, fervent francophile et ancien représentant des intérêts taiwanais en France (on pourrait dire ambassadeur mais Taiwan n'est reconnu par aucun Etat de l'UE) en France, a récemment exprimé sa frustration face au refus des Européens de vendre des armes à Taiwan. Cela oblige l'île à dépendre des États-Unis de Donald Trump pour sa défense. Cette situation affaiblit non seulement la position stratégique de l'Europe dans la région indo-pacifique, la prive de ressources et d'un ami, mais limite également sa capacité à promouvoir l'équilibre de la paix face aux ambitions impérialistes chinoises.

L'Europe, en privilégiant une prudence diplomatique envers Pékin, comme il l'avait fait avec la Russie auparavant, néglige une opportunité stratégique et une démarche vers l'équilibre de paix entre les peuples et donc le dépassement des nations. La montée en puissance militaire de la Chine et les récents exercices militaires, la guerre hybride qu'elle mène rappellent la fragilité de cette région pour la stabilité mondiale ainsi que

les menaces et attaques subies par l'Europe de la part de Poutine. Autre similarité : le projet du gouvernement actuel est le même que celui de l'Union Européenne dans son essence : promouvoir la coopération et la paix entre les peuples. La voilà elle aussi, face à un totalitarisme impérialiste à ses portes, obligée de dépenser une part de son budget en armes et sous la pression US.

Le soutien politique récent du Parlement européen à Taiwan, à travers des visites officielles et des résolutions appelant au renforcement des échanges dans la cybersécurité et la lutte contre la désinformation, dont Taiwan, tout comme l'Union Européenne est victime, comme j'ai pu le constater dans ma récente visite à Taiwan au Taiwan FactCheck Center (TFC en charge de la lutte contre la désinformation) est toutefois encourageant. Cependant, il est temps d'approfondir cette coopération stratégique, économique et culturelle.

Économiquement et technologiquement, les liens UE-Taiwan sont prometteurs. Le secteur des semi-conducteurs est un exemple clé, avec l'investissement de TSMC (le numéro 1 mondial des semi-conducteurs est taiwanais) en Allemagne. Cependant, cette relation est trop souvent au coup par coup. Avec une forme d'hypocrisie : nos ministres, nos chefs d'Etats refusent de rencontrer officiellement les dirigeants taiwanais. La doctrine de la France est toujours celle d'une seule Chine. De manière marquée chez les populistes nationalistes. Mais aussi chez les dirigeants : il y a une semaine, l'ancien Président François Hollande, que j'avais invité à s'exprimer auprès d'étudiants, a rappelé que pour lui aussi, comme pour tous les chefs d'Etats français, l'unité de la Chine est la doxa officielle.

Dans un contexte géopolitique tendu, renforcer la coopération avec Taiwan permettrait à l'Europe de se démarquer des impérialismes ambiants et de trouver un allié précieux en ces temps d'isolement, de soutenir la stabilité internationale et un fédéralisme responsable. L'Union européenne doit assumer pleinement ce rôle pour ne pas être simple spectatrice des bouleversements géopolitiques à venir.

L'Europe des catastrophes

Le point de vue d'un fédéraliste

Michel Herland,
Professeur honoraire des universités

Nul ne niera que, depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'Europe soit plongée dans une véritable *catastrophe*, catastrophe humaine d'abord pour les peuples russes et ukrainiens avec tous ces morts pour rien (puisqu'ils auraient pu être évités – voir plus loin), catastrophe politique ensuite pour les pays d'Europe qui n'ont pas su mettre en œuvre, quand il le fallait, les moyens nécessaires pour la défense de l'Ukraine. Quant à l'UE, elle n'était pas l'instance où une telle décision pouvait être prise.

L'épisode que nous vivons actuellement n'est malheureusement pas le premier. Le siècle précédent a connu deux *catastrophes* majeures, les deux guerres mondiales avec leurs millions de morts. Des traumatismes tels que ceux qui ont survécu n'avaient qu'un mot à la bouche : plus jamais ça ! S'ensuivit la création de la SDN (dès 1919) avec le résultat que l'on sait, puis celle de l'OTAN (en 1949) qui devait enfin garantir les pays européens membres de l'alliance contre toute attaque extérieure. Ce qui fut fait jusqu'ici mais qui se trouve aujourd'hui sous la menace d'un retrait des États-Unis dont l'apport à l'Alliance demeure déterminant.

Que les Européens doivent être en capacité de se défendre eux-mêmes est une évidence que même les esprits les plus obtus devraient comprendre, sans que Donald Trump ne soit obligé de nous le répéter. Cela semble pourtant une mauvaise surprise pour nos gouvernants ! Mais revenons en arrière. À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux courants de tous les bords politiques étaient convaincus que le moment de la Fédération européenne était venu, que les opinions publiques étaient mûres pour cela. En 1948, quand s'est ouvert le Congrès de La Haye, tous les espoirs étaient encore permis. On sait ce qu'il en est sorti : la Convention européenne des droits de l'homme et le Conseil de l'Europe, ce qui n'est pas rien mais l'occasion de créer une fédération était manquée, nouvelle *catastrophe* dont les fédéralistes ne se sont toujours pas remis.

Certes, il y eut ensuite le plan Monnet, le discours de Robert Schuman et la création de la CECA (1951), « premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix » selon les mots du ministre. Quelque chose était sur les rails à quoi les fédéralistes, malgré leur déception, pouvaient se raccrocher. De fait la signature des Traités de Rome (CEE et EURATOM) en 1957 a confirmé et amplifié cet élan.

Hélas, entre-temps avait eu lieu une nouvelle *catastrophe* dont nous payons aujourd'hui particulièrement les conséquences, l'échec de la CED. En 1952, les mêmes six pays qui devaient signer plus tard les traités de Rome (Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) avaient signé un traité instituant une Communauté européenne de défense, lequel traité prévoyait une armée avec son budget, contrôlée par une assemblée (la même que celle de la CECA), sous l'autorité théorique des ministres de la défense des pays membres. Cette future armée demeurerait néanmoins sous le commandement de l'OTAN, lui-même subordonné à Washington, ce qui n'était pas sans conséquence, par exemple

sur les exportations de matériel militaire qui devaient recevoir l'aval de l'OTAN. Quant au programme nucléaire français, il n'en était plus question en vertu des conditions de paix entre les Alliés et le Troisième Reich qui interdisait que l'Allemagne se dotât de l'arme atomique. Sans parler des querelles internes à la France, des positions atlantistes ou non, anti-allemandes ou non, ces exigences ne pouvaient pas aider à la ratification du traité qui fut effectivement rejetée en 1954, une *catastrophe* annoncée en quelque sorte.

Une fois la CEE à son tour sur les rails, l'action des fédéralistes européens s'est poursuivie dans ce cadre-là sans impact notable jusqu'à l'élection d'Altiero Spinelli comme député européen (1979), la création du Club du Crocodile, le projet de traité d'Union européenne (1984)... qui n'aboutira hélas pas. Nouvelle *catastrophe* donc, l'Acte Unique européen (1987), voulu par Delors, s'inscrivant dans une perspective purement économique, de même que l'Union (économique et) monétaire (1999) et, pour l'essentiel, que le traité de Lisbonne (2007), des avancées certes non négligeables mais bien loin des ambitions des fédéralistes et à propos desquelles ils n'eurent pas leur mot à dire.

Les six vagues d'élargissement devraient être considérées comme les *catastrophes* les plus rudes par les fédéralistes. Rappelons-les : Royaume-Uni, Irlande, Danemark (1973) ; Grèce (1981) ; Espagne, Portugal (1986) ; Autriche, Suède, Finlande (1995) ; Chypre, République Tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie (2004) ; Bulgarie, Roumanie (2007) ; Croatie (2013). Cette simple énumération donne le tournis. Qui ne voit en effet que mettre dans le même sac des pays aussi disparates, avec des histoires, des cultures, des atouts et des faiblesses économiques aussi divergents ne pouvait conduire, en l'absence d'institutions fédérales, qu'à des disputes sans fin et, du point de vue fédéraliste, qu'à des avancées microscopiques.

On s'inquiète à juste titre à propos du *demos* européen. S'il est avéré que beaucoup de peuples européens se déclarent partisans d'une intégration plus poussée, c'est loin d'être le cas de tous et même ceux qui se montrent les plus favorables ne vont pas jusqu'à choisir des dirigeants dont la construction d'une Europe forte serait l'objectif prioritaire. Dans un ouvrage qui est recensé par ailleurs dans ce numéro de *Pour le fédéralisme*, l'auteur autrichien Robert Menasse donne la *Mitteleuropa* comme l'exemple d'une intégration réussie de peuples ayant des langues et des histoires différentes. Mais ces pays n'étaient pas si éloignés culturellement les uns des autres, et surtout ils ne s'étaient pas unis spontanément pour constituer l'Empire des Habsbourg. Hitler comme Napoléon ont échoué pour leur part à unir par la force l'Europe occidentale. Faut-il le regretter ? Chacun en jugera. Le fait est qu'ils s'y sont aussi mal pris l'un que l'autre. S'ils avaient pensé l'Europe comme une fédération et non comme un système prédateur au profit du peuple vainqueur, le résultat eût été sans doute bien différent. L'histoire de France comme celle de tous les grands pays européens montre en effet qu'il est possible de s'agrandir sans demander leur avis aux peuples concernés et

que l'ensemble ainsi constitué finit par composer un *demos*³. L'histoire, par contre, ne fournit qu'un seul exemple en Europe, la Suisse, d'une fédération qui se soit constituée librement en dépit des différences linguistiques et religieuses. Rappelons à cet égard que si l'Europe a bien connu une sorte d'unification dans un lointain passé (sous l'autorité romaine puis sous l'Empire carolingien), ce fut par la force et avant la naissance des nationalités.

L'Europe à vingt-sept n'existe tout simplement pas ; les efforts des fédéralistes qui se mobilisent encore dans ce cadre sont dérisoires. Sans chercher bien loin, lors de la réunion sur l'Ukraine à l'Élysée en février dernier, seuls les chefs d'État ou de gouvernement de certains pays de l'UE furent invités (à l'exclusion des autres, donc) en même temps – ce qui est tout aussi significatif – que celui du Royaume-Uni. Quand il s'agit des choses sérieuses l'UE n'est plus la dimension pertinente.

Jusqu'à ces tout derniers temps, jusqu'aux coups de semonce du président américain, nous n'avions pas véritablement ressenti les conséquences de l'inertie de l'UE en matière de défense.

On ne peut pas conclure sur les catastrophes européennes sans revenir sur l'Ukraine. Ce pays a désormais le statut de candidat à l'UE. On ne reviendra pas ici sur les conséquences que cela implique sur le plan économique, sans commune mesure avec les conséquences associées, par exemple, aux adhésions de 2007 qui signifiaient « simplement » la renonciation *de facto* de l'UE à quelques-unes de ses valeurs⁴. L'économie n'est pas tout – ni d'ailleurs les valeurs, hélas ! – et, dans ce cas, il paraît entièrement légitime pour contrer l'irréductibilité russe d'arrimer l'Ukraine au bloc occidental. Rappelons à nouveau l'histoire. En 1994 l'Ukraine a renoncé à l'armement atomique présent sur son sol – qui aurait constitué aujourd'hui une dissuasion efficace face aux menées impériales de Poutine ! – en échange de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne et – ironie suprême – de la Russie de la garantie de son intégrité territoriale. Pour fêter à sa manière le vingtième anniversaire de cet accord, la Russie a annexé la Crimée. Et que s'est-il passé ? Rien, sinon quelques sanctions à l'efficacité plus que douteuse et qui se retournent contre nous. Après des combats « séparatistes » dans les provinces ukrainiennes limitrophes de la Russie, encouragés, armés par cette dernière et même appuyés par des supplétifs russes, Poutine a lancé en 2022 l'« Opération militaire spéciale », soi-disant pour éradiquer le nazisme (le « nazisme » !) en Ukraine. Un dictateur qui prétendait combattre un nazisme imaginaire (plus précisément confiné à une portion ultra-minoritaire de la population ukrainienne), il fallait l'oser : Poutine l'a fait ! L'Ukraine est un exemple de plus, s'il en était besoin, particulièrement douloureux celui-là, du goût de l'Europe pour les catastrophes. Rembobinons à nouveau l'histoire. Quand l'Allemagne s'est lancée dans le projet *Nordstream*, personne en Europe n'y a vu quoi que ce soit à redire. Quand la Crimée a été envahie les pays européens, ces derniers en tant que membres de l'OTAN auraient pu rappeler aux États-Unis et à la Grande-Bretagne que le mémorandum de Budapest les

engageait à agir avec fermeté et même, pourquoi pas, proposer que l'OTAN elle-même s'engage (après tout, elle était déjà intervenue dans l'ex-Yougoslavie, un enjeu stratégique bien moindre pour la défense de l'Europe que l'annexion de la Crimée par la Russie). Combien de morts auraient été épargnées si l'on avait stoppé dès l'origine les opérations militaires russes au Donetsk, au Donbass et en Crimée ? Les seules réponses que l'on a imaginées à ce moment-là furent de décréter des sanctions largement inopérantes et même contre-productives à certains égards, comme signalé plus haut, et de fournir à l'armée ukrainienne la quantité d'armes minimale pour qu'elle continue à se battre sans pouvoir gagner la guerre : nous avons ainsi sciemment envoyé à la mort des centaines de milliers de soldats (si l'on compte les deux côtés) pour rien ! Qui rendra compte de ce crime ? Enfin, au lieu de plaider auprès de nos alliés pour l'intégration de l'Ukraine dans l'OTAN, la seule protection qui aurait pu se montrer efficace, on lui a accordé le statut de candidat à l'adhésion à l'UE. C'était se tirer une balle dans le pied (en élargissant une nouvelle fois sans réfléchir aux conséquences), sans aider en aucune façon l'Ukraine, vu l'absence d'une armée européenne et de toute vision stratégique.

Jusqu'à ces tout derniers temps, jusqu'aux coups de semonce du président américain, nous n'avions pas véritablement ressenti les conséquences de l'inertie de l'UE en matière de défense. Nous ne considérons que mollement les menaces sur les pays baltes et nous écoutions sans y prêter attention quand Poutine menaçait d'employer l'arme nucléaire. Il y avait bien la guerre d'influence sur les réseaux sociaux, les *deepfake*, l'*astroturfing* et autres manœuvres du même genre pour influencer l'opinion, mais l'Europe avait adopté le *Digital Service Act* donc tout devait être sous contrôle (du moins en principe !) Par contre nous ressentions déjà, et depuis longtemps, les conséquences de l'inertie de l'Europe tant en matière économique (l'absence d'une défense du marché intérieur à la hauteur des pratiques de nos concurrents comme l'absence d'une politique industrielle) que sociale (la maîtrise de l'immigration). Tout cela s'explique, bien sûr, parce qu'une UE dirigée par vingt-sept chefs d'État ou de gouvernement soucieux chacun de défendre l'intérêt de leur pays ne peut évidemment fonctionner efficacement. Alors, faute de savoir comment réformer l'UE, chaque peuple se concentre sur la politique intérieure de son pays, le seul cadre où il peut agir et il vote de plus en plus pour des candidats hostiles à l'Europe et qui ne sont pas non plus de farouches défenseurs de la démocratie. C'est que dans beaucoup de pays de notre continent la démocratie ne va pas bien, les peuples se sentent souvent mal représentés et contestent les politiques qui sont menées ou l'absence des politiques qu'ils voudraient voir mises en œuvre. À cela s'ajoute l'exemple des pays soumis à des régimes autoritaires, en premier lieu la Chine qui fait fi des libertés individuelles mais engrange des succès économiques et stratégiques impressionnants. Poutine lui-même apparaît comme le grand vainqueur du conflit qu'il a déclenché. Quant à Trump, l'avenir dira jusqu'où les Américains le laisseront faire mais on est obligé de voir en lui quelqu'un qui sait ce qu'il veut et qui a l'air de savoir comment s'y prendre pour atteindre ses objectifs.

³ Sans oublier tout de même les pulsions émancipatrices en Corse et outremer.

⁴ M. Herland, « Accueillir l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie au sein de l'Union », *Pour le fédéralisme - Fédéchoses*, n° 200, mars 2024, p. 23-24.

L'avortement, un droit fondamental qui doit être garanti partout dans le monde

Nelly Jazra

Docteure en sciences économiques, ex-fonctionnaire de la Commission européenne et ancienne professeure d'économie à l'université de Lisbonne.

Autrices de plusieurs livres retraçant le combat des femmes.

Le droit à l'avortement suscite toujours beaucoup de polémiques. On ne peut pas dire qu'il est un acquis. Si des mesures favorables sont appliquées dans un certain contexte politique, elles peuvent être supprimées lors d'un changement. Cela est arrivé aux États Unis, mais également en Europe.

Pour éviter les possibilités de régression de ce droit, la France a intégré ce droit dans la Constitution et, peu de temps après, des députés européens ont demandé son inclusion dans la Charte fondamentale des droits humains.

Que se passe-t-il aux États Unis ?

L'inclusion de ce droit dans la Constitution s'est passée alors que des débats difficiles aux États-Unis remettent en cause ce droit dans plusieurs États. À maints égards, les droits des femmes en matière de procréation aux États-Unis ont gagné du terrain ces 30 dernières années, mais c'est toujours une bataille majeure, en particulier depuis que la droite a pris le contrôle du Parti républicain. La récente décision de la Cour suprême des États-Unis annulant l'arrêt *Roe v. Wade*, qui avait fait de l'avortement un droit constitutionnel, est un recul majeur sur cette question. Mais elle a aussi placé cette question au centre du débat politique dans le pays. Des femmes et aussi de nombreux hommes revendiquent ces droits et voteront en faveur de leur rétablissement.

C'est ainsi qu'aux États-Unis la situation ressemble à une guerre civile entre les États dominés par une politique anti-avortement et les États dominés par une politique pro-choix, avec une Cour suprême hostile à l'avortement ; dans ces conditions, l'état de droit et les droits des femmes sont bafoués d'une multitude de façons (selon Marge Berer, Royaume-Uni à la CIPD⁵).

La position des États-Unis sur l'avortement est en décalage avec la tendance mondiale, surtout pour un pays qui se considère comme une démocratie. Les femmes du monde entier savent que la lutte féministe pour démanteler le sexisme et le pouvoir masculin et pour leur garantir des opportunités dans la vie ne sera menée à bien que si toutes les femmes ont le contrôle de leur vie sexuelle et reproductive.

Le droit à l'avortement est resté un enjeu important dans la campagne présidentielle américaine. Un clivage important existe entre les démocrates avec Kamala Harris qui a défendu fermement le droit à l'avortement et les républicains avec Trump qui est resté discret sur ce sujet, alors que dans son parti, des voix s'élèvent fortement contre. 14 des États ne précisent pas les dates limites pour la pratique d'une IVG. Dans 10 États, un référendum devrait encore avoir lieu. 7 sur les 10 ont approuvé. Les électeurs de Floride, du Nebraska et du Dakota du Sud s'y sont opposés⁶. Le Texas est un des États les plus restrictifs. L'avortement est interdit même en cas

Dans un monde vraiment démocratique, l'avortement doit être considéré comme faisant partie intégrante de la vie des femmes et de la vie tout court.

Droit à l'avortement dans le monde

Dans un monde vraiment démocratique, l'avortement doit être considéré comme faisant partie intégrante de la vie des femmes et de la vie tout court, comme une pratique courante et normale sur laquelle les femmes ont le pouvoir et le contrôle (opinion exprimée par Leila Hessini, Algérie).

Depuis la CIPD, plus de 60 pays ont réformé leurs lois sur l'avortement et de récentes initiatives visent à dépénaliser et libéraliser l'avortement en Colombie, en Argentine, au Mexique et au Bénin. En 2023, 75 pays autorisent le recours à l'interruption volontaire de grossesse, sur demande et sans restriction, dans le respect d'un certain délai et 13 autres pour des raisons socio-économiques. Cependant, quatre pays – les États-Unis, le Salvador, le Nicaragua et la Pologne – ont restreint les droits à l'avortement. Ce droit reste restreint, voire inexistant :

- dans 24 pays, l'avortement est strictement interdit ;
- dans 41 pays, il est autorisé seulement pour sauver la vie de la mère ;
- dans 49 pays, il est autorisé pour des raisons de santé.

Dans ces cas, l'intention est que l'avortement ne soit pratiqué qu'en cas de risque pour la santé et la vie de la mère. Ce qui vise à restreindre fortement les motifs admissibles. Les lois en Afrique, parmi les plus restrictives, exposent des millions de femmes à des avortements dangereux et clandestins. Chaque année, on recense 6,2 millions d'avortements à risque en Afrique subsaharienne, causant au moins 15 000 décès. En Amérique du Sud, 97% des femmes en âge de procréer vivent dans des États dont la législation a restreint l'accès à l'avortement.

Qu'en est-il des pays européens ?

Quelques mois après la décision historique de l'inclusion de l'IVG dans la Constitution française, la bataille continue dans d'autres pays pour garantir l'accès à l'avortement, en

⁵ Ref : Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)

⁶ [Présidentielle américaine 2024: des référendums en faveur du droit à l'avortement l'emportent dans 7 États américains - L'Avenir](#)

particulier dans les pays où l'extrême droite est au pouvoir et où les droits sexuels et reproductifs sont en danger.

Le 5 mars 2024, les organisations de femmes les plus importantes au niveau européen, ont lancé un mouvement dont l'objectif est de demander à l'Union européenne de prendre une décision pour un accès libre et gratuit de l'avortement dans tous les pays de l'UE. C'est une initiative citoyenne (ICE) qui a porté cette volonté des femmes pour qu'elles aient toutes accès à l'IVG⁷. « Ma voix mon choix » défend « *un avortement sans danger et accessible* » dans l'Union européenne.

Depuis ce 24 avril, les citoyens et citoyennes de l'Union ont pu parapher officiellement une déclaration de soutien à leur ICE, qui consiste aussi en une « *proposition de soutien financier aux États membres qui seraient en mesure de pratiquer des interruptions de grossesse en toute sécurité pour toute personne en Europe qui n'a toujours pas accès à un avortement sûr et légal* ». L'objectif de cette initiative citoyenne était d'obtenir un million de signatures. Mais le problème n'est pas uniquement financier, il est aussi social, religieux, moral...

La plupart des pays européens ont dépénalisé l'avortement : 25 sur 27 États membres, seuls la Pologne et Malte l'interdisent. Dans ces 2 pays ce droit est restreint de manière à rendre son application presque impossible. Voici un court relevé de la situation dans certains États membres de l'UE :

- En Autriche, le coût de l'IVG est entièrement à la charge de la femme et se situe entre 300 et 1000 €, plus 20% de TVA ;

- À Malte, l'IVG n'est autorisée que si la vie de la femme enceinte est en danger ou que le fœtus n'est pas viable ;

- En Italie, l'IVG n'est autorisée que dans un délai de 90 jours. L'accès est très compliqué et la clause d'objection de conscience est utilisée par 50 à 70% du corps médical, selon les régions. Une décision récente permet aux associations anti-avortement d'entrer dans les centres pour IVG, provoquant des troubles ;

- En Pologne, elle est interdite, sauf en cas de viol, d'inceste ou si la vie de la femme enceinte est en danger, ce qui doit être justifié ; cependant, après l'élection de Donald Tusk, les députés polonais ont approuvé, le 12 avril 2024, quatre modifications des lois visant à diminuer les restrictions en matière d'avortement ;

- En Hongrie, l'IVG n'est autorisée que dans un délai de 10 semaines, la femme qui avorte devant en supporter entièrement les coûts. Elle est précédée d'un examen médical où on entend les battements de cœur du fœtus et d'un entretien psychologique ;

- En Espagne elle est autorisée sans conditions dans un délai de 14 semaines, mais la majorité des médecins des hôpitaux publics sont objecteurs de conscience. La femme doit aller dans une clinique privée et payer les coûts médicaux.

- Au Royaume-Uni, les services de santé en matière de sexualité et de procréation ne cessent de s'améliorer. En Irlande du Nord, la loi sur l'avortement a finalement été modifiée après que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ait été appelé à se prononcer.

Au niveau des institutions européennes

Les institutions européennes, du moins les députés du Parlement européen, n'ont pas été sourds aux revendications des femmes. Ils ont adopté une résolution non contraignante sur le droit à l'avortement⁸ stipulant : « Toute personne a droit à l'autonomie corporelle et à un accès libre, éclairé, complet et universel à la santé et aux droits génétiques et sexuels ainsi qu'à tous les services de soins de santé connexes sans discrimination, notamment à un avortement sans risques et légal ». La résolution a été adoptée par 336 parlementaires, sur un total de 705, avec 163 votes contre et 30 abstentions.

Ce vote ne change pas les politiques concernant le droit à l'avortement dans les différents États membres, néanmoins il pourrait conduire à une modification de la Charte fondamentale des droits humains de l'UE. La résolution du PE fait référence à la décision française d'inclure le droit à l'avortement dans la Constitution. Elle en appelle aux différents États membres pour dépénaliser l'avortement. Elle critique également le droit des médecins à l'objection de conscience, en particulier en Italie, en Slovaquie et en Roumanie. Elle demande aux États membres de débloquer des moyens financiers pour que les avortements puissent se faire gratuitement, surtout pour les femmes les plus démunies. Elle demande à l'Union « d'agir en tant que défenseur et de faire de la reconnaissance de ce droit une priorité essentielle dans les négociations au sein des institutions internationales et dans d'autres enceintes multilatérales telles que le Conseil de l'Europe et les Nations unies ; elle invite l'Union à ratifier la convention européenne des droits de l'homme ».

Cette résolution n'est qu'une étape dans la longue voie vers une reconnaissance universelle du droit à l'avortement et du libre choix des femmes sur leurs droits reproductifs et sexuels. Comme on l'a vu dans les exemples cités, la bataille est encore longue et il n'est pas sûr qu'elle soit gagnée du premier coup. Trop de stéréotypes et de préjugés marquent encore nos sociétés, qui empêchent un progrès rapide. La montée des partis d'extrême droite, en Europe, ne constitue pas un facteur favorable et un durcissement n'est pas à exclure. Ce droit ne figure pas dans leurs programmes et ils tenteront de le combattre en utilisant les arguments les plus fréquents.

⁷ Lancement officiel le 24 avril 2024 d'une initiative citoyenne pour fédérer les forces féministes et obtenir le droit pour toute personne dans l'Union d'interrompre volontairement sa grossesse.

⁸ Résolution du Parlement européen sur l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union

européenne https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2024-0286_FR.html. (2024/2655(RSP))

Céline Spector : « Il faut un contrat social européen à l'origine de cette république fédérative »

Céline Spector

Philosophe, membre du Conseil scientifique de l'UEF France



La rédaction et l'auteure tiennent à souligner que cet entretien fédéraliste a été réalisé le 26 mai 2023, longtemps avant le début du second mandat de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

Vous étiez à l'École Normale supérieure, agrégée de philosophie, spécialiste de l'Europe des Lumières (un ouvrage très intéressant que vous avez écrit en 2014, Penser l'Europe au 18^{ème} siècle). Vous avez été professeure à l'université de Bordeaux et depuis 2016, professeure à l'université de Paris Sorbonne devenue Sorbonne Université. Vous avez publié en décembre 2021 un ouvrage No demos ?, Il est important pour nous les fédéralistes. Son enthousiasme positif pour le fédéralisme et l'idée que vous émettez d'Europe fédérative européenne sont une source d'inspiration.

Pourquoi cet appétit pour l'Europe ?

Merci de votre proposition d'entretien. Concernant mon propre parcours, je suis partie des Lumières, comme vous

l'avez rappelé, en particulier de Montesquieu et de Rousseau. Et petit à petit, je me suis orientée vers la question de l'héritage des Lumières, c'est-à-dire finalement des grandes questions qui avaient été posées au 18^{ème} siècle en matière politique notamment, afin de voir si certains des problèmes que nous rencontrons aujourd'hui dans la sphère publique ne pouvaient pas être mieux traités sinon mieux résolus en se nourrissant des ressources théoriques qui pouvaient émerger à partir du 18^{ème} siècle.

Il y a eu en fait plusieurs déclencheurs mais le premier a été le débat préparatoire au référendum concernant le traité constitutionnel européen qui a été rejeté en France par référendum en 2005. Il me semblait qu'au moment du débat préparatoire au référendum, de bons arguments s'affrontaient de part et d'autre, mais il y avait de vraies lacunes dans l'analyse du projet européen, dans la manière dont celui-ci devait être conçu d'un point de vue normatif. Ce débat préparatoire au traité constitutionnel européen a été un catalyseur. J'étais en fait assez catastrophée de son issue parce que j'étais intimement persuadée que le « plan B » dont on nous parlait à ce moment-là était une imposture. Donc je me suis engagée dans la voie d'une réflexion sur l'Europe et sur l'Union européenne. L'ouvrage que vous avez mentionné (*Penser l'Europe au XVIII^{ème} siècle. Commerce, civilisation, empire*, co-dirigé avec Antoine Lilti) n'est pas une monographie ni une œuvre en nom propre. C'est un ouvrage collectif qui est issu d'un séminaire à l'École normale supérieure que j'avais organisé avec mon collègue historien Antoine Lilti, qui est aujourd'hui Professeur au Collège de France. Dans ce volume collectif paru à la « Voltaire foundation » à Oxford, nous avons souhaité interroger de nombreux spécialistes : comment pensait-on l'Europe au 18^{ème} siècle ? L'un des objectifs que nous avions était d'affronter le défi post-colonial, puisque l'Europe est sans cesse ramenée à son passé colonial, parfois à bon droit, parfois de manière abusive. Cette réflexion a été la première entrée, sur la naissance de l'idée d'Europe au 18^{ème} siècle.

Il y a des réflexions plus institutionnelles qui datent depuis plus longtemps, depuis le 15^{ème} siècle en réalité. Mais l'idée d'Europe elle-même, c'est-à-dire l'idée qu'on pourrait penser une aire culturelle ou civilisationnelle par-delà les États-nations est quelque chose qui apparaît vraiment au 18^{ème} siècle et qui apparaît – et c'est intéressant – sur les ruines de la chrétienté. Donc, l'idée d'Europe se substitue à la chrétienté, une forme d'universalité qui elle-même avait remplacé la romanité. Qu'est-ce que l'Europe, comment la concevoir par-delà la diversité et l'hétérogénéité des États-nations ? C'est une question que Montesquieu s'était posée, que Rousseau se posera et ensuite, d'autres auteurs encore.

C'est la première fois aussi que je propose un engagement plus fort en faveur du fédéralisme, dans une version particulière, la « République fédérative » européenne, dont je vais chercher les prémices chez Montesquieu et chez les fédéralistes américains

Tel est le point de départ de mon cheminement, qui s'est poursuivi aussi avec un autre collègue, cette fois-ci civilisationniste. Je pense que l'Europe se prête vraiment aux rencontres interdisciplinaires. Ce collègue se nomme Tristan Coignard, de l'Université Bordeaux Montaigne. Nous avons, là aussi, organisé toute une entreprise collective qui est parue chez Garnier Classiques en 2022 sous le titre *Europe philosophique, Europe politique, l'héritage des Lumières*. Dans ce volume, des voix dissonantes se font entendre : certains pensent qu'en réalité, on ne peut pas faire remonter au 18^{ème} siècle (à la figure d'Emmanuel Kant surtout), les projets européens qui se seraient matérialisés ensuite au moment de la SDN et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. D'autres, au contraire, vont puiser au 18^{ème} siècle des ressources théoriques extrêmement importantes chez Montesquieu, chez Rousseau, chez Kant, dans le romantisme allemand également.

Enfin, je me suis engagée, cette fois-ci en mon nom propre, dans ce livre que vous avez cité, *No demos, souveraineté et démocratie à l'épreuve de l'Europe*, paru au Seuil dans la collection « L'ordre philosophique » en 2021. C'est un livre plus personnel. C'est la première fois que je m'engage ainsi à la croisée de la philosophie politique et de la politique en train de se faire. C'est la première fois aussi que je propose un

engagement plus fort en faveur du fédéralisme, dans une version particulière, la « République fédérative » européenne, dont je vais chercher les prémices chez Montesquieu et chez les fédéralistes américains, en essayant de montrer comment, à partir de là, a cheminé une certaine idée fédéraliste de l'Europe qui ensuite va se déployer et prendre son essor chez les fédéralistes italiens à partir de la Première Guerre mondiale. Elle va éclore après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire à l'issue du génocide de la Shoah et sur le constat des horreurs du nationalisme.

Il est difficile pour l'Europe de trouver sa place dans cet affrontement des superpuissances. L'Europe avait joué une carte pacifiste depuis la Seconde Guerre mondiale, elle avait joué la carte du multilatéralisme, de l'application des droits de l'homme.

Voilà le cheminement que j'ai tenté de suivre. Le dernier livre est plutôt une tentative pour proposer ce que j'appellerais une « politeia », un bon régime, peut-être pas le meilleur mais un bon régime possible pour cette Europe qui est un modèle unique en son genre.

Effectivement, sur les défis actuels, on a vu il y a quelques temps ce que l'on a appelé un moment hamiltonien, en référence à Hamilton, l'un des pères fondateurs du fédéralisme aux États-Unis, notamment au moment où l'on a mutualisé la dette pour le grand plan de relance européen après le COVID. On a parlé de ce moment en disant : « il se passe quelque chose ». On a aussi eu la conférence sur l'avenir de l'Europe où l'on s'est dit la même chose. Là, fin 2022-2023, on sent une remontée de forces plus centrifuges, une remontée du souverainisme et du nationalisme de plus en plus présents. Pour vous, est ce que ce moment hamiltonien est derrière nous ou est-ce que l'on peut imaginer que dans les défis d'aujourd'hui, on peut construire cette Europe fédérative européenne dont vous parliez ?

C'est toujours très difficile de prévoir. Un intellectuel n'est jamais un bon prophète. Mais j'étais beaucoup plus optimiste il y a un an que je ne le suis aujourd'hui. Dans la première phrase de mon livre, j'évoque ce « moment hamiltonien ». Hamilton, l'un des pères fondateurs de la constitution américaine de 1787, avait proposé en effet un modèle fédéral, avec un État fort pour les États-Unis d'Amérique, qui étaient auparavant une confédération depuis 1781. Corrélativement, quelques années plus tard, alors qu'il était responsable de la banque centrale, il a engagé un processus de mutualisation de la dette et on peut dire qu'en un sens, le bond fédéral s'est effectué, non seulement avec la constitution mais aussi avec la mutualisation. La question se posait, il y a quelques temps et notamment après le COVID, avec ce grand plan de relance assez inouï, 750 milliards d'euros sur la base d'un emprunt commun, ce qui revenait à transgresser un tabou très fort en termes d'orthodoxie monétaire et budgétaire. On s'est posé la question de savoir si on était confronté par là à un bond fédéraliste. J'avais envie de croire, même si je ne me faisais pas complètement d'illusions, en ce tournant historique dans le projet européen. Je suis beaucoup plus réticente aujourd'hui à

parler de moment hamiltonien. Il reste que nous avons eu quelque chose d'incroyable et de fondamental avec le plan de relance, qui permet d'affecter un tiers des investissements à la transition écologique, et le pacte vert qui engage un destin commun de l'Union européenne. Et enfin, troisième phénomène, une réaction unitaire très solide, très solidaire, à la guerre en Ukraine, ce qui s'est manifesté par de nombreux trains de sanctions. Je ne suis pas, pour ma part, très favorable à ces sanctions lorsqu'elles affectent le peuple lui-même, mais elles démontrent une unité très claire de l'Union européenne.

On a réussi à ramener la Pologne dans le giron, même si la Hongrie continue à jouer cavalier seul.

Pourquoi un plus grand scepticisme aujourd'hui ? parce que d'une part la guerre en Ukraine s'enlise et que les opinions publiques sont lassées ; le bel élan de solidarité qui a conduit à l'accueil des réfugiés s'est un peu émoussé. On voit aujourd'hui le prix de cette guerre pour l'Europe alors que les États-Unis apparaissent comme les grands gagnants ; on voit que la Russie ne s'est pas du tout effondrée malgré les trains de sanctions, qu'elle a réussi à reconvertir ses débouchés économiques. On voit aussi que la rivalité sino-américaine est de plus en plus forte et qu'elle structure désormais la géopolitique. Il est difficile pour l'Europe de trouver sa place dans cet affrontement des superpuissances. L'Europe avait joué une carte pacifiste depuis la Seconde Guerre mondiale, elle avait joué la carte du multilatéralisme, de l'application des droits de l'homme avec la volonté d'établir un *leadership* climatique et de sortir de la politique de puissance machiavélique ou hobbesienne. C'est ce que Robert Kagan a appelé la vision kantienne de l'Europe-Vénus contre l'Amérique-Mars. C'était un peu caricatural mais cela disait quelque chose des choix de l'Europe qui refusait de se considérer comme une puissance. Or aujourd'hui, l'Europe n'est pas vraiment devenue une puissance, elle n'a pas d'armée, elle n'a pas de politique étrangère commune au sens fort. Par ailleurs, elle est affaiblie par le fait que c'est l'OTAN et non l'Union européenne qui est en ligne de front dans cette guerre en Ukraine. On voit bien que l'Europe n'a pas les moyens ni peut-être même la volonté d'assurer sa sécurité. Elle est scindée entre d'une part les pays d'Europe centrale et orientale qui sont beaucoup plus atlantistes que les pays d'Europe occidentale comme l'Allemagne ou la France. Cette scission en termes de politique étrangère est difficile à résorber. Il faudrait aussi augmenter de manière très massive nos dépenses d'armement, ce que nous ne souhaitons pas faire à l'heure où nous voudrions investir dans les services publics, l'éducation, l'enseignement supérieur, la transition écologique. Il me semble qu'aujourd'hui, ce mouvement hamiltonien, ce bel élan de solidarité, s'est un peu émoussé. Je ne suis pas très optimiste dans ce monde très brutal qui s'annonce devant nous. On a l'impression que seuls les rapports de force doivent finalement l'emporter.

Vous avez travaillé sur le ou les concepts de souveraineté. Vous avez développé cet idéal de république fédérative européenne. Comment pourrait-on concevoir avec ce modèle sui generis européen des souverainetés partagées, le rôle des États-nations sans nuire à la démocratie mais en essayant de l'améliorer, ce qui devrait être le but de cette démocratie fédérative européenne ?

Merci de me donner l'occasion de préciser le concept de république fédérative européenne. C'est un modèle que j'emprunte à *L'Esprit des lois* de Montesquieu, au livre 9, qui lui-même a été réinvesti par Madison et Hamilton. Ce modèle est à l'origine une association libre, contractuelle, entre des corps politiques qui décident de s'associer d'abord pour se défendre. La première finalité de cette république fédérative

Céline Spector

NO DEMOS ?

Souveraineté et démocratie
à l'épreuve de l'Europe



L'ORDRE PHILOSOPHIQUE

SEUIL

est défensive. C'est, comme le dit Montesquieu, parce que les républiques se trouvent dans un monde d'empires et menacées pour leur existence même, pour leur liberté politique, qu'elles doivent s'associer sur la base d'un contrat. Montesquieu n'appliquait pas cette situation à l'Europe. Ce que je souhaite faire pour ma part, c'est dire qu'il faut un contrat social européen à l'origine de cette république fédérative et que, pour que ce contrat social puisse prendre sens entre des corps politiques souverains, il faut impérativement que ces corps politiques acceptent de se délester d'une part de leur souveraineté qu'ils mutualisent au niveau fédéral. Aujourd'hui, sans avoir une fédération complète, on a déjà des transferts importants de souveraineté sous le nom de compétences « exclusives » de l'Union ; on a aussi des compétences partagées ou des compétences d'appui. Les États membres ont accepté, depuis le traité de Maastricht, de transférer des compétences. Ils ont de facto accepté de

partager la souveraineté. La difficulté, en particulier dans un certain nombre de pays non fédéraux comme la France, - ce n'est pas la même chose en Allemagne ou en Belgique -, est que l'on entretient un imaginaire unitaire et monolithique de la souveraineté. En France, on est très imprégné de cet imaginaire rousseauiste qui est passé par la Révolution française, cette idée d'une république une, indivisible, inaliénable et absolue. Cette souveraineté populaire ou nationale qui s'identifie à la souveraineté étatique est considérée comme faisant bloc, d'un seul corps. Or, pour penser l'Union européenne, on est obligé de penser la diffraction de souveraineté. Certes, le fondement de la souveraineté est bien le peuple, c'est le peuple qui est la source unique de la souveraineté et il faut maintenir cela. Mais en même temps, il faut accepter que l'exercice de la souveraineté soit, lui, diffracté, partagé et peut-être plural ou au moins dual entre le niveau fédéral et le niveau des entités fédérées. C'est un peu ce qui s'est passé au moment de la constitution de la fédération américaine, en 1787 et 1788. On a alors décidé que le peuple était l'unique titulaire de la souveraineté mais on a pu décider que ce peuple, pour un certain temps, un certain mandat, déléguerait des pouvoirs soit au niveau local, soit au niveau fédéral. J'insiste sur le fait que pour moi, cette république fédérative européenne n'est pas nécessairement centralisée. Ce n'est pas une sorte d'État Léviathan européen qui impliquerait la centralisation absolue des pouvoirs au niveau fédéral. Je pense que ce modèle-là dysfonctionne. Tout l'intérêt que j'ai pour le modèle fédéral consiste à le penser dans sa richesse, dans sa diversité, sa pluralité pour trouver quel est le modèle adéquat et pertinent qui convient à notre situation très singulière en Europe.

Cette situation diffère complètement de la situation américaine. Dans le cas américain, on avait treize colonies à l'origine qui étaient déjà assez faibles, qui avaient du mal à assurer leur sécurité extérieure et on pourrait même dire leur empire, leur maîtrise territoriale. Elles avaient tout de même un facteur d'homogénéité, à savoir une langue commune, une religion commune, des mœurs puritaines communes aux différentes colonies. En Europe, on est dans un cas d'hétérogénéité complète : une grande diversité linguistique, ethnique, religieuse, dans les traditions politiques, juridiques et administratives. Dans le modèle que je défends, il ne s'agit pas du tout d'uniformiser sans faire droit à cette diversité culturelle, politique et linguistique. En revanche, cette république fédérative européenne doit être fondée sur des principes communs et donc sur une constitution commune. Au moment du TCE, on a beaucoup discuté de la question de savoir s'il fallait donner une constitution à l'Europe. J'y étais très favorable à ce moment-là, même si je pense que le traité n'avait pas la forme adéquate. Une constitution est un texte qui doit être assez court et compréhensible par tous. Ce ne doit pas être un long traité juridique que seule une petite élite peut comprendre.

Je suis donc en faveur de ce modèle et il me semble que ce modèle de souveraineté partagée où les États membres restent maîtres des traités mais acceptent de se dessaisir de quelques compétences parce qu'ils pensent que celles-ci seront exercées de manière plus efficace et plus juste au niveau commun et fédéral, peut être démocratique. C'est là ce que je défends dans le livre. Une fédération n'a pas vocation à être bureaucratique et technocratique, comme on l'a trop observé ces dernières années. Il faut donc effectivement redonner du pouvoir au peuple, au demos. Et pour cela, il y a toute une série de

stratégies que je déploie dans le livre. J'en donnerai simplement ici une, qui passe par le déploiement d'une démocratie environnementale. Je pense que l'échelon transnational, supranational, est le bon échelon pour affronter des problèmes aussi difficiles et aussi graves que la lutte contre le changement climatique, contre l'érosion de la biodiversité. On a là des arguments extrêmement forts pour aller au-delà de l'État-nation, pour essayer de mener une politique qui ne soit pas seulement coordonnée ou concertée comme c'est déjà le cas, mais vraiment démocratique, commune, en sollicitant davantage la participation des citoyens.

Il faut cesser de se raconter de belles histoires sur l'unification européenne. Il faut partir de ce qui s'appelle en philosophie le « travail du négatif ».

Sur cette thématique, on entend souvent et pour s'opposer à votre principe de souveraineté européenne, le fait qu'on ne peut pas faire d'Europe puisqu'il n'y a pas de peuple européen. Comment travailler sur cette affirmation, comment faire émerger une mémoire commune, préalable pour un contrat social européen, que faire pour qu'un espace politique démocratique européen apparaisse et comment faire aussi pour que, sous la pression des souverainistes, les droits fondamentaux et la prééminence du droit européen ne soient régulièrement bafoués ?

Il y a beaucoup de questions qui sont chacune très importantes. Tout d'abord, la question de la mémoire et au fond de la culture européenne. Je ne crois pas du tout qu'il faille, là aussi, une mémoire uniforme. Toutes les tentatives pour rédiger un manuel d'histoire hagiographique qui reconstruirait de manière téléologique l'histoire européenne ont échoué. On ne peut pas écrire un grand manuel d'histoire qui mettrait tout le monde d'accord et qui créerait un consensus chez les historiens. C'est vraiment une mission quasi-impossible. En revanche, ce que l'on peut faire, c'est partir de nos différends, de nos désaccords, de la différence de nos approches de l'Europe, ce que le philosophe canadien québécois Charles Taylor appelle « la diversité profonde ». Nous avons tous en Europe une vision différente de l'Europe. Il y a eu un très beau livre qui est paru il y a quelques années sous la direction de Kalypso Nicolaïdis et Justine Lacroix, qui restituait la diversité de ces narratifs, selon les États-nations qui ne sont pas eux-mêmes homogènes dans leur vision de l'histoire. Il faut partir des différences, mais aussi des conflits et des guerres. Il faut cesser de se raconter de belles histoires sur l'unification européenne. Il faut partir de ce qui s'appelle en philosophie le « travail du négatif ». Il faut partir des tragédies de l'histoire et notamment des guerres puisque c'est à partir de cette mémoire des guerres que nous avons tenté de modifier cette constitution européenne. Elle n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu deux génocides, la Shoah, cette barbarie nationaliste. Il faut se souvenir de cette intention fondatrice pour comprendre l'*impetus* qui a permis la construction européenne alors que la SDN, fondée sur un projet kantien magnifique, voulue par Wilson, le président américain, a échoué. Si la construction européenne a réussi, c'est parce que le moment était propice. Il y avait une conjoncture favorable. Jean Monnet aidé notamment par

Robert Schumann, Paul Reuter, artisans des institutions à l'origine, ont su saisir l'occasion, ce moment institutionnel hors du commun qui leur permettait de construire la CECA, puis la CEE etc.

Il faut donc penser une mémoire, mais pas une mémoire figée, rien qui ressemble à une mémoire essentialisée. Il faut peut-être avoir une Académie d'Europe où des historiens peuvent dialoguer et converser. Mais il ne faut surtout pas une histoire linéaire et monolithique.

Ensuite, il faut essayer de penser ce qu'il y a derrière le contrat social. Est-ce qu'il y a des questions culturelles pré-politiques de la construction politique ? C'est ce que pense Rousseau. Dans l'extrait du *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé Saint Pierre, texte publié en 1761 qui eut un succès colossal à l'échelle européenne, à l'origine du *Projet de paix perpétuelle* de Kant, on se dit que oui, il faut faire une généalogie culturelle de l'union européenne, c'est Saint Pierre qui l'appelait déjà « l'Union européenne ». Il faut essayer de trouver un socle culturel et politique de cette construction confédérative. Rousseau imaginait à l'époque de partir, plutôt que de la Grèce, de l'empire romain, du droit romain, de ce qu'avait déjà réussi à constituer cet empire et puis de voir comment le christianisme avait revisité la construction romaine, comment la lutte au Moyen Âge entre le Sacerdoce et l'Empire avait irrigué la conscience européenne, comment un nouvel esprit, après le Moyen Âge, la Renaissance, la Réforme, s'était constitué en Europe. Comment le commerce, comme on disait au 18^{ème} siècle, c'est-à-dire, la circulation des biens, des idées, de la culture, de la philosophie, des arts, avait permis la constitution d'un espace culturel européen. La manière dont j'envisage la constitution de l'Europe n'est pas désincarnée ou décharnée. Elle repose sur cette unité culturelle : non les racines chrétiennes de l'Union européenne, mais un socle culturel pluraliste. Il faut aussi intégrer, et c'est difficile, l'histoire de la féodalité qui a été un grand phénomène européen dont Montesquieu s'est fait l'écho dans *L'Esprit des lois*, autant que l'histoire de la Grèce, de Rome, de l'inclusion par les croisades d'une culture qui venait d'Orient, ce que beaucoup de philosophes du 18^{ème} siècle, notamment William Robertson, bien oublié aujourd'hui, ont aussi tenté de faire. Éviter cette désincarnation de l'Europe, expliquer tous ces phénomènes historiques qui ont eu un impact à l'échelle transnationale.

Comment éviter que sous la pression des souverainistes les droits fondamentaux ne soient bafoués, c'est une question complètement différente. Elle tient au rôle de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne. Ces deux cours dialoguent beaucoup. Elles ont chacune constitué une jurisprudence importante. Évidemment, il faut que ces cours soient en mesure de faire appliquer les droits fondamentaux, de faire en sorte que le primat du droit européen, qui a été établi, il faut le rappeler, après une sorte de putsch de la Cour de justice en 1963-1964, puisse l'emporter. Il y a plusieurs stratégies possibles. Aujourd'hui, on a surtout fait valoir une stratégie économique, par le biais de la conditionnalité de l'obtention des fonds européens, notamment à l'occasion du plan de relance. La stratégie économique a mieux fonctionné que la stratégie politique ou que la stratégie juridique pour une bonne raison, c'est que dans le cas de la stratégie politique, il faut l'unanimité au Conseil européen pour voter les sanctions. On voit que

c'est impossible dès lors que deux États membres comme la Pologne et la Hongrie se mettent d'accord pour échapper aux sanctions. Tant qu'on aura un droit de veto aussi fort au Conseil européen, on ne pourra pas envisager de sanction politique comme une suspension du droit de vote, ce qui, à mon avis, est dommageable. Il faudrait aller vers plus de décisions à la majorité qualifiée, notamment pour ce genre de sanctions. Pour la voie juridique, c'est assez compliqué parce que les sanctions qu'applique la Cour de justice sont des sanctions financières. On n'a pas de police, de possibilité de mettre en place d'autres types de sanctions à l'échelon européen. Il y a là aussi une fragilité. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut bâtir une police européenne, je ne crois pas du tout en cette voie-là. Mais je pense en revanche qu'il faut vraiment se donner les moyens politiques de remettre de l'ordre dans les États qui transgressent les valeurs fondamentales de l'État de droit. C'est l'article 2 du Traité de l'Union européenne. Si on accepte d'entrer dans l'Union, il faut accepter les valeurs fondamentales comme le respect de l'État de droit, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire. Là aussi, cela vient de *L'Esprit des lois* de Montesquieu. C'est une chose fondamentale qui irrigue les constitutions des démocraties constitutionnelles, à l'Ouest, avant de s'installer à l'Est. Il faut donc évidemment lutter dans cette direction.

Dans le contexte européen actuel, nous avons de nombreux défis, nous en sommes tous conscients. Dans ce nouveau contexte donc, vous souhaitez l'émergence d'un nouveau domaine, je crois que vous appelez cela « telos », le domaine européen de compétences européennes, la solidarité au-delà des acquis que nous connaissons qui sont la paix, la sécurité, la prospérité. Cette idée de créer une véritable Europe sociale peut contrarier les effets pervers que nous avons connus sur les marchés. Comment pourrait-on s'y prendre pour arriver à cet objectif qui nous semble tout à fait intéressant ?

C'est extrêmement difficile et je mesure les obstacles qui nous séparent d'une Europe sociale. Pour ma part, je ne dissocie pas l'Europe sociale et l'Europe environnementale. C'est ce que j'essaie de dire dans le dernier chapitre de mon livre. C'est un nouveau *telos*, une finalité nouvelle de l'Union, une nouvelle raison d'être du projet européen qui s'est constitué pour réaliser la paix, un objectif magnifique qui a été pour l'essentiel atteint puisque la guerre en Yougoslavie était aux marges de l'Union, la guerre en Ukraine elle aussi. On a réussi la paix, on a réussi la prospérité, on a réussi la liberté politique et civile. Ce qu'il nous reste à réussir, outre l'Europe de la Défense, c'est l'implémentation des droits sociaux et des droits environnementaux. C'est là qu'il y a eu des critiques souverainistes de gauche qui ont été adressées à l'Union européenne et parfois à bon droit, consistant à dire que la construction du marché intérieur a été la grande œuvre du projet européen. On a levé les entraves, la Cour de justice en particulier a conduit à la libéralisation et peut-être à la dérégulation. La Commission elle-même s'est faite l'artisan, notamment à travers la DG concurrence, de cette libéralisation générale qui a affecté les transports et l'énergie, pas toujours à bon escient.

La question aujourd'hui est : comment remédie-t-on aux effets pervers du marché intérieur ? Il ne s'agit pas seulement de corriger les injustices de la mondialisation qui peuvent être

extrêmement fortes. Il y a de la concurrence déloyale qu'il faut corriger, par exemple, instaurer une taxe carbone aux frontières, comme cela vient d'être fait, accepter des standards sociaux et environnementaux inclus dans les traités de libre-échange, ce qu'on est en train d'apprendre à faire avec les traités de libre-échange nouvelle génération. Il faut aussi se donner les moyens de garantir à l'intérieur des droits sociaux et des droits environnementaux qui protègent les travailleurs et les catégories vulnérables y compris au défi de

Si on veut défendre l'Europe, y compris face aux catégories populaires qui peuvent être séduites par le discours souverainiste et nationaliste en apparence plus protecteur, il faut montrer que l'Europe protège effectivement les catégories vulnérables, qu'elle n'est pas un instrument aux mains du grand capital ou de l'oligarchie dominante.

l'europanisation.

C'est là que je suggère quelques pistes, un peu différentes de celles de mes collègues (Thomas Piketty, Antoine Vaucher). C'est la piste d'une Europe fiscale, c'est-à-dire le fédéralisme fiscal, social et environnemental. Il faut mettre en place une fiscalité européenne parce que c'est le bon échelon pour le faire. Ce n'est pas forcément très réjouissant. Il faut que les citoyens comprennent que l'impôt est le ressort majeur de la citoyenneté. Les révolutions démocratiques au 18^{ème} siècle et même au 17^{ème} siècle en Angleterre se sont faites sur l'idée suivante : « no taxation without representation ». Pas de taxation sans représentation politique. Cela a été le levier du pouvoir parlementaire. Aujourd'hui, on est dans une situation inverse. On a un parlement mais qui n'a pas de pouvoir de taxation. C'est un déséquilibre insupportable. Comme le philosophe Étienne Balibar, je dis : « no representation without taxation », il faut un impôt européen qui soit vraiment fédéral. Les pistes que proposent Lucas Chancel et Thomas Piketty me semblent bonnes : une taxe carbone qui serait très progressive, pas comme le modèle qu'on a eu en France, qui impose les émissions de luxe et surtout le plus haut décile, qui protège les catégories populaires en exemptant les émissions dites « de nécessité ». Il faudrait aussi mettre en place au niveau européen des taxes sur le patrimoine comme le propose Thomas Piketty, des taxes sur les très hauts revenus et contre l'optimisation fiscale des multinationales.

C'est là que se trouve vraiment le ressort financier pour réussir la transition écologique qui va coûter une fortune. Et surtout, ce que j'appelle de mes vœux, lutter pour un service public européen. Paul Margette a trouvé la bonne voie, celle des services publics européens. Si on veut défendre l'Europe, y compris face aux catégories populaires qui peuvent être séduites par le discours souverainiste et nationaliste en apparence plus protecteur, il faut montrer que l'Europe protège effectivement les catégories vulnérables, qu'elle n'est pas un instrument aux mains du grand capital ou de l'oligarchie dominante. Pour cela, il est impératif d'avoir une bonne application des droits sociaux et environnementaux. On protège mieux en Europe les droits environnementaux et par exemple, il y a une très belle législation européenne et de nombreuses directives. Du point de vue du droit environnemental, il y a encore du chemin à faire mais on est quand même assez bien loti. En revanche, du côté des droits sociaux, il est vrai que le Royaume Uni a toujours lutté pour que les droits sociaux ne soient pas garantis au même titre que les autres droits, notamment les droits économiques. Dans la

Charte des droits fondamentaux (2000), on a des droits sociaux qui sont des principes plutôt que des droits. Comme le veulent de nombreux juristes, il faut travailler à assurer la justiciabilité des droits sociaux, notamment devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Nous avons au niveau de l'UEF un conseil scientifique de plus de vingt membres, des philosophes, des professeurs de droit européen, des historiens, des économistes, des communicants, donc un groupe diversifié. Qu'attendez-vous de ce conseil scientifique et comment promouvoir des méthodes de travail avec ce groupe d'universitaires et de chercheurs ?

D'abord du point de vue des principes, je pense que ce que doit faire une union fédéraliste, c'est explorer toute la palette, tout l'éventail des possibles que le fédéralisme offre à la pensée politique contemporaine. Surtout, ne pas essentialiser le modèle fédéraliste en le comparant avec le modèle américain qui dysfonctionne aujourd'hui ou avec le modèle canadien qui ne marche pas si bien non plus, ou encore avec le modèle allemand, suisse ou belge. Il faut inventer et être créatif au niveau des principes, c'est-à-dire qu'il y a des ressources théoriques dans le fédéralisme, philosophiques, historiques qu'il faut essayer de mutualiser. C'est pour cela qu'il y a un conseil scientifique aussi divers. Mutualiser nos connaissances,

nos savoirs entre juristes, philosophes, politistes, sociologues pour affiner le modèle que nous appelons de nos vœux. Il s'agit de faire vivre les polémiques et les controverses sur la diversité des modèles fédéralistes disponibles. Essayer de montrer qu'une fédération peut être démocratique et pas forcément bureaucratique ou technocratique. C'est ce qui m'importe le plus. Au niveau des méthodes de travail, c'est toujours délicat de pouvoir établir quelles sont les meilleures. L'idée d'organiser un colloque annuel est très bonne et reste le meilleur moyen pour organiser des rencontres. Je pense qu'il faut essayer de faire vivre cette petite communauté et surtout que cette communauté elle-même parvienne à faire vivre « la raison publique » au niveau européen. Chacun doit pouvoir, par ses tribunes, par ses interventions publiques, essayer de démontrer que l'Europe doit pouvoir être plus forte aujourd'hui pour compter à l'échelle géopolitique dans un monde qui est de plus en plus impérial et brutal, avec le renforcement impérial de la Russie, de la Turquie, de la Chine, des États-Unis qui font parfois cavalier seul. Il faut vraiment que l'Union européenne invente un modèle fédéral attractif, c'est-à-dire se débarrasse de la mauvaise image post-coloniale ou néocoloniale qui la dessert autant à l'échelle internationale.

Nous comptons sur le conseil scientifique et nous comptons sur vous pour pouvoir avancer sur le défi de l'Europe actuelle, de la nécessité un jour de la création d'une fédération.

Le centralisme.

Une passion française de François 1er à Emmanuel Macron

Robert Belot

Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet HistEuropa,
Podcast sur Spotify « HistEuropa ».



D'où vient cette passion qu'a la France pour la centralisation ? Et pourquoi le fédéralisme est-il presque un gros mot pour les français ?

Un député européen italien m'a posé cette question un jour, à l'occasion d'une rencontre organisée par l'union européenne des fédéralistes. Oui, il s'agit

d'une véritable « passion », ai-je acquiescé, que les autres Européens ont du mal à comprendre. La réponse vient de l'histoire, de l'histoire singulière de la France, lui ai-je répondu. L'histoire de la France, vieux pays unifié de longue date, est très différente de celle de l'Italie, dont l'unité est récente (fin 19e siècle).

Le rapport compliqué de la France à l'Europe vient des profondeurs de l'histoire. On ne change pas une culture historique par décret ou par une constitution.

En fait, la France est l'État-nation le plus ancien d'Europe qui s'est constituée comme tel, et ce bien avant la Révolution française. « L'État-nation », pour faire simple, je dirais que c'est la coïncidence entre une structure politique, un territoire, une nation, une narration et une langue (voire une religion).

Nous sommes en présence d'un long processus d'incubation culturelle

On pourrait commencer par François 1er, qui régna de 1515 à 1547. Il est intervenu dans le sens de l'unification politico-culturelle du Royaume à deux reprises.

D'abord, le 28 décembre 1537. Une ordonnance fait obligation aux imprimeurs et libraires de déposer à la librairie du château de Blois tout livre imprimé mis en vente dans le royaume. On lui pardonne ! car grâce à ce texte, le patrimoine livresque français est l'un des plus riches au monde. La BNF en témoigne magnifiquement aujourd'hui.

Deux ans après, en 1539, François 1er promulgue l'édit de Villers-Cotterêts. C'est le plus ancien texte normatif encore en vigueur en France qui prévoit que les textes administratifs doivent être écrits en France. À l'époque, le latin est partagé par des élites très restreintes, alors que les peuples cultivent les langues régionales et les patois divers et variés.

Quelques années après, c'est le temps qu'on va unifier. En effet, pendant longtemps, les calendriers variaient en fonction des métiers, des saisons ou des saints. Le roi Charles 10, le 10 août 1564, publie l'édit de Roussillon qui consacre le 1er

janvier comme début de l'année calendaire dans toute la France. Les textes administratifs doivent s'y conformer.

Unification administrative, unification du temps. Ce processus devait rencontrer la question religieuse : le pouvoir est naturellement porté à dominer les esprits, à réglementer les croyances, à instrumentaliser les religions. Le phénomène est plus que jamais visible dans le monde d'aujourd'hui. C'est ainsi que Louis 14 révoque l'édit de Nantes en 1685. Les protestants ne sont plus libres. Ils sont même persécutés au nom de la religion d'État : le catholicisme. L'unité religieuse est politiquement réalisée.

Le souci de l'unité, de la centralité et donc de la norme se situe aussi dans le domaine des arts. L'Académie royale de peinture et de sculpture est fondée en 1648 dans ce but. L'État entend aussi se positionner sur le terrain du « soft power » et du contrôle de la culture et de la « fonctionnarisation » de l'artiste.

La frontière, comme coupure géopolitique, est un phénomène récent. On le doit d'abord aux guerres de la Révolution.

Or, cette unification des âmes va de pair avec l'unité territoriale. En effet, au même moment, l'ingénieur Vauban dote la France d'un système de fortifications qui doit préserver son intégrité territoriale. Les traces sont très visibles aujourd'hui : il suffit de se rendre à Arras, Briançon, Saint-Martin de Ré, Neuf Brisach, Belfort, Besançon...

Il convient enfin de rappeler (ce qu'on ignore généralement), que le mot « nation » apparaît déjà dans le narratif monarchique : « Roi et nation sont donc deux principes radicaux, c'est-à-dire indépendants, non déductibles ni réductibles, mais inséparablement liés l'un à l'autre. Le roi veut nécessairement le bien de ses peuples, la nation aime nécessairement le roi, donc lui obéit nécessairement, c'est-à-dire veut le bien commun que le roi veut » (Pierre Retat).

La centralisation politique : l'impact de la Révolution française

Si maintenant je mets la focale sur l'organisation politique, je m'aperçois que sous l'Ancien Régime, le système était, dans les faits, moins centralisateur qu'à la période contemporaine, qui commence en 1789.

Les traditions, les particularismes, les enclaves et les Parlements constituaient une sorte de contre-pouvoir. Je ne citerais que la Fronde (la Fronde des Princes, des Parlementaires) en 1648 qui effraya tant le jeune Louis 14.

L'émergence de la Nation, comme catégorie politique indépassable, est contemporaine de la constitution des frontières linéaires, qui bornent un territoire. La frontière, comme coupure géopolitique, est un phénomène récent. On le doit d'abord aux guerres de la Révolution.

Le géographe Michel Foucher nous explique que c'est en France qu'est née la théorie des frontières naturelles. Les hommes de la Révolution rêvent de frontières intangibles, de sanctuariser le territoire national.

Un nouveau paradigme : le nationalisme

Avec la Révolution française s'impose le principe de la nation et de l'indivisibilité : « La Convention nationale déclare que la République française est une et indivisible ».

L'unification est donc la pierre d'angle du système. Elle se fait parfois dans le sang, ponctuée de révoltes fédéralistes. C'est le cas de la ville de Lyon, par exemple, en mai 1793. Des Jacobins sont assassinés. La ville est assiégée par une armée de la Première République française. Bombardement d'artillerie. 2 000 Lyonnais sont massacrés à l'automne 1793.

La province contre Paris ! L'évidence saute aux yeux : la France est un pays hydrocéphale structuré par et autour de sa capitale. Il n'est que de regarder le système ferroviaire qui a été construit au mépris des transversales.

Présidentialisation et personnalisation du pouvoir, ce sont les deux expressions de cette culture centralisatrice qui habite les Français

De la Révolution française émerge un nouveau paradigme politique qui va peu à peu s'imposer en Europe. C'est pourquoi, au 19^e siècle, nous assistons à l'Unification italienne et à l'Unification allemande (produit de la guerre franco-prussienne de 1870).

Alors, qu'est-ce que le nationalisme ? On pourrait dire que c'est une triple volonté : encadrer la société, délimiter le territoire, gérer les richesses. L'État veut homogénéiser, et hégémoniser. Y compris les esprits. Comme l'écrivit l'historien Michelet, grand promoteur du roman national : « L'unité de la Patrie, l'indivisibilité de la République, c'est le mot saint et sacré de 93 ». On voit que République et nation : c'est fusionnel

Face à ce nouveau paradigme, les adeptes du fédéralisme tentent de réagir. Mais ils sont tout sauf unis politiquement !

Résurgence du fédéralisme

À l'extrême gauche, nous trouvons, par exemple, le Franc-Comtois Joseph Proudhon, que le peintre Courbet a immortalisé. D'abord anarchiste, il finira fédéraliste. En 1863, il publie : *Du Principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le Parti de la Révolution*.

À l'extrême droite anti-républicaine, on cultive également le fédéralisme. Un cas célèbre : Charles Maurras, fondateur de L'Action Française. Pour lui, « la cause du fédéralisme est juste et sainte ». Il considère que le salut viendra d'un « État redevenu la Fédération des régions autonomes ; la région, la province redevenues une Fédération de communes ; et la commune, enfin, premier centre et berceau de la vie sociale ».

Entre ces deux extrêmes, une approche plus modérée du fédéralisme tente de se frayer un chemin. En 1865, du côté de la Lorraine, des personnalités libérales et républicaines réclament la renaissance de véritables libertés locales. C'est le fameux « Programme de Nancy ». Un slogan : « que les citoyens soient quelque chose et que les fonctionnaires cessent d'être tout ». Un livre est publié dans la foulée qui s'intitule :

Un projet de décentralisation. Un mot qui va connaître une grande fortune !

Mais la guerre franco-prussienne de 1870 et la perte de l'Alsace Moselle provoquent un regain de nationalisme anti-allemand. Sur la couverture du « Petit Lavis », manuel destiné aux élèves, on peut lire : « Tu dois aimer la France, parce que la Nature l'a faite belle, et parce que l'Histoire l'a faite grande. »

Le 20^e siècle et l'avènement du « Welfare State »

Les deux guerres mondiales ne font qu'accroître le phénomène centralisateur.

La Première Guerre mondiale, d'abord. La mobilisation massive qu'elle impose à tous les hommes en âge de porter les armes, sans distinction d'origine, se traduit par un brassage social, linguistique et géographique uniformisateur.

La Seconde Guerre mondiale donne naissance au Welfare State, à l'État-providence, qui s'impose dans tout l'Occident, États-Unis compris. Un phénomène qui se renforce avec la guerre froide.

En 1945, la France qui renaît veut s'emparer de l'État pour tourner la page de Vichy. Pour les Résistants et de Gaulle, quelle est la cause de la catastrophe (défaite de 1940 et Occupation) ? Réponse : la faiblesse de l'État stratège du temps de la 3^e République.

J'ai découvert un article clandestin publié en 1943 par le Comité général d'études, un organisme créé par Jean Moulin, qui mérite d'être cité. Titre de l'article : « Sur les réformes à apporter au régime politique de la France ». La cause de la défaite ? « Une République abâtardie, féodaliste, où le pouvoir s'était affaibli ». Le remède ? Retrouver « l'inspiration des hommes de 1789 qui, entre la collectivité nationale et l'individu, ne voulaient pas de sections du peuple ». Pour les résistants, « la Révolution a vu juste en voulant affranchir les individus de tout ce qui n'était pas la patrie ».

Pour résumer cette vue historique cavalière, j'oserais avancer cette formule :

- 1789, c'est le triomphe de la Nation

- 1945 : c'est le triomphe de l'État pensé par le CNR (sécurité sociale, EDF etc.).

La France ajoute un élément de centralisme supplémentaire avec l'avènement du général de Gaulle au pouvoir, à la faveur de la guerre d'Algérie. La 5^e République est un régime qui est mi-présidentiel mi-parlementaire. Un cas unique en Europe. François Mitterrand, qui l'a combattu, va incarner la dimension « monarchique » et présidentielle de ce régime. Emmanuel Macron pourrait être regardé comme un héritier de cette évolution « jupitérienne ».

Présidentialisation et personnalisation du pouvoir, ce sont les deux expressions de cette culture centralisatrice qui habite les Français : ils ont tendance à tout demander à l'État et en même temps ils ne cessent de maudire ceux qui l'incarnent. Voilà pourquoi la France est le pays le plus redistributeur au monde. Voilà pourquoi, à mon sens, le fédéralisme est loin de leur préoccupation et a si peu de place dans les projets politiques. Pour changer cet ADN français, on doit moins compter sur une révolution que sur le lent processus de l'épigénétique culturelle.

Franca Trentin : antifasciste européenne

Silvia Romano

Membre du CA de l'UEF France et membre du Bureau de Presse fédéraliste



Professeure universitaire, personnalité d'envergure du monde culturel franco-italien, décorée de la Croix de la Résistance, Chevalier de la Légion d'honneur et Officier dans l'Ordre national du mérite... mais dans la mémoire collective Franca Trentin est la « fille de » Silvio, le grand juriste, figure majeure de la Résistance antifasciste en France et en Italie. Sans vouloir nier l'influence exercée par le fait d'appartenir à une famille dont la vie entière a été marquée par la participation à la Résistance antifasciste, et par la relation solide avec son père, nous avons essayé de clarifier quel a été l'apport de Franca Trentin, sur le plan militant ou intellectuel, aux trois volets d'engagement qui caractérisent le parcours des FédéFemmes : le fédéralisme ou l'aspiration à une Europe libre et unie, l'idéal de la paix et la défense des droits des femmes.

Pour retracer ce riche parcours, grâce à la disponibilité et à l'aide précieuses de Luisa Bellina et Marina Scalori que j'ai eu l'occasion d'interviewer,⁹ j'ai pu accéder à la documentation des archives de Franca Trentin qu'elle-même a confiées juste avant de mourir à l'association pour la mémoire et l'histoire des femmes « rEsistenze », auprès de la Casa della memoria e della storia (CMS), de Venise. Celle vécue par Franca Trentin est une Résistance entièrement européenne, transnationale, qui regarde et œuvre au-delà des frontières, et qui rejette toute forme de nationalisme. Elle était animée par un « européisme existentiel », une dimension qui l'accompagnera tout au long de sa vie, tant dans ses activités professionnelles que, plus tard dans la vie dans les engagements politiques et associatifs.

Jeunesse et formation

Francesca, « Checca » dans sa famille, est née à Venise le 13 décembre 1919, deuxième enfant du juriste Silvio Trentin et de Giuseppina « Beppa » Nardari.

A partir de 1924, son père a rejoint l'Institut de Commerce Ca' Foscari de Venise comme professeur de droit public, après une brève mais intense expérience parlementaire en tant que membre de la social-démocratie vénitienne et l'enseignement à l'université de Macerata comme professeur de droit administratif. Toutefois, en raison des tensions croissantes générées par le régime fasciste et notamment à la suite de l'émission d'un décret qui privait les fonctionnaires d'Etat des libertés politiques et intellectuelles, en janvier 1926 Silvio Trentin démissionne et quitte l'Italie avec toute sa famille. Après un long voyage, la famille passe la frontière début février et s'établit à Pavie, où Franca commencera l'école primaire chez les sœurs.

Fille et élève modèle, « Francette », comme elle est appelée à l'école, apprend rapidement à écrire dans la nouvelle langue, et tout au long de sa scolarité, elle sera la première de sa classe. À Auch, deuxième lieu d'exil, après la faillite de la ferme du père à Pavie, Franca fréquente le Collège des jeunes filles et obtient le Certificat d'études secondaires en juillet 1934.

À la fin de l'année 1934, la famille s'établit à Toulouse où Silvio Trentin acquiert le fonds de commerce d'une librairie située au 46, rue du Languedoc qui deviendra un foyer d'antifascistes et d'intellectuels. C'est donc dans la « ville rose » que Franca fréquente le Lycée des jeunes filles et obtient le baccalauréat en juillet 1936. L'activisme de son père témoigne de l'existence de « l'autre Italie », celle de l'élite intellectuelle antifasciste dont Franca est fière de faire partie.

Au cœur de l'antifascisme européen

La guerre d'Espagne de 1936 représente pour Franca et ses frères un moment crucial, de forte prise de conscience de la Résistance. Leur vie quotidienne est animée par l'accueil de jeunes, peu plus âgés qu'eux, qui avaient fait des choix de vie « rebelles » en abandonnant les études, le travail, la famille, pour s'engager dans la lutte pour la liberté d'un peuple.

Avec sa mère, Franca se rend souvent au Camp de Gurs pour apporter consolation et soulagement aux blessés. Son père l'envoie plusieurs fois porter de l'argent et des messages au président de la République espagnole en exil, Manuel Azaña Diaz, réfugié à Montauban¹⁰.

Elle participe à plusieurs voyages à Paris pour assister aux côtés de son père, à des réunions politiques. Là, Franca trouve un accueil chaleureux dans les réseaux de familles exilées, nouant des liens personnels qui perdureront même après la guerre.

Inscrite à la faculté des lettres de Toulouse, elle obtient la licence d'anglais en 1939 et le diplôme d'études supérieures l'année suivante.

Dès l'été 1940, la librairie Trentin, déjà fréquentée par les enseignants et les étudiants toulousains, devient un lieu d'attraction pour les nouveaux arrivants de la région. Tous les exilés italiens et un flot d'intellectuels, d'écrivains, d'artistes, d'hommes politiques, de juifs, de fugitifs belges, hollandais, polonais et allemands, fréquentent également la librairie.

Franca respire au quotidien l'air de l'antifascisme européen. Ceci sera un élément fondateur de sa formation et de son évolution personnelle et professionnelle. Son ouverture

⁹ Interview de Silvia Romano à Luisa Bellina, responsable de l'association *rEsistenze* et Marina Scalori, responsable du Centre documentation et recherche Famille Trentin, le 26 novembre 2024. L. Bellina et M. Scalori, ont connu Franca Trentin à Venise et travaillé à ses côtés.

¹⁰ Luisa Bellina, *Francesca (Franca) Trentin, in Patrizia Guarnieri, Intellettuali in fuga dall'Italia fascista. Migranti, esuli e rifugiati per motivi politici o razziali*, Firenze, Firenze University Press, 2a ed. riv. e ampl. 2023- (1a ed. 2019-22)., p.8.



Franca Trentin et son père, Silvio, 1955, source : Wikipédia

d'esprit et son regard au-delà des frontières, l'accompagnera tout au long de sa vie, nourrissant son intolérance aux nationalismes, son désir de se confronter aux autres et de s'ouvrir au monde.

En 1940, Franca acquiert la tant désirée naturalisation française, mais elle sera obligée d'attendre deux ans avant de pouvoir se présenter au concours d'État pour l'enseignement. En attendant, elle décide de poursuivre les études qui déboucheront, en octobre 1942, sur un second diplôme, la licence de langue et littérature italienne, point de départ de sa carrière universitaire d'italianiste.

Dans ces mêmes années, pour subvenir à ses besoins, elle accepte des remplacements temporaires, travaille comme interprète et traductrice, surveillante en colonies communales et assure pendant une longue période le secrétariat du doyen de la faculté des lettres de Toulouse¹¹. Dans ce cadre, elle est souvent sollicitée pour des questions bureaucratiques et administratives, pour aider les étudiants qui ont fui la capitale et souhaitent poursuivre leurs études dans ce qui est devenue la ville la plus animée, la plus cosmopolite et la plus accueillante du pays¹².

L'étoile filante de Libérer et Fédérer

Le 14 juillet 1942 Silvio Trentin fonde le mouvement de résistance *Libérer et Fédérer* dont les objectifs sont : « *Libérer la*

France et l'Europe de l'invasion fasciste et nazie et Fédérer les peuples européens pour éviter de nouvelles guerres. [...] Libérer le peuple du joug de l'État centralisé, fatalement orienté vers le totalitarisme et la dictature et Fédérer les hommes et les communautés professionnelles ou spirituelles pour coordonner leur activité tout en respectant au maximum leur autonomie »¹³.

Pour Silvio Trentin, l'État doit être fondé sur la « valeur permanente et préexistante » de l'autonomie, « entendue comme l'autoréalisation de l'individu et comme l'autogouvernement, l'organisation autosuffisante de groupes individuels, territoriaux ou non », constituant la société civile¹⁴. La structure institutionnelle doit être modelée sur la base d'une société civile, ainsi définie. Il est assez proche du courant français du « fédéralisme intégral », qui reprend certaines de ses suggestions et dont le projet fédéraliste est à la fois infranational et supranational. Par ailleurs, Silvio Trentin rédige deux projets de constitution fédéraliste, qui sont parmi les rares exemples de textes de l'époque à citer la « république européenne »¹⁵.

Il est toutefois important de préciser, que le cœur des travaux de Silvio Trentin et ensuite de *Libérer et Fédérer*, se concentrent essentiellement sur le fédéralisme interne. Il n'y a pas de traces de l'influence de l'approche du *Manifesto di Ventotene* - celui-ci étant focalisé sur la dimension supranationale – bien que le texte soit arrivé à Toulouse en 1942¹⁶. L'objectif principal du fédéralisme de *Libérer et Fédérer* est d'empêcher qu'à l'avenir se reproduise une compression de la liberté individuelle et de l'autonomie des groupes par le pouvoir central, comme dans le cas des États totalitaires en Europe.

Le rôle de Franca dans les activités de *Libérer et Fédérer* est bien connu, notamment par rapport à ses nombreuses missions de relais à Lyon et à Marseille, pour délivrer des messages. Certains l'appellent l'« étoile filante ». Etant naturalisée, elle peut circuler librement et son père lui confie ces importantes et dangereuses missions.

Si à cette époque-là, Franca n'a pas mûri une pensée fédéraliste, ou tout simplement elle ne s'y intéresse pas (plus tard elle affirmera avoir agi dans un état « sémi-conscient ») elle est naturellement animée d'un véritable « européisme existentiel ». C'est le fruit de l'environnement où elle a grandi au contact quotidien avec des intellectuels et résistants venant de plusieurs pays dans la librairie de famille. L'aspiration à une Europe libre et unie est ainsi une évidence.

Libérer et Fédérer aura finalement un développement très limité, à cause de son implantation régionale restreinte à la vallée de la Garonne et des moyens financiers limités. Le départ de Silvio Trentin laissera le mouvement orphelin de son mentor politique. En 1944, *Libérer et Fédérer* fusionne avec le mouvement lyonnais *L'Insurgé* et ils forment le Mouvement

¹¹ Silvana Tamiozzo Goldman, *Franca Trentin*, Belfagor, 2011, vol. 66, n.4.

¹² Edgard Morin se souvient de Franca Trentin dans un courriel adressé au Centre de documentation et de recherche Trentin de Venise, le 4 avril 2014 : « *Chère Francette, quand je pense à Venise je pense à toi, et quand je pense à toi je pense à Toulouse... Si je n'étais pas été si timide à Toulouse, je t'aurais [...] demandé ta main.* » dans *Intellettuali in fuga dall'Italia fascista*, op.cit., p. 9.

¹³ *Libérer et Fédérer*. 14 juillet 1942 - avril-mai 1944, Paris, Centre d'études et de documentation sur l'émigration italienne (CEDEI), 1985 dans Benedetta Carnaghi, *Silvio Trentin, un fédéraliste en guerre contre le fascisme*, Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin - n° 37 – Printemps 2013, p.128.

¹⁴ Carlo Verri, *Il federalismo antifascista di Silvio Trentin*, Storia e Politica, IV n.2, 2012, pp.252.

¹⁵ Carlo Verri, p.260.

¹⁶ Ibidem.

révolutionnaire socialiste, mais celui-ci a désormais un rôle mineur¹⁷.

Quand en août 1943, Silvio, Beppa et leurs deux fils rentrent en Italie, Franca, la seule de la famille à être naturalisée française, ne peut pas s'expatrier. Toutefois, même après le départ de sa famille, elle continuera à participer clandestinement à des mouvements de résistance locaux.

Le 2 mars 1944, elle se marie avec le jeune Catalan, Horace Torrubia, héros de la guerre civile espagnole, communiste, maquisard de la Résistance française. En raison de la rupture des communications avec l'Italie, sa famille n'a pu être informée du mariage et Franca n'a appris la mort de son père - survenue dix jours plus tard, le 12 mars - que bien plus tard.

Après la libération de Toulouse en août 1944, Franca s'installe en ville avec Horace. Elle a pu présenter à l'Université et utiliser comme laissez-passer divers certificats (de Pierre Bertaux et Jean-Pierre Vernant) sur sa participation attestée à la Résistance de 1941 à 1944. Elle demandera à être admise à l'Association des Résistants de 1940. En 1946, elle est décorée de la Croix de la Résistance.

Franca ne parviendra à rejoindre l'Italie qu'à l'été 1945 avec un ordre de mission du ministère des Affaires étrangères l'autorisant à se rendre à Venise et demandant aux autorités françaises et alliées de faciliter son arrivée. Le 1er juin 1946, son fils Silvio Torrubia naît à Toulouse, immédiatement confié à la mère de Franca, Beppa qui s'empresse d'aller le chercher pour le prendre avec elle en Italie, convaincue que sa fille ne serait pas capable d'élever un enfant.

L'après-guerre : L'émancipation par la carrière

C'est dans son travail que Franca trouve l'autonomie, tant du point de vue économique que psychologique. Elle aspire à devenir quelqu'un par ses propres forces en s'émancipant du rôle de « fille de » et de tous les conditionnements dans lesquels elle a grandi.

En 1946, à Toulouse, elle reprend ses études universitaires et ses remplacements occasionnels, aidée financièrement par sa mère, tandis qu'Horace prépare un diplôme de médecine. Après un premier échec, elle réussit brillamment le concours public pour l'enseignement de la langue et de la littérature italiennes en 1951. Elle est immédiatement nommée à la Faculté des Lettres de Dijon, professeur adjoint d'italien.

En 1954, elle divorce d'Horace. Entre-temps, elle a rencontré Mario Baratto, directeur culturel du Parti communiste italien à Venise, puis professeur de langue et de littérature italiennes aux Écoles normales supérieures de Paris. Ils se marient en 1956 et en 1958 naît leur fils Giorgio.

De 1956 à 1959, attachée de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), Franca mènera des

activités de recherche à la Faculté des lettres et sciences humaines de la Sorbonne. Elle sera nommée chef de travaux du département d'italien en 1959 et, à partir de 1961, maître-assistant tout en étant responsable syndicale de l'université parisienne.

Le rôle de Franca dans les activités de *Libérer et Fédérer* est bien connu, notamment par rapport à ses nombreuses missions de relais à Lyon et à Marseille

Depuis Paris, Franca devient, avec son second mari, un point de référence pour les écrivains, intellectuels et journalistes italiens à présenter à un public français plus large. Il s'agit également d'une revanche personnelle : n'étant plus les *macaroni* de l'exil, n'ayant plus honte de l'Italie fasciste, elle veut désormais être l'ambassadrice du « nouveau visage de l'Italie ». Outre la promotion d'événements culturels, Franca, la « passeuse », comme l'a appelée un article du *Monde*¹⁸ après sa mort, crée dans son salon, de multiples croisements entre différents mondes et disciplines : intellectuels et artistes italiens et français, professeurs et étudiants, vieux amis de l'exil et de la Résistance - comme Jean-Pierre Vernant, Georges Canguilhem, Marc Saint-Saëns, Wladimir Jankélévitch - et nouveaux talents¹⁹.

En 1966, alors que son mari est professeur de littérature italienne en Italie, Franca obtient un détachement à la Faculté des langues de la Ca' Foscari de Venise en tant que lectrice de langue et de littérature françaises.

Elle suivra avec détermination les initiatives du Centre d'études Silvio Trentin, fondé en 1974 à Jesolo, et les publications des Œuvres choisies de son père, éditées par l'historien Giannantonio Paladini.

Après avoir pris congé de l'enseignement en 1985, à l'âge de 65 ans, elle continue à collaborer avec le département de langue et de littérature françaises en donnant des conférences, en dirigeant des thèses et en organisant des séminaires.

Les années de l'engagement politique : pacifisme et féminisme se rejoignent

La carrière de Franca est entièrement consacrée à l'enseignement et à la littérature, ses grandes passions. Dans le respect de son rôle de fonctionnaire publique, ce n'est qu'à partir de sa retraite qu'elle s'inscrit pour la première fois à un parti politique, le PCI, en quelque sorte pour reprendre le flambeau de son mari Mario Baratto qui en était un dirigeant.

Les années '80-'90 de Franca Trentin seront ainsi, caractérisées par des activités de militantisme politique, d'innombrables initiatives liées au mouvement des femmes et à l'étude de la Résistance. De 1996 à 2000, elle est présidente de l'Institut vénitien pour l'histoire de la Résistance et de la société contemporaine.

¹⁷ Paul Arrighi, *Silvio Trentin. Un Européen en résistance (1919-1943)*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2007, pp. 335-338 dans Benedetta Carnaghi *Silvio Trentin, un fédéraliste en guerre contre le fascisme*, Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin - n° 37 – Printemps 2013, op.cit. p.130.

¹⁸ Philippe Ridet, *Francesca Trentin, intellectuelle franco-italienne*, *Le Monde*, 10 décembre 2010 : [Francesca Trentin, intellectuelle franco-italienne](#) .

¹⁹ Le petit comité d'habités comprend des acteurs, des écrivains, des metteurs en scène de renom comme Patrice Chéreau, Bernard Dort, Jacques Lassalle, et encore, Gianfranco Contini, Paolo Grassi, Dario Fo, Gianfranco De Bosio, Mario Socrates, Mario Spinella, Natalino Sapegno, Raffaello Ramat, Leonardo Sciascia, Eugenio Montale. Dans *Intelletuali in fuga dall'Italia fascista*, op.cit. p.16.

Déjà proche des mouvements féministes en France, notamment par sa participation aux mobilisations importantes de l'époque, dont la légalisation de l'IVG qui a abouti par l'adoption de la Loi Veil²⁰, une fois en Italie elle continuera à s'intéresser à des questions féministes, qu'elle approfondira du point de vue littéraire, par l'organisation de rencontres/cycles de formation comme « Les madri di noi tutte »²¹ et par le militantisme associatif et politique.

Elle décide d'étudier des thématiques politiques et sociales auxquelles elle avait toujours été sensible, mais cette fois-ci se posant la question : qu'est-ce que les femmes avec leurs propres identité et parcours, peuvent apporter aux débats, à l'histoire ?

Les années '80-'90 de Franca Trentin seront ainsi, caractérisées par des activités de militantisme politique, d'innombrables initiatives liées au mouvement des femmes et à l'étude de la Résistance.

Dans le cadre de sa réflexion, un thème récurrent est celui de la citoyenneté politique des femmes. Après la deuxième guerre mondiale, ce concept est souvent assimilé au droit de vote que les femmes obtiennent en 1945 comme une sorte de « récompense » pour leurs efforts pendant la guerre. Franca Trentin étudiera cette question à partir des écrits de personnalités de référence dont l'historienne spécialisée en histoire des femmes, l'italienne Anna Rossi-Doria, et insistera sur le fait qu'une citoyenneté accomplie ne s'arrête pas au seul droit de vote. Elle exhorte les femmes, non seulement à accéder au pouvoir (politique), mais à le transformer : « alors qu'elles reconnaissent que les institutions sont des lieux d'impuissance politique, inaccessibles aux propositions des femmes, comment repenser cette politique des femmes ? »²²

Par ailleurs, c'est au moment de la Guerre du Golfe, que le parcours militant de Franca rejoint le pacifisme. Depuis l'invasion du Koweït en aout 1990 les initiatives pacifistes se sont multipliées jusqu'au moment fort entre le 15 janvier et le 15 février 1991, qui a vu la publication d'un appel pour la paix soutenu par 3000 femmes. Dans ce contexte, elle prend l'initiative de créer une association féministe pour la paix, « Femmes sur le pied de paix » (en italien : *Donne sul piede di pace*). Une fois cette guerre finie, Franca Trentin témoignera du malaise vécu face à la « disparition » soudaine de ce fervent pacifiste. Avec les autres femmes de l'association *Femmes sur le pied de paix* - dont le nom même évoque l'idée d'une « marche », d'un parcours à poursuivre - elles décident d'approfondir la complexe question de l'idéal pacifiste face à la réalité des évènements de guerre²³.

²⁰ Franca Trentin, Venise, 28 avril 1996, notes. Document transmis par les archives *Archivio rEsistenza* (AR), Fondo Franca Trentin (FFT), Casa della memoria e della storia (CMS), Venezia.

²¹ Programme du cycle de rencontres « Donne e letteratura, le madri di noi tutte » du 9 janvier au 30 mars 1982 auprès du *Centro Donna*, Mestre, Venise. Document transmis par *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

²² Franca Trentin, *Cittadinanza storica, giuridica, politica delle donne (1940-1960)*. Document transmis *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

²³ Franca Trentin, *Diritti, tolleranza, solidarietà : la nostra Europa senza razzismo*, Venise, 10 décembre 1993, notes de l'intervention à la soirée de solidarité. Document transmis *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

Dans ces mêmes années Franca assurera des rôles de premier plan dans l'association « Donne per la città » (*Femmes pour la ville*). La solidarité entre les femmes de tout âge, profession, « classe sociale », était un élément central de son idée de féminisme²⁴. Elle exprimera son inquiétude par rapport aux jeunes femmes qui ne se sentent pas féministes « parce qu'elles vont bien, qu'elles vivent nos réalisations comme établies, qu'elles ne ressentent pas cette misogynie qui persiste très fortement ». Elle invitait ces femmes à « façonner leur propre vie, à lui donner une forme morale, éthique [...] « à décider si la cause des femmes est fondamentale pour elles »²⁵.

Franca Trentin a voulu une transmission féminine pour ses archives, qu'elle-même a choisi de donner, quelques mois avant sa mort, à l'association pour la mémoire et l'histoire des femmes « rEsistenze », dont elle était membre fondatrice, déposées à la *Casa della memoria e della storia* (CMS) de Venise, au même endroit que les archives IVESER (*Institut vénitien pour l'histoire de la résistance et de la société contemporaine*).

Défendre le fédéralisme des instrumentalizations de la Lega Nord

En 1996 est inauguré à Padova le *Centro Studi sui Federalismi Silvio Trentin*, avec l'objectif supposé de fournir un espace d'étude et d'échange sur les fédéralismes, rendant hommage à la pensée du grand juriste italien. Une cinquantaine de militants de la Lega Nord, drapeaux à la main, participent à l'événement. En effet, parmi les fondateurs du centre d'études figurent en première ligne le conseiller communal de la Lega Nord Elio Franzin et le professeur de l'Université de Padova Mario Quaranta, ainsi que de nombreuses personnalités emblématiques de la Lega Nord, dont le chef du parti, Umberto Bossi.

Il est donc clair que le nom de Silvio Trentin n'est pas à sa place au milieu des revendications sécessionnistes et xénophobes de la Lega Nord (aujourd'hui « La Lega » de Matteo Salvini). Les écrits de Silvio Trentin, pas très connus du grand public, tombent ainsi dans le piège d'un parti politique qui cherche à construire des fondements théoriques pour légitimer ses propos sécessionnistes qui voient le Nord de l'Italie se séparer du Centre-Sud²⁶.

Bien que les enfants de Silvio Trentin s'opposent fermement tous les trois à cette association, Giorgio et Bruno laissent leur sœur Franca gérer seule la bataille pour défendre la mémoire de leur père²⁷. C'est à ce moment-là qu'elle va se plonger dans la pensée de son père. Dans cette « découverte » elle sera guidée par le Professeur Giannantonio Paladini qui la pousse à « connaître, à découvrir, la personne « encombrante » du père »²⁸.

²⁴ Franca Trentin, lettre adressée aux « amies du Groupe Politique de l'association *Femmes pour la ville* », Venise, 17 juin 1994. Document transmis par *Archivio rEsistenza* op.cit.

²⁵ Rossana Bettella, *Franca Trentin, una donna anticonformista*, *Collettiva*, 30 novembre 2010 : [Franca Trentin, una donna anticonformista](#).

²⁶ Pour des précisions sur le fédéralisme de Silvio Trentin par rapport aux instrumentalizations de la Lega Nord, voir Carlo Verri, op. cit.

²⁷ Lettre de Francesca Trentin Baratto au Prof. Giuseppe Gangemi, 25 février 1998, Venise. Document transmis par *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

²⁸ Franca Trentin dans son souvenir de Giannantonio Paladini publié dans « Nexus » n° 59 2005, et republié dans *Carte Ritrovate*, Franca Trentin, Libreria Editrice Cafoscarina, 2009.

Dans les lettres adressées aux dirigeants du *Centro Studi sui Federalismi*, ainsi qu'aux directeurs de la presse locale, Franca se bat contre « l'absurde instrumentalisation » de la pensée de Silvio Trentin qui « n'a rien à voir avec les idées portées par la Lega ». Au contraire, en France en tant qu'exilé antifasciste de la première heure, Silvio Trentin – et avec lui sa famille et son entourage – avait essayé de donner une image de l'Italie et de la Venétie qui « ne correspond en rien à celle proposée par Umberto Bossi ».

Aussi les professeurs Paladini et Giovanni De Luna interviendront dans le débat pour apporter des précisions sur le fédéralisme de Silvio Trentin, où jamais l'unité de l'Italie n'a été remise en question²⁹. Aussi la section de Treviso de l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia (ANPI) prendra position pour défendre la mémoire de Silvio Trentin, en tant

que figure d'envergure de la résistance antifasciste en France avec *Libérer et Fédérer*, ainsi qu'en Italie, notamment avec ses actions aux côtés des « partigiani » de la région de Treviso qui lui coûteront son arrestation en 1943³⁰.

Antifasciste jusqu'à la fin

Décédée à son domicile de Venise le 28 novembre 2010, conformément à ses souhaits, « antifasciste » est le seul mot qui accompagne son nom dans la nécrologie familiale. Lors de l'enterrement, qui s'est déroulé en présence d'un grand nombre de personnes, à côté de sa chanson préférée, « Le temps des cerises », retentit *Bella ciao*, encore chantée de nos jours comme hymne antifasciste.

²⁹ Giannantonio Paladini, *Le visioni di Sturzo e Trentin*, Gazzettino, 6 febbraio 1996 ; Giovanni De Luna, *L'ossessione leghista : rivendicare identità che non esistono*, L'Unità, 23 giugno 1996 ; Giannantonio Paladini, *La Lega faccia bene i conti con Trentin*, Gazzettino, 17 luglio 1997. Documents transmis par *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

³⁰ Affiche de la section de Treviso de l'Associazione Partigiani d'Italia (ANPI) : «NO alla strumentalizzazione di Silvio Trentin». Document transmis par *Archivio rEsistenza* (AR), op.cit.

Négociations internationales : Toutes les demandes des pays du Sud que le Nord devrait accepter

Adrien Fabre

Économiste, chercheur au CNRS au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement, président de Global Redistribution Advocate

Les pays du Sud formulent des propositions de financements pour le développement soutenable, mais les pays du Nord freinent ces efforts. Pourtant, ces propositions sont soutenues par une large majorité de la population, même au Nord. Nous les passons en revue.

Depuis quelques années ont lieu des négociations actives sur la justice climatique, la fiscalité, et le système financier international. Las, elles n'ont encore débouché sur rien de significatif. Les pays du Sud formulent des propositions de redistribution mondiale, les pays du Nord les refusent. Or, des enquêtes d'opinion montrent que la majorité de la population soutient ces propositions, même dans les pays du Nord. Ces résultats remettent en cause les choix budgétaires récents de couper ou réduire l'aide au développement de part et d'autre de l'Atlantique. Ce texte présente en quoi la redistribution mondiale est nécessaire, dans quelle mesure elle est soutenue par la population, et des propositions pour la mettre en œuvre.

La nécessité de redistribution mondiale

Avant de passer en revue les propositions discutées dans les négociations internationales, rappelons l'étendue des disparités Nord-Sud, et les engagements pris pour les réduire. Alors que le PIB par habitant de la Chine est égal à la moyenne mondiale, celui de l'Union européenne est trois fois plus élevé que celle-ci, et celui de l'Inde deux fois plus faible. Les 25 pays à bas revenus, où vivent 700 millions de personnes, ont un PIB par habitant dix fois plus faible que la moyenne mondiale. Ainsi, un écart de 1 à 30 sépare le revenu moyen dans les pays à hauts revenus, où vivent 1,2 milliard de personnes, et les pays à bas revenus (et ce, après ajustement pour le coût de la vie). En d'autres termes, transférer 1% du PIB des pays à hauts revenus suffirait à doubler le PIB des pays à bas revenus. Aussi important qu'il puisse paraître, un tel transfert, même perpétuel, serait insuffisant pour « rembourser la dette climatique » que les pays du Nord doivent au reste du monde du fait de leurs émissions de gaz à effet de serre excessives depuis 1990, estimé à au moins 25% du PIB mondial.

En 2015, les États ont unanimement adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) et se sont engagés à les atteindre collectivement en 2030. Le premier d'entre eux consiste à éradiquer l'extrême pauvreté, défini au seuil de 2\$ par jour. On estime qu'en 2030, au moins 400 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté et souffriront de malnutrition, alors que ça ne coûterait que 0,15% du PIB mondial d'amener tous les humains au-delà de 2\$ par jour. Cette somme serait obtenue si les pays à hauts revenus (et en particulier les États-Unis) respectaient leur engagement (pris en 1970 et sans cesse renouvelé) à contribuer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement. À contrario, les pays à bas revenus n'ont pas les ressources suffisantes pour éradiquer l'extrême pauvreté : elle y perdurerait même après une croissance soutenue et une redistribution nationale

radicale. Par exemple, même en imaginant que le Burundi croisse au rythme de 7% par an d'ici 2030, plafonner les revenus à 300\$ par mois et exproprier tout ce qui est au-delà ne suffirait pas à financer des transferts suffisants pour que chaque habitant ait au moins 2\$ par jour.

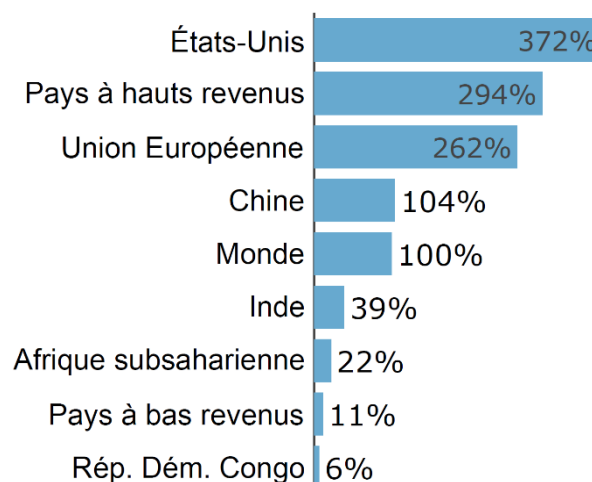


Figure 1 PIB par habitant ajusté au coût de la vie (par rapport à la moyenne mondiale, 2022)

De nouvelles taxes pour la redistribution mondiale

Alors que partout domine le prétexte que « les caisses sont vides », les propositions de « contributions de solidarité mondiale » démentent la prétendue impossibilité de réallouer les ressources. Lancée par la France, la Barbade et le Kenya en 2023, un groupe de travail planche sur de telles taxes. Ce travail est mené à la Fondation européenne pour le climat, sous l'égide de sa présidente Laurence Tubiana. Le rapport préliminaire montre que 1,3% du PIB mondial pourrait être collecté chaque année grâce à un ensemble de nouvelles taxes : sur les transactions financières (400 Mds), les milliardaires (225 Mds), l'extraction de fossiles (216 Mds), les profits des compagnies fossiles (173 Mds), l'aviation (140 Mds), le transport maritime (100 Mds) ou encore la production de plastique (30 Mds).

Si ces estimations reprennent des propositions discutées lors de négociations internationales (nous y reviendrons), celles-ci sont relativement conservatrices. Ainsi, en taxant les milliardaires et pas seulement les milliardaires, en taxant le carbone à 10\$ plutôt qu'à 5\$ par tonne de CO₂, et en augmentant le taux minimal de l'impôt sur les sociétés à 21%, les nouvelles taxes rapporteraient 3,4% du PIB mondial. Supposons que l'ensemble des pays acceptent d'utiliser ces

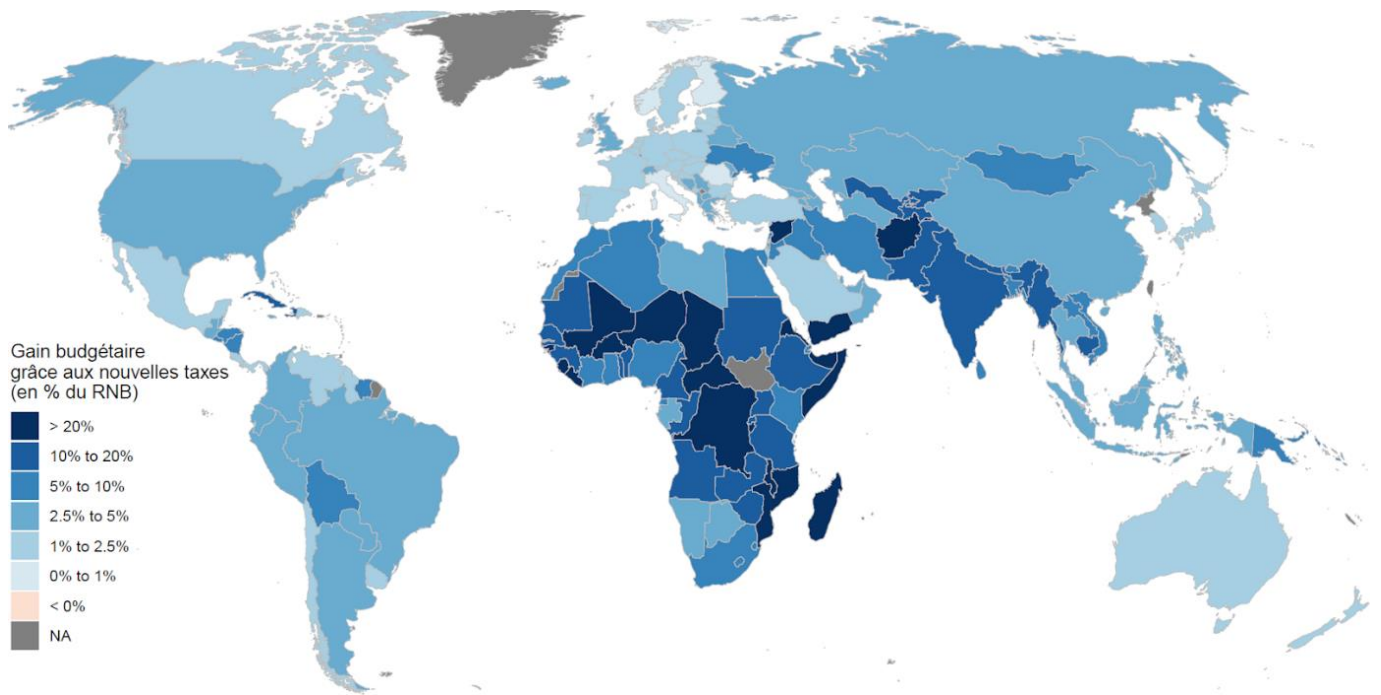


Figure 2 Gain pour les budgets des États de nouvelles taxes et transferts nets.
 Source : Fabre et al., A shared vision toward global climate justice.

nouvelles recettes pour financer le développement soutenable, en contribuant à hauteur de 1% de leur PIB, redistribué à chaque pays en proportion de sa population. Ces taxes, qui portent essentiellement sur les 1% les plus riches, permettraient de « remplir les caisses » de tous les États : à hauteur de 2% du PIB en France et 10% du PIB en Inde, par exemple. Cette proposition impliquerait 0,8% du PIB mondial en transferts Nord-Sud, soit quatre fois le montant de l'aide au développement en 2022. Elle permettrait de financer les services publics, les infrastructures, et la protection sociale dont le monde a besoin. J'ai développé cette proposition dans une [proposition de traité](#) qui établirait une Union soutenable internationale, pensée pour être acceptable par la plupart des États grâce à des éléments de flexibilité, de coopération conditionnelle, et de traçabilité des fonds.

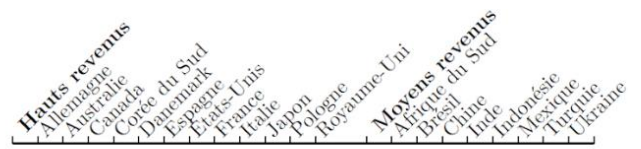
L'adhésion de la population, la réticence des gouvernements

Des études académiques montrent que de telles mesures seraient largement soutenues. Par exemple, dans une enquête représentative auprès de 8 000 personnes dans cinq pays (États-Unis, France, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni) à paraître dans *Nature Human Behaviour*, mes co-auteurs et moi-même révélons que 69% des États-Uniens et 84% des Européens soutiennent un impôt mondial sur les millionnaires qui financerait les pays à bas revenus. Lorsqu'on demande à ces répondants quelle part d'un impôt mondial sur les millionnaires devrait être allouée aux pays à bas revenus, ils répondent en moyenne un tiers. La plupart des gens soutiennent non seulement des taxes sur les millionnaires, mais également des mesures qui les mettraient personnellement à contribution, dès lors que ces mesures permettent de mettre fin au changement climatique ou à la pauvreté. Ainsi, une enquête dans 125 pays montre que 69% de la population mondiale est prête à contribuer à hauteur de 1% de son revenu pour lutter contre le réchauffement climatique. De même, une enquête dans 20 pays révèle un

outien majoritaire à un Plan mondial pour le climat et contre l'extrême pauvreté.⁴ Ce Plan consiste à plafonner les émissions grâce à un prix du carbone conforme au budget carbone, qui financerait un revenu de base de 50€ par mois pour tous les humains. Ce Plan est une des variantes de la tarification carbone mondiale, soutenue par l'Union africaine, ainsi que par des économistes de tout bord (du FMI aux décroissantistes). Par ailleurs, le soutien à ce Plan est sincère. Ainsi, une expérience académique randomisée montre que, au second tour de l'élection présidentielle française, les intentions de vote pour un candidat progressiste augmenteraient de 11 points si le candidat incluait le Plan mondial pour le climat dans son programme.

Malgré l'adhésion populaire à une fiscalité internationale, le compromis qui ressort des négociations internationales insiste toujours sur le principe de souveraineté en matière fiscale, sapant toute velléité de redistribution internationale. Certes, certains chefs d'État tels qu'Emmanuel Macron s'affichent en faveur d'une « redistribution partielle au travers de contributions de solidarité », mais les pays les plus puissants (États-Unis, Chine, Japon, Allemagne...) refusent une telle solidarité. Ainsi, lorsque la présidence brésilienne du G20 a commandé à l'économiste Gabriel Zucman un rapport sur une taxation internationale des milliardaires, et alors même que Lula soutient qu'une telle taxe devrait financer la lutte mondiale contre la faim, le rapport précise que la proposition de taxe coordonnée respecte la souveraineté nationale, et n'aborde pas la question cruciale de l'usage des recettes d'une telle taxe.

La seule proposition qui aborde la répartition des recettes est celle dont les négociations sont les plus avancées : la taxation des émissions du fioul maritime. En effet, l'Organisation maritime internationale vise à adopter en 2025 des mesures de décarbonation du transport maritime, qui pourraient inclure une telle taxe. Lors de ces négociations, différents pays



Échelle(s) où les politiques climatiques sont requises (Choix multiple possible)

Mondiale	85	88	78	87	86	81	88	70	85	92	94	88	88	85	90	88	87	78	86	88	82	76
Fédérale/Continentale	46	48	67	58	48	40	52	37	30	40	47	48	42	48	61	67	50	41	41	24		
Étatique/Nationale	44	45	54	50	65	45	34	41	27	28	50	38	53	42	53	36	32	59	35	26	58	35
Locale	36	37	48	45	41	33	30	35	26	24	35	37	43	35	42	35	29	50	24	28	41	27

Politiques climatiques mondiales (5-Likert)

Budget carbone mondial (+2°C) réparti en parts nationales échangeables	84	74	79	85	92	85	89	82	81	90	90	90	82	95	89	95	92	88	88			
Une taxe mondiale sur les millionnaires finançant les pays à bas revenus *verts*	82	83	74	84	89	72	86	73	86	90	88	80	85	92	89	86	98	92	97	93	87	91
Une assemblée mondiale sur le climat, élue par suffrage universel direct	81	76	74	80	85	77	88	71	82	90	88	85	77	91	89	84	97	88	96	94	87	93

Figure 3 Soutien à la redistribution mondiale (% de réponses Assez ou Très favorable, hors réponses Indifférent·e).
 Source : Fabre et al., Majority Support for Global Redistributive and Climate Policies, 2025.

(Chine, Brésil, Danemark, Allemagne...) s'accordent pour utiliser au moins une partie des recettes pour aider les pays en développement à décarboner leur secteur maritime. Par exemple, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud proposent d'allouer 40% des recettes aux transporteurs maritime (pour éviter une hausse trop importante des coûts du transport), 30% aux pays en développement, 20% à la Recherche & Développement, et 10% aux coûts administratifs. Une taxe sur le fioul maritime qui financerait les pays en développement constitue sans doute l'avancée la plus significative qu'on peut espérer dans les prochaines années.

Le manque d'ambition des accords sur le climat est le revers de la médaille de l'universalité de leur adoption. Les négociations des COP se déroulent dans le cadre d'une convention de l'ONU où les décisions se prennent par consensus.

La dette comme principal horizon

En l'absence de taxes dédiées, et avec une aide publique au développement en baisse dans de nombreux pays, le seul progrès tangible de ces dernières années sur le financement du développement concerne les Banques multilatérales de développement (MDB). L'Inde en a fait son cheval de bataille lors de sa présidence du G20 en 2023 : grâce à de nouvelles règles comptables et un financement accru des MDB par les États, la capacité de prêt des MDB va augmenter de 400 Mds € (soit 25% du total actuel) dans les dix prochaines années, et davantage de prêts seront dédiés à la finance climat. Les MDB (qui incluent la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Banque asiatique de développement, etc.) sont au cœur du financement des pays en développement et de leurs infrastructures, et leur expansion est une des pierres angulaires de l'Initiative de Bridgetown, une feuille de route portée par la première ministre de la Barbade et reprise par le Secrétaire général de l'ONU.

Cette feuille de route vise à réformer l'architecture financière internationale afin de procurer la liquidité nécessaire aux pays du Sud, à alléger leur dette publique, et à démultiplier les financements (publics comme privés) en faveur du

développement soutenable. Outre une expansion des MDB, l'initiative propose de rediriger vers des projets de développement des « Droits de tirages spéciaux » (la monnaie émise par le FMI pour ses actionnaires, aux premiers rangs desquels les pays du Nord), d'adopter des moratoires sur le service de la dette (qui étrangle ces pays depuis le COVID), et de prendre des mesures pour réduire les taux d'intérêt exorbitants auxquels font face les pays du Sud sur les marchés (grâce à des garanties publiques sur les risques de change ou de défaut). Ces revendications recoupent celles de l'Agenda Accra-Marrakech défendu par le V20, le groupe des 58 pays les plus vulnérables au changement climatique. Outre les mesures financières de type Bridgetown, le V20 y appelle à une tarification mondiale du carbone avec une juste répartition des recettes. Malgré une pression coordonnée des pays les plus vulnérables, l'initiative de Bridgetown n'a pas eu le succès escompté. Des pays créditeurs comme la Chine refusent d'alléger la dette des pays débiteurs, alors même que ceux-ci ne pourront souvent pas la rembourser, ou seulement au prix de leur développement. Par ailleurs, sans une annulation des dettes existantes, le projet d'accroître les prêts grâce aux MDB et à la mobilisation de la finance privée risque de mener à une impasse. En effet, des États déjà surendettés n'ont souvent pas intérêt à contracter de nouveaux prêts, qu'ils auront bien du mal à rembourser, même si les MDB offrent des taux avantageux (bien inférieurs aux taux de marché).

Un cadre de négociation voué à l'échec

Pour cette raison, les pays du Sud réclament des subventions (i.e. des dons) plutôt que des prêts. Ainsi, lors des négociations de la COP 29 sur le Nouvel objectif commun quantifié de finance climat pour 2035 (NCQG), l'Inde (soutenue par l'ensemble des pays du Sud) a appelé à des subventions annuelles de 600 Mds de dollar pour un total (incluant aussi les prêts) de 1 300 Mds (total qui correspond au chiffrage d'un rapport officiel). Las, l'engagement finalement adopté se limite à un total 300 Mds, sans préciser quelle part serait fournie sous la forme de subventions. Si l'objectif précédent de 100 Mds par an a fini par être atteint, seuls 26 Mds se présentent sous la forme de subventions. Le nouvel objectif pourra être atteint à peu de frais : il ne requiert pas une hausse (ni même un

maintien) des subventions, et il devrait être atteint sans action supplémentaire grâce à l'expansion déjà prévue des MDB.

Le manque d'ambition des accords sur le climat est le revers de la médaille de l'universalité de leur adoption. Les négociations des COP se déroulent dans le cadre d'une convention de l'ONU où les décisions se prennent par consensus. Ainsi, l'opposition d'un pays important (tels que les États-Unis, la Russie ou l'Arabie Saoudite) suffit à bloquer une proposition. Par ailleurs, le cadre conceptuel qui délimite les négociations rend leur succès improbable : ainsi en est-il de la partition caduque entre pays développés et pays en développement. Tandis que l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, ou encore la Slovénie ont un PIB par habitant supérieur à la Grèce, seule cette dernière est classée au sein des pays appelés à contribuer financièrement. Pire encore est la focalisation des négociations sur le montant total de finance climat (NCQG) ou sur des détails techniques, plutôt que sur des propositions de mesures politiques ou de répartition des efforts.

Dans un autre contexte, celui de la taxation des profits, le cadre de négociations s'est lui aussi révélé inadapté. Pour lutter contre l'évitement fiscal dont profitent les multinationales en domiciliant leurs activités dans des paradis fiscaux, l'OCDE chapeaute des négociations appelées BEPS et propose une solution reposant sur deux piliers. Le pilier 1 réalloue une petite part des droits de taxer les profits des multinationales (un quart des profits supérieurs à 10%) aux pays où a lieu l'activité plutôt que là où elle est domiciliée comptablement ; le pilier 2 impose un taux de taxation minimal de 15% sur leurs profits et des mécanismes pour appliquer ce taux même si des pays ne le respectent pas. Si la perspective d'un accord sur le pilier 1 s'éloigne, le pilier 2 a été adopté par 140 pays. Bien que le pilier 2 permette de lutter contre les pratiques d'évitement fiscales, il ne bénéficie pas aux pays à bas revenus, car ce n'est pas là que les multinationales ont leurs sièges sociaux (et domicilient leurs profits).

Pour cette raison, et parce qu'ils ont été tenus à l'écart de ces négociations, les pays de l'Union africaine ont déposé une résolution à l'ONU portant la création d'une Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale. De même que pour la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), les négociations vont avoir lieu lors de COP annuelles. Si cette nouvelle enceinte sera l'occasion de négocier des nouvelles taxes et normes fiscales internationales, elle risque de buter sur les mêmes écueils que la CCNUCC quant à la nécessité d'obtenir l'unanimité pour instaurer une mesure ambitieuse.

Pour concilier ambition de coordination internationale et réalisme quant à la primauté de la souveraineté, l'économiste Gabriel Zucman propose des accords multilatéraux plutôt qu'universels, reposant sur un taux de taxation minimum, mis en œuvre à l'aide d'une nouvelle règle extraterritoriale : le « collecteur d'impôts en dernier ressort ». En l'espèce, si un

État ne met pas en œuvre la taxation coordonnée minimale (sur les profits des multinationales ou sur la fortune individuelles), les autres États seraient en droit d'exiger le paiement de l'impôt « manquant », au prorata des activités de l'entreprise (ou des entreprises contrôlées par l'individu fortuné) qui ont lieu sur son territoire. Par exemple, avec un taux d'imposition minimal de 2% sur la fortune des milliardaires, si les États-Unis ne taxent pas leurs milliardaires, et en supposant qu'Amazon réalise 1% de son chiffre d'affaires en France, la France exigerait de Jeff Bezos le paiement d'un impôt égal à 0,02% (1% de 2%) de son patrimoine. S'il ne paie pas, la France pourrait prendre des mesures de rétorsion, comme la confiscation des entrepôts Amazon sur son territoire. Avec un tel mécanisme, on passerait d'un système de moins-disant fiscal à un système qui encouragerait les États à rejoindre des accords multilatéraux ambitieux. Pour qu'un impôt minimal œuvre en faveur du développement soutenable, il faudrait compléter la proposition de Zucman par la garantie qu'au moins une partie de ses recettes soit redistribuée aux pays à bas revenus.

Les pays de l'Union africaine ont déposé une résolution à l'ONU portant la création d'une Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale.

Comment obtenir une redistribution mondiale

Pour comprendre l'absence de redistribution mondiale malgré la forte adhésion de la population, il serait tentant d'offrir une explication technique : l'inconstitutionnalité supposée d'une taxation importante et supranationale de la fortune dans de nombreux pays, ou du moins le manque de travail juridique préparatoire ; ou encore l'absence d'un registre mondial des actifs qui permettrait de savoir qui détient quoi (un tel registre est promu dans la version préliminaire de l'accord de financement pour le développement qui devrait être conclu à Séville cet été). Mais la réalité, c'est que les gouvernements puissants sont fondamentalement opposés à une telle redistribution. Un impôt sur la fortune finançant les pays à bas revenus est soutenu par 20 listes aux élections européennes représentant 64 eurodéputé·e·s issus de dix pays et quatre groupes parlementaires différents. Si cela témoigne d'un certain soutien à la redistribution mondiale, notamment chez les partis de gauche, c'est encore loin de constituer une majorité, d'autant plus qu'aucun parti ne fait campagne sur ces thèmes. Jusqu'à présent, les pays du Sud manquent de soutien dans leur mobilisation pour la justice fiscale internationale. La clé du succès pour cette mobilisation résidera probablement dans leur capacité à fédérer des partis, organisations, et individus en faveur de la redistribution mondiale au sein d'une coalition qui puisse porter des propositions communes lors des campagnes électorales, et organiser des manifestations voire des grèves à l'échelle mondiale. Sans un tel mouvement, il est difficile d'imaginer que les réflexions et les actions politiques se détournent du nationalisme.

Les déclarations de Budapest du Mouvement Européen – International

Adoptées par les membres de l'assemblée fédérale réunis du 28 au 29 novembre 2024 à Budapest.
Traduit de l'anglais par le Mouvement européen France

L'Union européenne (UE) se trouve à un tournant crucial, confrontée à des défis tels que la guerre en cours de la Russie contre l'Ukraine, la crise climatique, les menaces pesant sur nos droits fondamentaux et notre démocratie, les tensions géopolitiques, les préoccupations en matière de sécurité et la concurrence économique mondiale croissante. Le deuxième mandat de Donald Trump en tant que président des États-Unis, associé au régime brutal de Poutine en Russie, complique encore ces défis.

Compte tenu de ce qui précède, l'UE doit adopter des solutions européennes, en mettant les citoyens et la société civile européenne au centre du processus décisionnel. Nous ne pouvons pas continuer à rester les bras croisés et passifs. Nous l'avons fait en 2016 avec le Brexit et le premier mandat de Trump, nous ne pouvons plus nous permettre de répéter les mêmes erreurs.

À cette fin, nous avons formulé les recommandations suivantes pour la nouvelle direction de l'UE pour les 5 prochaines années :

Défendre notre démocratie et nos droits :

- Protéger les droits de l'homme pour tous et promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans la société ;
- Accroître la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine culturel, favorisant un sentiment d'appartenance et de solidarité en Europe ;
- Défendre et restaurer l'État de droit et appliquer rigoureusement le mécanisme de l'article 7 ;
- Renforcer la liberté et le pluralisme des médias dans toute l'UE en surveillant de près la mise en œuvre de la législation européenne sur la liberté des médias (European Media Freedom Act) ;
- Augmenter le financement des organisations de la société civile (OSC) et accorder à la société civile un rôle plus fort dans l'élaboration des politiques, conformément à l'article 11 du Traité sur l'Union européenne (TUE) ;
- Faire des panels de citoyens européens, ainsi que des conférences permanentes de citoyens, un élément constant de l'élaboration des politiques de l'UE pour garantir que la voix des citoyens soit entendue et effectivement intégrée dans les processus décisionnels ;
- Développer des réglementations solides garantissant et protégeant les droits numériques des citoyens, notamment le droit à la vie privée, la protection des données, la liberté d'expression, les droits sociaux et la non-discrimination ;
- Réviser les politiques actuelles de migration et d'asile pour parvenir à une approche globale, humaine et commune de la migration et de l'asile, avec des mécanismes de répartition des responsabilités contraignants.

Défense et sécurité

- Faire des propositions pour une intégration politique significative avec des objectifs stratégiques partagés et une prise de décision efficace entre les États membres afin de créer et mettre en œuvre l'Union européenne de la défense (UED) ;

- Exploiter les ressources publiques et privées dans un Marché commun de la Sécurité et de la Défense pour stimuler la transformation industrielle de l'UE, la création d'emplois et améliorer les capacités de sécurité ;
- Renforcer les frontières extérieures de l'UE pour la protéger des menaces militaires et hybrides en créant un système de protection des frontières pleinement intégré, coordonné et responsable, fondé sur les valeurs de l'UE et les droits de l'homme.

Prospérité durable et compétitivité :

- Maintenir la mise en œuvre ambitieuse du Pacte vert pour l'Europe (PVE) comme une priorité pour la prochaine législature, en canalisant toutes les ressources publiques et privées nécessaires ;
- Établir une Union de l'épargne et des investissements pour renforcer le soutien financier aux transitions verte et numérique au sein du Marché unique ;
- Suivre le rapport Letta avec des actions concrètes pour approfondir l'intégration du Marché unique afin de permettre à l'économie de l'UE de répondre aux défis actuels et futurs ;
- Surveiller de près la mise en œuvre du règlement sur l'intelligence artificielle (IA) et proposer d'autres législations axées sur l'incitation à une utilisation durable et éthique de l'IA ;
- Augmenter la part des ressources propres de l'UE dans le budget de l'UE pour renforcer la flexibilité et renforcer le lien entre les objectifs politiques et les ressources financières ;
- Augmenter le budget de l'UE pour répondre aux demandes accrues découlant des grands défis socio-économiques actuels et pour les investissements indispensables, comme souligné dans le rapport Draghi ;
- Travailler avec les États membres pour surmonter leurs divergences et parvenir à un compromis qui permettra un plus grand recours à l'émission de dettes communes et augmentera la capacité d'emprunt de l'UE.

Équité sociale :

- Renforcer la dimension sociale du Marché unique pour promouvoir une croissance inclusive, la justice sociale et l'égalité des chances pour tous ;
- Poursuivre la justice sociale et l'égalité en Europe en mettant en œuvre le Pilier européen des droits sociaux (PEDS), en renforçant le dialogue social et en promouvant la négociation collective ;
- Mettre en œuvre la Déclaration de La Hulpe, en façonnant l'avenir de l'Europe sociale pour établir une économie du bien-être, une répartition équitable des richesses et une protection sociale plus forte et plus résiliente face aux bouleversements socio-économiques.

Fort dans le monde et performant en Europe :

- Accroître les efforts pour réviser la stratégie industrielle de l'UE afin de contrer les pratiques perturbatrices introduites par d'autres puissances mondiales ;
 - Diversifier les chaînes d'approvisionnement en favorisant des partenariats stratégiques et en développant des secteurs critiques pour réduire la dépendance vis-à-vis des acteurs non-UE tout en maintenant l'ouverture ;
 - Offrir une perspective crédible d'élargissement et un calendrier clair pour le processus d'adhésion avec des objectifs intermédiaires ;
 - Réaffirmer que les pays candidats souhaitant rejoindre l'UE doivent respecter pleinement la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme dans le processus d'adhésion.
- En complément de ce qui précède, l'UE doit privilégier les réformes institutionnelles et de gouvernance nécessaires pour construire une Union plus efficace et efficiente, transparente

et représentative. À cet égard, la Commission devrait répondre, conjointement avec le Conseil européen, à l'appel du Parlement européen pour une Convention visant à réformer les traités de l'UE.

La réforme institutionnelle n'est pas une question de choix, mais une nécessité pour garantir que l'UE puisse répondre aux besoins évolutifs de ses citoyens, faire face à des défis mondiaux sans précédent et gérer avec succès les futurs élargissements.

Le Mouvement Européen International suivra de près les 100 premiers jours du nouveau Collège des Commissaires et veillera à ce que les propositions et promesses incluses dans les Orientations politiques de la présidente von der Leyen se traduisent par des actions concrètes centrées sur les citoyens.

Communiqué de R&PS suite au colloque « Ve République : crise globale, solutions locales » du 5 mars

Régions et Peuples Solidaires

Publié le 7 mars 2025

Le mercredi 5 mars 2025, l'Assemblée nationale a accueilli le colloque « **Ve République : crise globale, solutions locales** » qui a rassemblé des experts et des élus autour de la question cruciale de la décentralisation et de l'autonomie des territoires en France. Animé par Stéphane Lenormand, député LIOT de St Pierre et Miquelon et par François Alfonsi, président de Régions et Peuples Solidaires, le colloque a attiré en présentiel près de quatre-vingts personnes venues de toutes les régions de l'Hexagone et des Outre-mer et a été suivi par plus de trois cents personnes en visioconférence.

Face à un public composé d'élus locaux, de parlementaires et de responsables politiques issus de tout l'arc républicain, Stéphane Lenormand a rappelé dans son discours de bienvenu que St Pierre-et-Miquelon disposait d'une autonomie fiscale et douanière.

Jean-Jacques Urvoas a introduit la première table ronde consacrée aux rôles que les territoires devraient jouer pour sortir le pays de la crise institutionnelle et démocratique. L'ancien ministre socialiste de la Justice a plaidé, pour une refonte de l'organisation de l'État et une véritable décentralisation, notamment par la création de statuts particuliers pour les régions qui le souhaitent. Pour lui, « rien de révolutionnaire, juste un élargissement de pratiques déjà autorisées pour la Polynésie. Cela passe par une révision constitutionnelle, déjà souhaitée par les Outre-mer et évoquée pour la Corse par le gouvernement ».

Pour Gilles Simeoni, le président de l'exécutif de la Corse, « il n'y a pas de fétichisme institutionnel sur la question de l'autonomie. Juste un besoin démocratique de mieux répondre aux aspirations des citoyens ainsi qu'aux problématiques spécifiques de la Corse comme le droit à l'usage de la langue corse ou la préservation du foncier face à la prédation spéculative ».

« Partout en Europe, les régions sont autonomes. L'autonomie est un outil pour se développer et répondre efficacement aux enjeux spécifiques des territoires », a rappelé le député basque Peio Dufau. Pour celui qui siège comme apparenté dans le groupe socialiste, dans un climat politique incertain, « l'autonomie des territoires est souhaitable pour plus de démocratie. Dans un pays hypercentralisé comme la France, le pouvoir pourrait se retrouver entre de mauvaises mains. Les territoires peuvent devenir des contre-pouvoirs ».

« Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de revendication pour les libertés locales sans revendication pour la démocratie », a déclaré le député alsacien non-inscrit Raphael Schellenberger.

« La vraie bataille est celle de la démocratie. Relisons de Tocqueville. Pour construire de véritables libertés locales, il faut qu'on soit capable d'imaginer un système de démocratie locale plus performant. Comme dans toutes les démocraties et notamment les systèmes fédératifs, les organes exécutifs et les organes délibératifs sont séparés. Ce n'est pas le cas en France. Nous devons sortir, y compris localement, des logiques jacobines ».

Dans la seconde table ronde dédiée aux questions financières et budgétaires, Charles de Courson, député LIOT de la Marne et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale a rappelé que « malgré le fait que la Constitution consacre l'autonomie financière, elle est restreinte par le contrôle parlementaire sur la fiscalité ». « Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans l'investissement public mais leur capacité est limitée sans une véritable autonomie fiscale » a-t-il insisté. Pour Christine Arrighi, il n'y a pas de fatalité. Face aux urgences écologiques et à la diversité des situations, les territoires doivent avoir un pouvoir d'adaptation. L'écotaxe, par exemple doit être modulée en fonction de la nature des flux de camions : « là où existent des flux de transit, les territoires doivent pouvoir mettre en place une écotaxe poids lourd, comme la Collectivité Européenne d'Alsace l'a fait. A l'inverse, là où une écotaxe fragiliserait l'économie locale, comme c'est le cas en Bretagne parce que c'est est une péninsule, l'écotaxe n'est pas une bonne idée ».

Kristian Guyonvarc'h, conseiller régional de Bretagne a évoqué quant à lui l'importance des solutions locales pour revitaliser la démocratie et mis en lumière la contribution significative des collectivités locales à l'investissement public.

En guise de conclusion, François Alfonsi, a proposé une réforme qui remette les territoires au centre du débat politique : « la reconnaissance des spécificités régionales et un renforcement de la démocratie locale sont indispensables pour restaurer la confiance des citoyens dans leurs institutions ».

À la suite de ce colloque qui a été un franc succès, d'autres initiatives seront prises par Régions et Peuples Solidaires pour mettre la question des territoires au centre des débats politiques dans les territoires et au Parlement.

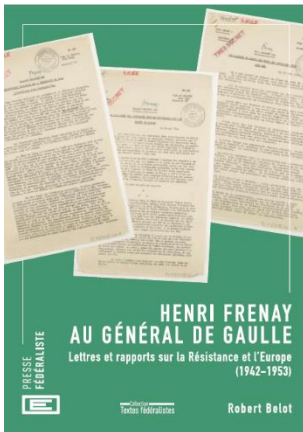
Pour revoir le colloque dans son intégralité : <https://fb.watch/yCiA03uSZX/>

Robert Belot, Henri Frenay au général de Gaulle. Lettres et rapports sur la Résistance et l'Europe

Robert Belot, *Henri Frenay au général de Gaulle. Lettres et rapports sur la Résistance et l'Europe*, Lyon, Presse fédéraliste, 2023, 254 p., 20 €

Bruno Poucet

Recension parue dans le bimensuel *L'Ours*, n° 539, janvier-février 2025, repris avec leur aimable autorisation



Cet ouvrage, dû à la plume de Robert Belot, professeur à l'université Jean-Monet de Saint-Étienne, a été publié par Presse fédéraliste, association dont la vocation est la diffusion de publications relatives au fédéralisme européen et mondial. Elle publie ainsi la revue *Pour le fédéralisme-Fédéchoses*, dont plusieurs numéros paraissent chaque année, et une collection de livres dont le présent ouvrage est issu. C'est

en quelque sorte le complément documentaire de l'ouvrage de Robert Belot, *Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe* (Seuil). Européen convaincu, il est comme Marc Lazar, Jean Garrigues ou Jean-François Chanet, bien connu des *Cahiers Jaurès*, membre du Conseil scientifique de l'Union des fédéralistes européens France (UEF). Fondée en 1946, l'association a accueilli parmi ses membres Henri Frenay qui en sera le président jusqu'au moment où la Communauté européenne de défense (CED) est rejetée par l'Assemblée nationale en 1954. On comprend ainsi qu'une biographie lui ait été consacré.

Le présent ouvrage est un recueil de textes d'Henri Frenay écrits de 1942 à 1953, le dernier texte étant le plus « européen » puisqu'il s'agit d'une lettre d'une lettre que le fondateur de Combat a adressée à de Gaulle à propos de la CED qu'il soutenait ardemment contre Charles De Gaulle.

L'ouvrage, accompagné par de très abondantes notes qui éclairent les documents, donne à lire essentiellement des textes écrits pendant la guerre. Des lettres, des notes, des rapports rythment pour l'essentiel les grands moments de la Résistance : résistance intérieure dont le capitaine d'infanterie Frenay (1905-1988, compagnon de la Libération) fut l'un des grands responsables en fondant Combat ; résistance extérieure avec de Gaulle ; liens de Frenay avec les Américains. En revanche, même si l'ouvrage ne fait pas l'impasse sur la question dans les nombreuses notes en bas de page, on ne dispose d'aucun texte sur la période pétainiste de Frenay qui dura jusqu'en 1941, moment de sa rupture avec Philippe Pétain, lorsque ce dernier se lance dans la politique de collaboration.

L'intérêt de cet ouvrage dont certains textes sont inédits, d'autres bien connus des historiens, est de montrer combien la Résistance a été certes d'abord un combat contre les nazis,

mais aussi, de façon plus feutrée et moins dramatique, un combat interne entre des hommes et des femmes qui voulaient affirmer leur pouvoir : relations de Gaulle/Frenay ; rôle de l'amiral Darlan, de Giraud ; relations avec Jean Moulin ; position par rapport aux partis, et notamment les communistes. Un débat s'est élevé sur le rôle de l'Armée secrète, voulue autonome par rapport aux mouvements de résistance plus politique, décision prise par De Gaulle au grand dam de Frenay. Les relations entre Frenay et De Gaulle se sont progressivement dégradées au fil du temps, le premier acceptant difficile de se placer sous l'autorité du second. Les relations avec Jean Moulin ont été également très difficiles, Frenay étant par ailleurs proche de celui qui, par imprudence, semble avoir contribué à faire arrêter le délégué de de Gaulle en France, René Hardy. Il s'opposa ultérieurement à Daniel Cordier lorsqu'il accusa publiquement Jean Moulin d'être un crypto-communiste.

À lire l'ensemble de ces textes, on voit que Frenay estimait être un grand politique – ce qu'il n'était pas –, et les notes abondantes de Robert Belot le montrent avec évidence. Il voulait, avec une certaine naïveté, imposer à de Gaulle une vision révolutionnaire de la Résistance et lui donner des conseils en matière économique. Il semble également avoir déjà un embryon de réflexion sur une Europe des nations. Est ainsi justifiée la parution de l'ensemble de ces documents qui sont en quelque sorte l'indice des difficultés à venir sur la conception même de la construction européenne.

Retour sur les liens entre socialistes et fédéralisme durant l'après-guerre.

Wilfried Loth, *André Philip et le Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe (1947-1951)*, Lyon, Presse fédéraliste, 2024, 164 p., 15 €

Jean-François Billion, Pierre Chevalier, (avec Jean-Pierre Gouzy et Jean-Luc Prevel), *Fédéralisme et décolonisation. Jean Rous et le Congrès des peuples contre l'impérialisme (1948 – 1955)*, Lyon, Presse fédéraliste, 2024, 257 p., 20 €

Marc-Olivier Lacroix

Doctorant contractuel à l'université d'Orléans et au laboratoire POLEN, membre de l'Ours

Recensions publiées initialement dans le bimensuel *L'Ours*, n° 540, mars-avril 2025, reprises ici avec leur aimable autorisation

L'actualité éditoriale de Presse fédéraliste nous permet d'explorer les liens de certains socialistes avec l'idéal fédéraliste au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et au cours de la décolonisation. Ces deux ouvrages rééditent et mettent à jour des articles et des communications parfois difficilement disponibles au gré des publications.

L'ouvrage de Wilfried Loth consiste en la traduction et la réactualisation de son travail sur le *Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe (MSEUE)* initialement publié dans l'œuvre monumentale menée par Walter Lipgens au cours des années



1980³¹. Cette réédition bénéficie de l'approfondissement de la connaissance de l'histoire transnationale des réseaux fédéralistes grâce aux multiples colloques de ces dernières années³². Par ailleurs, cela complète sa récente publication consacrée à l'europhisme de la Résistance socialiste³³. Désormais, c'est l'après-guerre qui est décrite à travers les

fondateurs du MSEUE issus du socialisme de gauche (notamment les Français autour de M. Pivert et les Britanniques de *l'Independent Labour Party*), puis leurs hésitations face aux différents groupements « bourgeois ». Acceptant finalement de coopérer, la présidence d'A. Philip, en 1949, permet de mieux coordonner l'action de l'organisation avec les partis et les parlementaires. Surtout, les thèses économiques qu'il élabore au sein du MSEUE sont pionnières comme l'acceptation par le Mouvement européen, début 1949, d'un principe de marché commun (avec planification) et l'intégration des industries lourdes.

L'édition de documents sur une centaine de pages permet de donner corps à l'introduction historique et de mesurer dans les textes la contribution essentielle des socialistes dans la réflexion sur l'unification européenne ainsi que les espoirs d'un dépassement fédéraliste. De plus, les rapports de Congrès permettent d'avoir facilement accès aux principes de l'organisation du mouvement puis son évolution avec la reprise en main par A. Philip. On regrettera cependant que l'évolution du MSEUE après 1951 ne soit pas évoquée alors que l'édification européenne commence sur des bases non fédéralistes. Cet ouvrage est un appel et une base solide pour approfondir les recherches sur les fédéralistes des années 1950 grâce à sa bibliographie récente et la localisation des sources disséminées en Europe.

Avec leur ouvrage *Fédéralisme et décolonisation*, Jean-François Billion et Pierre Chevalier, nous proposent un certain décentrement du fédéralisme en insistant sur la mouvance décoloniale. Le fil conducteur de l'ouvrage est le militantisme hors du commun de Jean Rous, initialement militant de la IV^e Internationale, avant de rester actif dans les mouvances socialistes de gauche (soutien de G. Mollet en 1946, membre fondateur du Rassemblement démocratique révolutionnaire en 1948, etc.). Après une introduction sur les origines catalane, trotskiste et résistante du fédéralisme de J. Rous³⁴, le livre bénéficie de l'expertise de Pierre Chevalier le concernant³⁵.

Son chapitre constitue le cœur de l'ouvrage et retrace l'histoire méconnue du Congrès des Peuples contre l'impérialisme fondé en 1948 parallèlement au MSEUE. Il revient sur cet espace de discussion atypique en ce début de Guerre froide : des socialistes et travaillistes européens membres de gouvernement administrant des empires coloniaux ; des socialistes de gauche (POUM et ILP) ; des militants trotskistes du monde entier ; de très nombreux groupements issus des colonies. Le premier congrès (18-21 juin 1948) est particulièrement analysé et permet de bien comprendre les tensions et les tentatives de convergence entre tous les participants : s'agit-il de préserver l'Europe et le monde des impérialismes américains et soviétiques ou de dénoncer que les puissances les plus impérialistes restent les pays du Vieux Continent ? Membre du Bureau et cheville ouvrière de l'organisation, J. Rous est central pour maintenir en vie les liens avec les mouvements de décolonisation malgré l'arrêt du soutien des partis européens. Reçu chaleureusement à la conférence de Bandung en 1955, il n'arrête pas son engagement tiers-mondiste et devient notamment conseiller de Léopold Sédar Senghor jusqu'à son retour définitif en France en 1968.

L'ouvrage propose ensuite une analyse du rapport au fédéralisme de L. Senghor. Un texte de Jean-Pierre Gouzy revient sur son engagement européen lors de la CED et la tentative de Communauté politique européenne. Surtout J.-F. Billion revient sur les prémices du fédéralisme de L. Senghor à partir de sa réflexion sur la négritude. Cela constitue le fil rouge de son engagement politique à partir de 1945 en tant qu'élu de la SFIO, puis indépendant, pour faire évoluer les liens entre la métropole et son empire, ou encore lorsqu'il cherche à éviter la balkanisation de l'Afrique lors du processus d'indépendance. Enfin, l'ouvrage est complété par une introduction de J.-F. Billion aux réflexions et tentatives fédéralistes en Afrique noire et aux Antilles (Aimé Césaire et les colonies britanniques). Ces différents articles permettent d'avoir accès à des aspects méconnus des perspectives et des actions fédéralistes de militants aux trajectoires transnationales qui restent toujours plus difficiles à appréhender qu'un militantisme plus traditionnel.

31 Walter Lipgens et Wilfried Loth (éd.), *Documents on the History of European Integration*, Berlin, New York, De Gruyter, vol 1-4, 1984-1991. [Disponibles à l'OURS] Le chapitre dédié au MSEUE est publié dans le vol. 4 en 1991, p.277-318.

32 Notamment : Colloque sur la Fondation de l'UEF, Paris, 2016 ; Conférence « Visions of Europe in the Resistance », Gênes, 2019 ; Colloque « Europe de la Défense », Archives historiques de l'Union européenne en 2022.

33 Wilfried Loth, *Léon Blum, La Résistance socialiste française et l'Europe*, Lyon, Presse fédéraliste, 2023.

34 Réédition revue et augmentée d'un article de J.-F. Billion et de Jean-Luc Prevel dans la revue *Le Fédéraliste*, Pavie, 1986.

35 « Jean Rous (1908-1985) : une vie pour le socialisme et la décolonisation », thèse de doctorat dirigée par Jean Sagnes, Université de Perpignan, 1999, 1142 pages. [Disponible à l'OURS].

Wilfried Loth, André Philip et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe

Wilfried Loth, *André Philip et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe (1947-1951)*, Lyon, coll. « Textes fédéralistes », Presse fédéraliste, 2024, 160 p.

Robert Belot

Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet
« HistEuropa »

Les éditions « Presse fédéraliste » ont eu la bonne idée de remettre au goût du jour, pour leur assurer une nouvelle vie, des textes que le professeur Wilfried Loth a consacrés naguère à André Philip et au Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe. Des textes le plus souvent en anglais, publiés notamment dans *Documents on the History of European Integration* (1991), qui seront ainsi plus accessibles. La recherche française doit s'honorer que Wilfried Loth, professeur émérite d'histoire moderne et contemporaine à l'université de Duisburg-Essen (Allemagne), ait beaucoup apporté à la connaissance du mouvement socialiste français. Il est également connu comme un grand historien de la construction européenne après la Seconde Guerre mondiale. Le livre proposé par « Presse fédéraliste » est justement au point de jonction de ces deux domaines de recherche et il tombe à point nommé pour sortir de l'oubli un éminent fédéraliste socialiste (ou un socialiste fédéraliste...), André Philip, et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe qu'il a inspiré.

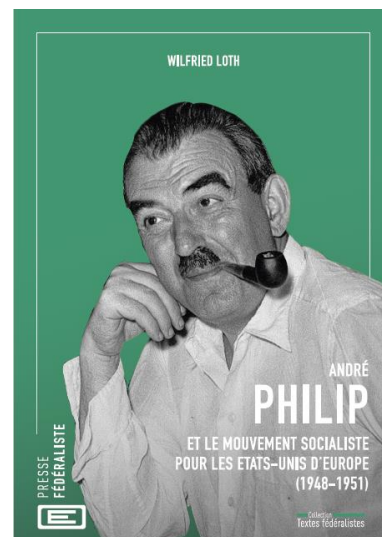
André Philip était un universitaire lyonnais, économiste, député socialiste en 1936, qui a participé à la naissance de la Résistance à Lyon. Il évolue dans la mouvance du Témoignage chrétien, où l'on retrouve son ami Henri Frenay, tout en étant proche du fondateur de Libération Sud, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, qui évoluera vers le parti communiste après la guerre. Il part à Londres rejoindre le général de Gaulle et devient le commissaire national à l'Intérieur du Comité national français, à Londres, puis du Comité français pour la libération nationale à Alger en juin 1943. Gaulliste sincère pour l'occasion, mais socialiste toujours. Il dit à de Gaulle : « Vous vous battez pour restaurer la grandeur de la Nation. Je me bats pour construire une Europe socialiste et démocratique³⁶. » Philip prend une part active à la politique française, comme député du Rhône (1946-1951) et ministre de l'Économie nationale (janvier-juin 1947 ; décembre 1946-janvier 1947). C'est lui qui lança la politique de nationalisation. En 1947, Philip est le chef de la délégation française à la commission économique pour l'Europe de l'ONU à Genève, puis délégué à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (1949-1951) au moment où il devient président du Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe.

Wilfried Loth n'hésite pas à ranger André Philip parmi les « Pères fondateurs de l'Europe ». Il entend ainsi montrer l'importance de l'action de Philip dans l'émergence d'un européisme socialiste en un temps où les mouvements fédéralistes avaient majoritairement tendance à rejeter les références à un courant politique précis. C'était un des points

faibles de l'offre fédéraliste post-guerre que de refuser de déterminer le type de projet politique qui devait justifier la construction européenne, au-delà de l'affirmation des valeurs de l'humanisme démocratique et de la recherche d'un nouveau mode de relation inter-étatique entre les pays européens fondé sur la coopération et la complémentarité. Comme le dira Jean-Marie Domenach, une des figures de la revue *Esprit* qui a signé en octobre 1947 le « premier appel à l'opinion internationale » des intellectuels évoluant dans l'orbite du Comité d'études et d'action pour les États-Unis socialistes d'Europe : « L'Europe en soi n'est pas un idéal, et n'importe quelle Europe ne nous intéresse pas³⁷ ».

L'initiative revient à l'Independent Labour Party (ILP), dirigé par Bob Edwards, Francis Ridley et John McNair. L'ILP, rappelle Wilfried Loth, soutenait que « le déclin de la Grande-Bretagne en tant que puissance mondiale rendait nécessaire la création d'une communauté socialiste d'États européens ». Cette initiative a été soutenue en France par Marceau Pivert, représentant l'aile pacifiste et révolutionnaire de la SFIO, et par Claude Bourdet et Henri Frenay, qui fondent le groupe « Socialisme et Liberté » en 1946. Tous les trois participent à la conférence des socialistes européens qui se tient à Londres les 22-23 février 1947. C'est à l'occasion de cette conférence que Bob Edwards est élu président du Comité international provisoire pour les États-Unis socialistes d'Europe (CIPEUSU). La thèse qui domine la conférence est que le déclin du capitalisme (considéré comme l'origine du nationalisme) ne peut qu'entraîner le déclin du pouvoir stato-national et doit conduire au socialisme. Dans les résolutions adoptées par cette première manifestation fédéraliste socialiste (que l'on trouve dans la partie « Documents » du livre), on peut lire que les États-Unis socialistes d'Europe ne doivent pas être fondés sur une « politique de puissance » et de « rivalités nationales » mais au contraire sur « l'amitié avec et entre les peuples des États-Unis et de l'URSS ». Il est acté le rejet de « l'impérialisme » et la volonté de « libération de tous les peuples soumis » pour leur permettre d'accéder à « l'indépendance » (le colonialisme est visé, même si le mot n'apparaît pas). L'objectif ultime n'est pas l'Europe en tant que telle, mais un « Commonwealth socialiste mondial ». Cette première rencontre décide la mise en place d'une organisation qui prévoit la création de comités nationaux qui développeront la réflexion et l'action à l'échelle nationale.

Pour résumer son ambition politique, on pourrait dire que le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe



³⁶ Selon Jean Lacouture, *De Gaulle*, Paris, éd. du Seuil, 1969, p.96.

³⁷ Jean-Marie Domenach, « Quelle Europe ? », *Esprit*, novembre 1948.

(MSEUE³⁸) cherche à faire l'Europe pour imposer le socialisme et non pas l'inverse. « Le socialisme fera l'Europe », tel est le titre d'un article de Pivert dans *La Revue socialiste* (juin-juillet 1948) que Wilfried Loth a eu la bonne idée de reproduire dans son livre. Comme le dit Frenay lors de l'Assemblée générale qui se tient à Puteaux le 22 juin 1948, « la constitution d'une union européenne doit fournir l'occasion de faire progresser le socialisme ». D'où la dimension mondialiste. D'où le rejet (qui apparaît dans le rapport du Comité provisoire de mai 1947) d'une « coopération avec des forces non-socialistes ». Là est la grande différence avec l'œcuménisme qui dominera l'Union européenne des fédéralistes et c'est d'ailleurs ce qui éloignera Henri Frenay de ses amis socialistes (dont Pivert). D'où l'attaque, lors de l'Assemblée générale du Comité d'étude et d'action pour les États-Unis socialistes d'Europe (Puteaux, 22 juin 1948), contre « les forces conservatrices et non-socialistes » de l'United Europe Movement, créé par Winston Churchill. En fait, le MSEUE refuse trois manières de faire l'Europe : la force ; les « idées généreuses » du type de l'Union Pan-Européenne de Kalergi-Briand ; la construction d'une « simple structure politique ». Ce n'est pas par l'institution que l'Europe se fera, selon les membres du MSEUE, mais par la mise en œuvre de « réalisations économiques et sociales » et l'édification d'une « force sociologique numériquement importante et politiquement consciente ».

Pourtant, cette ambition rencontre une limite radicale. Les inspirateurs du MSEUE ont pris acte du fait qu'ils ne peuvent s'affranchir des formations politiques existantes : « Dans la carte actuelle des partis, il est évident que seuls les partis socialistes et les syndicats peuvent assumer cette tâche historique ». Ils sont assez lucides pour comprendre la nécessité d'une inversion du rapport Europe/socialisme : « Si l'idée de la fédération socialiste européenne dépendait avant la guerre du socialisme, maintenant c'est le socialisme et tout l'avenir du socialisme qui dépendent dans une large mesure de la formation de la fédération socialiste européenne. » Mais ils ont aussi conscience que les partis socialistes brillent par « leur absence pratique sur le plan constructif européen ». Le constat est dressé à l'occasion du Congrès inaugural de Montrouge (21-21 juin 1947) : « Dans aucun des pays concernés il n'a été possible de rallier les exécutifs des grands partis à un mouvement socialiste d'union européenne. »

La porte est donc étroite, trop étroite. C'est pourquoi les membres français du MSEUE, par rapport aux partis socialistes « historiques », sont condamnés à n'être que des « marginaux sécants » (au sens que le sociologue Michel Crozier a donné à cette catégorie), à l'instar de Marceau Pivert, d'Henri Frenay ou, dans une moindre mesure, d'André Philip. « Socialisme et Liberté » devient un appoint au parti socialiste ou à l'UDSR³⁹. L'Independent Labour Party de Bob Edwards récupère quelques dissidents du Labour qui refusent sa dérive pro-américaine (Richard Crossman, Michael Foot, Fenner Brockway), ce qui n'empêche pas son déclin rapide qui le conduit à devenir un groupe de pression à l'intérieur du Labour.

³⁸ Notons qu'avant novembre 1948, le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe se présente sous la dénomination suivante : Comité international pour les États-Unis socialistes d'Europe (CIEUSE).

³⁹ Union démocratique et socialiste de la Résistance.

Lors de l'Assemblée générale de Puteaux, Henri Frenay tente de convaincre que les fédéralistes socialistes doivent constituer une « avant-garde mais qui doit rester à la portée de la voix du parti ». Le chemin de crête est trop incertain et ne peut conduire qu'à l'échec. Le postulat énoncé à Puteaux selon lequel il existerait « une masse progressiste et internationaliste disponible » qui refuserait une inféodation aux partis socialistes mais qui pourrait être canalisée au profit du MSEUE relève d'une pure fiction.

Il convient de préciser qu'en 1946 et 1947, Philip, Frenay et les fédéralistes anciens résistants pensent encore que l'on peut éviter de choisir son camp, entre l'Est et l'Ouest et « d'adhérer à un bloc ». Ils croient en un « socialisme démocratique » qui soit une « synthèse » entre deux conceptions de la vie radicalement différente, considérant que « les hommes de l'Occident tiennent tout autant à la justice sociale qu'à la liberté » et que la France ne doit pas « jouer le rôle d'avant-garde du capitalisme international contre l'Union soviétique »⁴⁰. Les auteurs du Rapport du Comité provisoire de mai 1947 insistent sur le fait que leur initiative ne doit pas apparaître comme orientée contre l'un des deux camps antagonistes, sinon « cette idée serait étouffée avant même d'avoir reçu un commencement de réalisation ». Au cœur de démarche, il y a la croyance selon laquelle les États-Unis socialistes d'Europe pourraient une force « désireuse d'être non pas un rempart mais un trait d'union entre les deux peuples ».

Cette espérance (ou cette illusion) subit un coup très rude un an après, en 1948, avec la montée en puissance de la guerre froide (« coup de Prague » et blocus de Berlin). À l'origine de ce changement et cette évolution vers une approche plus pragmatique, il y a un renversement dans l'ordre des priorités. On pense à présent que c'est par l'Europe que le socialisme pourra advenir et non par le socialisme que l'Europe pourra devenir réalité. Ce renversement est symbolisé par un changement discret mais stratégique dans l'intitulé du Comité international pour les États-Unis socialistes d'Europe (CIEUSE). En novembre 1948, le CIEUSE devient le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe. Ce déplacement de l'adjectif « socialiste » traduit une nouvelle hiérarchie dans les priorités politiques européennes : « Désormais il ne s'agit plus d'établir d'abord le socialisme dans tous les pays et ensuite, par voie de conséquence, de faire l'Europe, mais de faire d'abord l'Europe, et de lutter ensuite pour que cette Europe soit socialiste⁴¹. » Il n'empêche qu'une résolution votée à l'occasion du troisième congrès du Mouvement à Paris (novembre 1949) rappelle que le but demeure « la création des États-Unis socialistes d'Europe ». Autre signe de changement : c'est en 1948 que le MSEUE intègre le Mouvement européen.

Un autre événement intervient qui renforce ce que Wilfried Loth appelle « un changement de cap » : la perspective de création d'un Parlement européen qui oblige le MSEUE, qui a peur de perdre son influence, à quitter son isolement par

⁴⁰ Henri Frenay, « Fédération européenne... Paix ou guerre ? », *Octobre*, 19 octobre 1946.

⁴¹ Olivier Philip, *Le problème de l'union européenne*, Neuchâtel, Éditions de La Baconnière, 1950.

rapport aux autres mouvements européens. L'anti-communisme et l'anti-totalitarisme constituent désormais un « liant » qui permet un rapprochement entre toutes les tendances fédéralistes. La montée en puissance de l'Union européenne est le reflet de cette évolution.

L'arrivée d'André Philip à la tête du Mouvement (septembre 1949) s'inscrit dans cette dynamique nouvelle. Philip plaide pour la formation d'un marché commun. Et, comme le rappelle Loth, « il fut l'un des premiers hommes d'État français à plaider en faveur d'une autorité européenne du charbon et de l'acier en tant que clé d'une solution durable au problème allemand ». En effet, dans un article de mai 1949, qu'on peut lire intégralement dans le livre, Philip appelle à la « création d'un organisme international de répartition de la Ruhr » qui pourrait élaborer « des programmes de production pour les mines de charbon et pour les aciéries ». Cet organisme, pense Philip, pourrait être généralisé à l'ensemble de l'Europe occidentale⁴².

Toute l'action d'André Philip a été de promouvoir, outre l'idée d'un pacte fédéral, un processus d'intégration progressive des économies européennes avec, « à terme », la suppression des droits de douane. Il a plus que d'autres conscience que l'Europe est sortie de la Deuxième Guerre mondiale beaucoup plus ruinée et affaiblie qu'au lendemain de la Première. Mais il s'oppose à un libéralisme sans garde-fou qui serait destructeur socialement. S'il souhaite une spécialisation de l'offre industrielle à l'échelle de l'Europe, il considère que les ententes industrielles ne sauraient être libres mais « placées sous un contrôle gouvernemental ». D'où son idée de constituer « une législation européenne sur les cartels et la création d'un organisme public chargé de les contrôler ».

Dès l'origine, le MSEUE milite pour « organiser démocratiquement la propriété européenne des industries de base et la planification économique générale », avec la création d'une banque fédérale d'émission ou l'institution d'un « salaire minimum vital » dans chaque pays. Il considère que l'autorité européenne à venir (ce qui est novateur à l'époque) doit définir une politique de recherche commune, promouvoir l'harmonisation des politiques sociales et imaginer une « politique commune de défense », qui intègre la question de l'énergie (« y compris l'énergie atomique ») afin d'assurer « l'indépendance » de l'Europe par un effort de production sans précédent⁴³. Philip salue le Plan Marshall, mais il en souligne les limites : « Il nous permet simplement de continuer à faire aux États-Unis les achats que nous avons continuellement effectués depuis la fin des hostilités. Il ne résout rien. » L'objectif ultime d'André Philip n'est pas économique. Pour lui, une « Europe libre et indépendante », intégrant l'Allemagne nouvelle, doit devenir la « troisième force internationale, seule capable de sauver la paix dans le monde ». Pour l'ancien résistant qui a combattu le nazisme, l'Europe doit redevenir ce qu'elle est : « notre patrie commune ».

André Philip a cru que le Conseil de l'Europe (qui naît à Strasbourg en août 1949) pouvait ouvrir la voie à la révolution européenne. Il devient membre de l'Assemblée consultative. Mais il a très tôt compris qu'il était impossible dans ce cadre d'aller plus loin. Le 28 août 1950, l'Assemblée rejette (68 voix contre, 19 voix pour et 7 abstentions⁴⁴) une motion appelant à l'avènement d'un « pacte fédéral ». Les Anglais ont constitué l'opposition la plus conséquente à cette initiative. Dès juin 1950, les travaillistes avaient publié une déclaration hostile à la supranationalité, considérée comme antisocialiste. La perspective d'une Europe fédérale comme d'une l'Europe « socialiste » s'éloignait pour longtemps. L'heure était aux « autorités spécialisées ».

Le seul regret que l'on pourrait avoir après la lecture de ce livre qui devait être publié c'est de ne pas pouvoir disposer d'éléments d'information sur la place et le rôle d'André Philip au sein de la SFIO, mais aussi sur l'attitude des autres partis socialistes européens. Or, ceux-ci montrent leurs divisions sur les grands enjeux européens. Ainsi, la Communauté économique du charbon et de l'acier rencontre l'hostilité des socialistes italiens, allemands et britanniques, alors que les socialistes français, belges et néerlandais y sont favorables. On pourrait faire le même constat avec la Communauté européenne de défense. Ces divisions permettent de mieux comprendre les causes de l'échec du projet d'Europe socialiste soutenu par André Philip et ses amis. Lui-même sera exclu du parti socialiste après la parution de son livre *Le Socialisme trahi* (Plon, 1957). Mais cet échec concerne l'ensemble des formations fédéralistes qui, péchant par idéalisme et méconnaissance de l'état de l'opinion, ont cru que l'absence d'une autorité politique supranationale condamnait le processus d'europanisation. En septembre 1951, le secrétaire général du MSEUE, Enrico Gironella, résume ainsi la difficulté d'être de son mouvement : « Après quatre années d'existence, le MSEUE est resté un mouvement d'opinion en faveur de l'unification européenne et de la participation des forces socialistes et progressistes à cette unification. Il représente plutôt la curiosité et la sympathie des milieux de gauche pour la cause européenne que la volonté des grandes organisations ouvrières (politiques et syndicales) d'intervenir et d'influencer d'une façon quelconque la réalisation de cette Europe⁴⁵. »

⁴² André Philip, « L'unification économique de l'Europe », *Cahiers du Monde Nouveau*, mars 1949, p. 32-38.

⁴³ « Programme d'action socialiste européenne », *Cahiers socialistes*, Bruxelles, décembre 1948 ; Congrès de Paris, 5-7 novembre 1949.

⁴⁴ Résultat à rapprocher de celui qui a eu lieu lors de la première session du Conseil de l'Europe (août 1949) : l'amendement du député

travailliste anglais Ronald MacKay, rédigé avec André Philip, proposant que l'objectif du Conseil de l'Europe soit l'institution d'une « autorité politique européenne », obtint 88 voix pour, aucune voix contre, et aucune abstention.

⁴⁵ Archives historiques de l'Union européenne, Florence. Dépôts, DEP. Mouvement européen, ME. ME 404.

Le Monde de demain – Une Europe souveraine et démocratique – et ses ennemis

Robert Menasse, *Le Monde de demain – Une Europe souveraine et démocratique – et ses ennemis*, Lagrasse, Verdier, 2025, 224 p., 12,50 €.

Michel Herland

Professeur honoraire des universités

Robert Menasse, connu en France en particulier pour ses romans situés au sein de la Commission européenne, est non seulement un bon connaisseur des affaires de l'Europe mais un Européiste convaincu, fédéraliste donc, quoique opposé à des « États-Unis d'Europe ». Souhaitant pour notre continent une « démocratie postnationale », il a beau jeu de démontrer en effet que l'UE est gangrenée par les États. Pour ne rapporter ici qu'un exemple, la Commission quoique prétendument indépendante est tout entière dans la main des chefs d'État qui s'entendent pour désigner sa présidente (à charge pour elle de se faire confirmer par le Parlement) et qui persistent à nommer (et donc contrôler) chacun un commissaire, au mépris de l'article 175 du traité de l'Union européenne suivant lequel la Commission – depuis 2014 ! – ne devrait plus être composée que d'un nombre de membres correspondant aux deux tiers du nombre des États.

À l'instar de tous ceux qui considèrent que seule une fédération européenne serait capable de répondre aux défis de notre époque, Robert Menasse est en colère. Il souligne cruellement, autre exemple, l'incapacité de l'UE de défendre ses valeurs dès que ses intérêts sont en jeu, ironisant sur le fait que nous comptons sur l'Ukraine pour s'en charger ! Cet exemple n'est peut-être pas le meilleur choisi : rien ne dit en effet que la future fédération n'adopterait pas une politique de grande puissance. C'est même en vue de cet objectif que se mobilisent beaucoup de fédéralistes.

Mais est-il raisonnable d'espérer unir des peuples de langues et cultures différentes ? Menasse est autrichien, il n'est donc pas étonnant qu'il appelle à la rescousse tout autant Musil pour son essai critique du nationalisme, « La personne allemande comme symptôme », que l'Empire des Habsbourg aux bons temps de la *Mitteleuropa*. S'interrogeant à la fin du livre sur l'absence du fameux *demos* européen, souvent présentée comme un obstacle dirimant à l'unification, il semble conclure (le dernier paragraphe manque de clarté, problème de traduction ou signe d'incertitude ?) qu'il suffirait de quelques réformes qu'il a énoncées plus haut pour faire advenir ce *demos*, soit un Parlement élu sur des listes européennes, pourvu du droit d'initiative, choisissant la présidente de la Commission et un Conseil transformé en chambre haute (et non basse comme écrit p. 193).

Son ambition cependant est plus grande. S'il refuse des « États-Unis d'Europe », ce qui le gêne dans cette expression c'est bien sûr le mot État. La « démocratie postnationale » qu'il appelle de ses vœux serait fondée sur les régions qui « constitueraient des unités administratives idéales dans lesquelles les citoyennes et citoyens seraient souverains au meilleur sens du terme, c'est-à-dire pourraient organiser leur vie sociale et leur participation politique d'une manière qui

correspondrait à leur culture et à leur mentalité » (p. 201). Pour autant, il demeure lucide sur les difficultés. Sans parler de la résistance, patente, des États, nombre de questions demeurent sans solution. Par exemple, un point de détail peut-être, que deviendraient les monarchies existantes – auxquelles des peuples semblent attachés – dans une Europe républicaine ? Surtout, résoudre la question institutionnelle ne fournirait pas une réponse automatique aux défis économiques auxquels l'Europe, unie ou pas, est d'ores et déjà confrontée. Menasse mentionne ainsi la dépendance aux matières premières indispensables pour les projets de réindustrialisation (comme la « Silicon Saxony »), alors que la concurrence entre la Chine et les États-Unis pour la maîtrise de ces ressources bat déjà son plein. Une interrogation légitime, même si elle déborde le sujet du livre.

Fédéralisme et décolonisation

de Jean-Francis Billion et Pierre Chevalier (avec Jean-Pierre Gouzy et Jean-Luc Prevel)



Jean Rous (1908-1985), militant socialiste catalan et catalaniste s'est engagé dans de nombreuses luttes politiques du XX^{ème} siècle. Il a successivement milité avec des hommes comme Léon Trotsky et Léopold Sédar Senghor. Résistant, socialiste et fédéraliste, il s'est illustré dans la défense de la décolonisation. Ce mouvement, précédé par diverses initiatives au lendemain de la Première Guerre mondiale, s'est accéléré pendant la Seconde. Jean Rous, a participé en 1948, aux côtés des représentants de mouvements démocratiques et socialistes d'Europe, d'Afrique et d'Asie à la création du Congrès des Peuples contre l'Impérialisme.

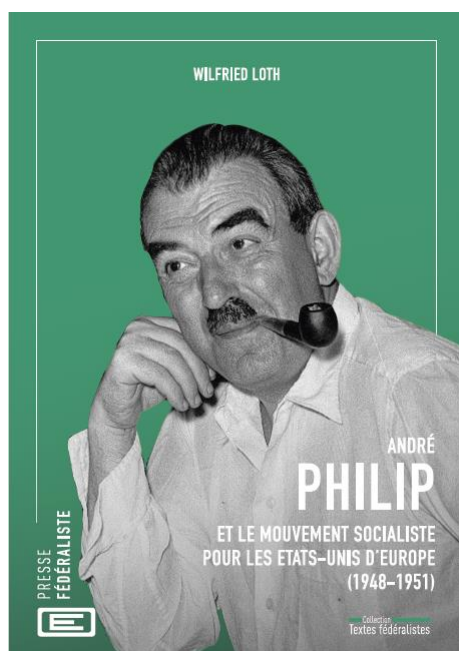
Grace à son invitation officielle le Congrès va pouvoir défendre ses propositions à la Conférence de Bandung en 1955, appelée par cinq États nouvellement décolonisés avec l'aval de Gandhi.

* * *

Jean-Francis Billion et Pierre Chevalier, chercheurs, travaillent depuis des années sur l'histoire du 20^{ème} siècle et depuis la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance au nazi-fascisme, du socialisme libertaire, de l'idée européenne et de l'avenir à bâtir de la démocratie internationale.

Jean-Francis Billion, Pierre Chevalier, *Fédéralisme et décolonisation – Jean Rous et le Congrès des peuples contre l'impérialisme (1948 – 1955)*, 2004, Collection « Textes fédéralistes », 20 €

André Philip et le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe (1947-1951), Wilfried Loth



En pleine crise du socialisme français et international ce livre raconte comment des socialistes des divers pays européens ont contribué à la création des premières institutions européennes. Le « Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe » est issu d'initiatives de l'Independent Labour Party britannique, de socialistes français autour de Marceau Pivert et du groupe Socialisme et liberté fondé par Henri Frenay. Sous la direction de André Philip, économiste et membre du Comité directeur du Parti socialiste français S.F.I.O., il a milité pour l'évolution du Conseil de l'Europe vers une vraie fédération européenne et ensuite contribué à la réalisation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première institution supranationale de la future Union européenne.

La reproduction des résolutions des congrès du Mouvement ainsi que des contributions de ses membres au débat sur sa stratégie permet de suivre l'évolution de sa pensée. C'est notamment l'analyse des réalités économiques de l'après-guerre par André Philip qui a justifié l'orientation pro-européenne des socialistes à l'époque de la Guerre froide. Par sa justesse et sa clairvoyance elle peut également contribuer au débat actuel sur le futur du socialisme et de l'Union européenne.

* * *

Wilfried Loth est professeur émérite d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Duisburg-Essen (Allemagne). Il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire française, allemande, et internationale, dont une thèse sur les socialistes français et l'Europe (Sozialismus und Internationalismus Die französischen Sozialisten und die Nachkriegsordnung Europas, Stuttgart 1977).

Wilfried Loth, *André Philip et le Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe (1948 – 1951)*, 2024, Collection « Textes fédéralistes », 15 €



Presse fédéraliste

Une Europe Unie dans un monde uni

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française. *Fédéchoses*, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1975). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

S'abonner à *Fédéchoses* et adhérer à Presse fédéraliste

Nom et prénoms

Adresse

Mail

Tarif Solidaire : 35 € - Normal € 50 - Soutien € 100 - le numéro € 7
Chèque ou virement à l'ordre de **PRESSE FÉDÉRALISTE**

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
10278	07334	00020810601	69	€
IBAN		BIC	Domiciliation	
FR 76 10278073340002081060169		CMCI FR 2A	CCM LYON FRÈRES LUMIÈRE	

ou paiement sécurisé sur www.pressefederaliste.eu
Maison des Européens de Lyon – 5 Rue Pizay – 69001 – Lyon – France

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Directeur de la publication : Jean-Francis Billion – Rédactrice en chef : Chloé Fabre – Rédacteur en chef adjoint : Théo Boucart

Comité de rédaction : Adeline Mourais Afonso - Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Théo Boucart - Maurice Braud - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Dafni Gogou - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - Hervé Moritz - Silvia Romano - Francesca Tortorella

Édition et mise en page : Chloé Fabre - Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site www.pressefederaliste.eu : Valéry-Xavier Lentz